



CFPPA de la Gironde



CATALOGUE DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES

Année 2025

Formations & développement de compétences

Habilitations CERTIPHYTO – ACACED – CACES

SALARIÉS AGRICOLES ET AUTRES ACTIFS

*B*ORDEAUX
GIRONDE

...au service de l'Agriculture et des Territoires

Le CFPPA DE LA GIRONDE est un centre constitutif de :

L'ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES

87 Av. du Général de Gaulle – CS 90113 - 33295 Blanquefort Cedex - Tel. 05 56 35 61 10 - fax : 05 56 35 61 00

@ : fcc.cfppa@formagri3.com - <https://www.cdfacfppa33.com>

N° déclaration d'activités (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat) : 72 33 P0203 33 / N° Siret : 19331424200010 / Code APE / NAF : 8559A

CALENDRIERS DE FORMATION

Viticulture	Page 4
Conduite d'engins - formation sur piste de conduite à Montagne	Page 6
CIPP (certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques)	Page 7
Prévention des TMS	Page 10
Jardins – espaces verts / Travaux paysagers	Page 12
Œnologie	Page 13
CACES (conduite des véhicules et engins)	Page 14
ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques)	Page 15
SST (Sauveteur Secouriste du Travail : Initial et Recyclage)	Page 9
Gestes et postures	Page 9
Viticulture de précision	Page 16
Tonnellerie	Page 16
Management : Dirigeant	Page 92
Management : Chef d'Equipe	Page 97
Formation Maître d'apprentissage	Page 102

PRÉSENTATION DES ACTIONS DE FORMATION HABILITÉES PAR OCAPAT (détails et programmes)



Taille d'hiver de la vigne	Page 18
Travaux en vert	Page 20
Maladies du bois et de la souche	Page 22
Reconnaissance des maladies, ravageurs sur la vigne	Page 24
Utilisation et réglage du pulvérisateur en viticulture	Page 26
Protection intégrée du vignoble	Page 28
Vinification.....	Page 118
Conduite d'engins viticoles.....	Page 30
Conduite et entretien du tracteur	Page 32
Conduite d'une machine à vendanger	Page 34
Zéro herbicide : travail du sol	Page 36
Conduite de machine à vendanger "Réalité Virtuelle"	Page 39
Conduite d'engins agricoles sur simulateurs	Page 41
CIPP (certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques)	Page 43
CIPP opérateur (et renouvellement)	Page 44
CIPP décideur en entreprise non soumise à agrément (et renouvellement)	Page 50
CIPP décideur en entreprise soumise à agrément (et renouvellement)	Page 58
CIPP mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques (et renouvellement)	Page 66
CIPP mise en vente, vente de produits phytopharmaceutiques grand public (et renouvellement)	Page 72
CIPP conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (et renouvellement)	Page 78
Prévenir les TMS	Page 90
Taille des rosiers, arbres et arbustes d'ornement	Page 104
Maintenance petit matériel en jardin espace vert	Page 106
Assistance au blessé dans l'arbre	Page 108
Tronçonneuse et débroussailluse	Page 110

PRÉSENTATION DES ACTIONS DE FORMATION NON HABILITÉES PAR OCAPIAT (détails et programmes)

Méthodes alternatives au désherbage chimique	Page 112
Reconnaissance des végétaux	Page 114
Opérations communes et hygiène de chai	Page 116
CACES chariots automoteurs r489 (ancien r 489) catégorie 1a ou 3 : initiale (et renouvellement)	Page 120
CACES engins de chantier r482 (ancien r372m) catégorie a : initiation (et renouvellement)	Page 126
CACES engins de chantier r482 (ancien r372m) catégorie e : initiation (et renouvellement)	Page 133
ACACED : Tronc Commun	Page 140
ACACED : Chien	Page 142
ACACED : Chat.....	Page 144
ACACED : Autres Espèces.....	Page 146
Sauveteur Secouriste du Travail : Initial	Page 84
Sauveteur Secouriste du Travail : Recyclage	Page 86
Gestes et postures	Page 88
Savoir paramétrer et guider une barre de guidage	Page 148

EN SAVOIR PLUS SUR NOUS

Qui sommes-nous - Qui est concerné et quelle démarches ?	Page 150
--	--------------------------

VITICULTURE



MAÎTRISE DE VÉGÉTATION / taille hivernale

FORMACODE® : 21053 – Viticulture

Durée

Dates

Lieux

Cf.
PAGE

TAILLE D'HIVER DE LA VIGNE

*** Nouveau**

Réaliser une taille de fructification en Guyot Poussard
Anatomie, morphologie et physiologie de la vigne - Bases théoriques de la taille de formation et de fructification
Tailles Guyot et les principes de la taille Poussard

28h

**Du 14 au 17
Janvier 2025**

Blanquefort
ou
Montagne

[18](#)

**Du 15 au 18
Décembre 2025**

VITIVINICULTURE / Culture de la vigne

FORMACODE® : 21053 – Viticulture19

Durée

Dates

Lieux

Cf.
PAGE

TRAVAUX EN VERT

Identifier les critères d'appréciation de la surface foliaire. Analyser l'effet des travaux sur le végétal. Pratiquer sur le terrain.

21h

**Du 02 au 04
Juin 2025**

Blanquefort
ou
Montagne

[20](#)

VITIVINICULTURE / Culture de la vigne

FORMACODE® : 21053 – Viticulture

Durée

Dates

Lieux

Cf.
PAGE

MALADIES DU BOIS ET DE LA SOUCHE

*** Nouveau**

Savoir reconnaître les maladies virales. Savoir reconnaître les maladies bactériennes. Savoir reconnaître les maladies cryptogamiques

14h

**22 et 23
Janvier 2025**

Blanquefort
ou
Montagne

[22](#)

**01 et 02
Décembre 2025**

Possibilité de réaliser également ces formations en intra-entreprise : nous consulter



VITICULTURE



VITIVINICULTURE / Culture de la vigne

FORMACODE® : 21053 – Viticulture

Durée

Dates

Lieu

Cf.
PAGE

RECONNAISSANCE DES MALADIES, RAVAGEURS SUR LA VIGNE

Reconnaître les principales maladies de la vigne et savoir adapter les moyens de lutte.

14h

**23 et 24
Juin 2025**

Blanquefort
ou
Montagne

[24](#)

VITIVINICULTURE / Culture de la vigne

FORMACODE® : 21053 – Viticulture

Durée

Dates

Lieu

Cf.
PAGE

UTILISATION ET RÉGLAGE DU PULVÉRISATEUR EN VITICULTURE * Nouveau

Préparer, réparer et entretenir les différents pulvérisateurs en sécurité.
Optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires : étalonnage et identification des dysfonctionnements du pulvérisateur.

14h

**17 & 18 mars
2025**

Blanquefort
ou
Montagne

[26](#)

VITIVINICULTURE / Culture de la vigne

FORMACODE® : 21053 – Viticulture

Durée

Dates

Lieu

Cf.
PAGE

PROTECTION INTÉGRÉE DU VIGNOBLE

* Nouveau

Connaître et savoir mettre en place les méthodes de lutttes intégrées visant les maladies cryptogamiques de la vigne. Connaître et savoir mettre en place les méthodes de lutttes intégrées visant les insectes ravageurs de la vigne.

14h

**17 et 18
mars 2025**

Blanquefort
ou
Montagne

[28](#)

Possibilité de réaliser également ces formations en intra-entreprise : nous consulter

Formation sur piste de conduite à Montagne



CONDUITE D'ENGINS		Durée	Dates	Cf. PAGE
FORMACODE® : 21055 – machinisme viticole				
CONDUITE D'ENGINS	CONDUITE D'ENGINS VITICOLES Maîtriser le niveau de conduite initial d'un tracteur viticole de type tracteur interligne et/ou enjambeur. Gérer entretien et nettoyage d'engins en optimisant sécurité et hygiène.	21h	Du 17 au 19 Février 2025	30
			Du 17 au 19 Novembre 2025	
	CONDUITE ET ENTRETIEN DU TRACTEUR Conduire et entretenir le matériel de façon optimale afin de limiter les frais de carburant et de réparation et intégrer les enjeux environnementaux.	14h	27 & 28 Février 2025	32
			26 & 27 Juin 2025	
			20 & 21 Novembre 2025	
RÉCOLTE MÉCANIQUE	CONDUITE D'UNE MACHINE À VENDANGER Maîtriser le niveau de conduite initial d'une machine à vendanger (conduite, réglage). Gérer l'entretien et le nettoyage de la machine à vendanger en optimisant la sécurité et l'hygiène.	21h	Du 1 ^{er} au 3 Juillet 2025	34
			Du 27 au 29 Août 2025	
ENTRETIEN DU SOL	ZÉRO HERBICIDE : TRAVAIL DU SOL Identifier les différents outils de travail du sol. Repérer les organes constitutifs de ces outils, identifier et ajuster les paramètres de réglage. Maîtriser la technique de prise de rang.	21h	Du 24 au 26 Février 2025	36
			Du 3 au 5 Novembre 2025	
SIMULATEUR	CONDUITE DE MACHINE À VENDANGER RÉALITÉ VIRTUELLE Connaitre les règles de sécurité liées à l'utilisation d'une machine à vendanger. Savoir conduire une machine à vendanger sur un simulateur de réalité virtuelle. Savoir transférer les règles de conduite sécuritaires sur une machine physique.	21h	Du 1 ^{er} au 03 Juillet 2025	39
	CONDUITE D'ENGINS AGRICOLES SUR SIMULATEUR Conduire en sécurité des engins agricoles. Effectuer l'entretien général et préventif des engins.	21h	Du 12 au 14 Mai 2025	41

Possibilité de réaliser également ces formations en intra-entreprise : nous consulter



Pièce
d'identité à
fournir + copie
du certificat
initial

**MON
COMPTE
FORMATION**

CIPP OPÉRATEUR EN ENTREPRISE SOUMISE OU NON À AGRÉMENT FORMACODE® : 21006				Cf. PAGE
OPÉRATEUR – FORMATION INITIALE	14h	10-11 Mars 2025 Blanquefort 24-25 Mars 2025 Montagne 24-25 Avril 2025 Bommès 6-7 Novembre 2025 Blanquefort		44
OPÉRATEUR - RENOUELEMENT	7h	20 Février 2025 Blanquefort 17 Avril 2025 Blanquefort 5 Juin 2025 Bommès 11 Décembre 2025 Blanquefort		47
TEST OPÉRATEUR (sans formation préalable, sous conditions)	1h30	10-11 Mars 2025 8 Octobre 2025		
CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT FORMACODE® : 21006				Cf. PAGE
DÉCIDEUR – FORMATION INITIALE	14h	26-27 Février 2025 Pauillac 31 Mars-1 ^{er} Avril 2025 Montagne 03-04 Décembre 2025 Blanquefort		50
DÉCIDEUR – RENOUELEMENT	7h	3 Avril 2025 Bommès 6 Mai 2025 Blanquefort 9 Décembre 2025 Blanquefort		54
TEST DÉCIDEUR (sans formation préalable, sous conditions)	1h30	16 Avril 2025 / 2 Juillet 2025 8 Octobre 2025		
CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT FORMACODE® : 21006				Cf. PAGE
DÉCIDEUR – FORMATION INITIALE	21h	Du 26 au 28 Février 2025 Pauillac Du 03 au 05 Décembre 2025 Blanquefort		58
DÉCIDEUR – RENOUELEMENT	7h	3 Avril 2025 Bommès 9 Décembre 2025 Blanquefort		62
TEST DÉCIDEUR (sans formation préalable, sous conditions)	1h30	16 Avril 2025 / 2 Juillet 2025 8 Octobre 2025		

Version janvier 2025

L'attestation de formation n'est pas le certificat. Quelle que soit la modalité d'obtention, la demande de certificat est à réaliser dans les plus brefs délais par le candidat via une TÉLÉPROCÉDURE.

Choix du CIPP : la (ou les) personne(s) à former :	CIPP
achète(nt) et utilise(nt) des produits dans le cadre d'activités de prestation de services	DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT
achète(nt), manipule(nt) et utilise(nt), des produits pour leur propre entreprise ou dans le cadre de l'entraide en exploitation agricole	DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT
Manipule(nt) et applique(nt) les produits phytosanitaires en tant que salariés des exploitations agricoles ou d'entreprises de travaux agricoles	OPÉRATEUR



Pièce
d'identité à
fournir + copie
du certificat
initial

CIPP VENTE MISE EN VENTE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES PRODUITS PROFESSIONNELS FORMACODE® : 21006				Cf. PAGE
Durée	Dates			
VENDEUR – FORMATION INITIALE	21h	Du 1 au 3 Juillet 2025 Blanquefort		66
VENDEUR - RENOUELEMENT	7h	18 Mars 2025 Blanquefort		69
TEST VENDEUR (sans formation préalable, sous conditions)	1h30	16 Avril 2025 / 2 Juillet 2025 8 Octobre 2025		

CIPP VENTE MISE EN VENTE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES PRODUITS GRAND PUBLIC FORMACODE® : 21006				Cf. PAGE
Durée	Dates			
VENDEUR – FORMATION INITIALE	21h	Du 1 au 3 Juillet 2025 Blanquefort		72
VENDEUR – RENOUELEMENT	7h	18 Mars 2025 Blanquefort		75
TEST VENDEUR (sans formation préalable, sous conditions)	1h30	16 Avril 2025 / 2 Juillet 2025 8 Octobre 2025		

CIPP CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES FORMACODE® : 21006				Cf. PAGE
Durée	Dates			
CONSEILLER – FORMATION INITIALE	28h	Du 7 au 10 Juillet 2025 Blanquefort		78
CONSEILLER – RENOUELEMENT	14h	23-24 Avril 2025 Blanquefort		81
TEST CONSEILLER (sans formation préalable, sous conditions)	1h30	16 Avril 2025 / 2 Juillet 2025 8 Octobre 2025		

**MON
COMPTE
FORMATION**

L'attestation de formation n'est pas le certificat. Quelle que soit la modalité d'obtention, la demande de certificat est à réaliser dans les plus brefs délais par le candidat via une **TÉLÉPROCÉDURE**.



SST



SST	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : INITIAL Faire face à une situation de travail pour protéger, examiner, faire alerter et secourir, repérer les dangers d'une situation de travail et alerter la hiérarchie.	14h	Nous consulter	Blanquefort ou Montagne	84
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : RECYCLAGE (MAC SST) Réactualiser les connaissances pour protéger, examiner, faire alerter et secourir, repérer les dangers d'une situation de travail et alerter la hiérarchie.	7h	Nous consulter		86

Version janvier 2025

GESTES ET POSTURES

GESTES ET POSTURES	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
GESTES ET POSTURES Modifier le comportement des travailleurs face aux risques et aux situations dangereuses qui les entourent en les faisant participer à la recherche et à la mise en œuvre de moyens de prévention directement au sein de l'entreprise.	7h	Nous consulter	Blanquefort ou Montagne	88



PRÉVENTION DES TMS



TMS	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
PRÉVENIR LES TMS Comprendre les facteurs favorisant les troubles musculosquelettiques au sein de l'entreprise pour pouvoir mieux les prévenir.	7h	13 Janvier 2025 24 Novembre 2025	Blanquefort ou Montagne	90



MANAGEMENT



MANAGEMENT	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
MANAGEMENT DIRIGEANT Situer les enjeux et les défis à relever en entreprise. Analyser les pratiques managériales en vigueur et déterminer les axes de progrès prioritaires. Déterminer l'approche managériale à privilégier au regard des nouveaux enjeux. Construire sa boîte à outils. Définir ses indicateurs clefs de pilotage.	14h	09/01/2025 17/01/2025	Entreprise participante du vignoble bordelais ou sur l'un de nos centres constitutifs de l'EPL (Blanquefort, Montagne, La Réole, Pugnac, Bommès)	92
MANAGEMENT CHEF D'EQUIPE Situer les enjeux et les défis à relever en entreprise. Analyser les pratiques managériales en vigueur et déterminer les axes de progrès prioritaires. Déterminer l'approche managériale à privilégier au regard des nouveaux enjeux. Construire sa boîte à outils. Définir ses indicateurs clefs de pilotage.	14h	09/01/2025 17/01/2025		97

Version janvier 2025

MAITRE D'APPRENTISSAGE

	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
MAITRE D'APPRENTISSAGE Adopter la bonne posture en tant que maître d'apprentissage, en lien avec le niveau de l'apprenti. Devenir acteur dans le processus d'intégration de l'apprenti en préparant son accueil. Fixer des objectifs et devenir acteur dans la transmission des savoir-être et des savoir-faire auprès de l'apprenti. Organiser l'accompagnement de son apprenti. Développer la communication avec l'apprenti et avec le CFA.	7h	A Définir	Blanquefort	102



JARDINS – ESPACES VERTS / TRAVAUX PAYSAGERS

MAITRISE DE VEGETATION / intervention sur végétation FORMACODE® :21046 TRAVAUX PAYSAGERS		Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
TAILLE DES ROSIERS, ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT Caractéristiques et taille des rosiers. Les spécificités des arbres et arbustes, et la gestion raisonnée des tailles.		14h	24 & 25 Février 2025	Latresne	104
			27 & 28 Novembre 2025		
MAINTENANCE PETITS MATERIEL EN JARDINS-ESPACES VERTS Connaissance, utilisation et entretien des petits matériels en espaces verts, en toute sécurité.		21h	Du 26 au 28 Février 2025	Latresne	106
			Du 13 au 15 Octobre 2025		
ASSISTANCE AU BLESSÉ DANS L'ARBRE * Nouveau Assister un blessé lors des opérations de taille, d'ascension et de démontage. Accéder au blessé et redescendre en sécurité au sol. Porter assistance en ascension sur nœud ou poignées, en SRT ou en ascension à l'anglaise.		21h	Du 10 au 12 Février 2025	Latresne	108
			Du 03 au 05 Novembre 2025		
TRONÇONNEUSE ET DÉBROUSSAILLEUSE * Nouveau Améliorer sa productivité lors des travaux de tronçonnage et débroussaillage par des techniques appropriées et en sécurité.		21h	Du 17 au 19 Novembre 2025	Latresne	110
MÉTHODES ALTERNATIVES AU DÉSHÉRBAGE CHIMIQUE Reconnaître les adventices, comprendre l'impact des produits phytopharmaceutiques sur l'homme et la nature, découvrir la réglementation, s'initier au plan de désherbage et connaître les techniques alternatives		7h	Nous consulter	À définir	112
RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX Acquérir clés et méthodes pour identifier un végétal et en déduire ses exigences culturales.		14h	Nous consulter	À définir	114

Possibilité de réaliser ces formations
en intra-entreprise - nous consulter



OENOLOGIE

OENOLOGIE FORMACODE® : 21053 – Viticulture	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
OPÉRATIONS COMMUNES ET HYGIÈNE DU CHAI Maîtriser les principes et pratiques de nettoyage et d'hygiène. Maîtriser les principes et les étapes de vinification : rouge, blanc, rosé et claret, liquoreux. Connaître les principes des soutirages, des ouillages, de la clarification et de la stabilisation.	14h	Nous consulter	Blanquefort ou Montagne	116

OENOLOGIE	Durée	Dates	Lieux	Cf. PAGE
VINIFICATION Maîtriser les principes et les étapes de vinification : rouge, blanc, rose, claret, liquoreux. Connaître les principes du soutirage, de l'ouillage, de la clarification et de la stabilisation.	28h	Du 19 au 22 Mai 2025	Blanquefort ou Montagne	118



Possibilité de réaliser également ces formations en intra-entreprise : nous consulter



CALENDRIERS DES FORMATIONS CACES



CONDUITE DES VÉHICULES ET ENGINES

CACES		Durée	Dates	Cf. PAGE
CACES CHARIOTS FORMACODE : 31768	CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS R489 Catégorie 3 : INITIALE Réaliser des opérations de manutention en sécurité en vue d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) - catégorie 3	21h	Nous consulter	120
	CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS R489 Catégorie 3 : RECYCLAGE Actualiser les connaissances techniques et pratiques pour réaliser les opérations de manutention en sécurité en vue de renouveler le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) - catégorie 3 Recyclage	14h	Nous consulter	123
CACES ENGINES DE CHANTIER FORMACODE : 31717	CACES ENGINES DE CHANTIER R482 CATÉGORIE A : INITIATION Acquérir les connaissances techniques et pratiques pour réaliser les opérations de conduite d'engins en vue d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) - catégorie A	21h	Nous consulter	126
	CACES ENGINES DE CHANTIER R482 CATÉGORIE A : RECYCLAGE Acquérir les connaissances techniques et pratiques pour réaliser les opérations de conduite d'engins en vue d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) - catégorie A recyclage	14h	Nous consulter	130
	CACES ENGINES DE CHANTIER R482 CATÉGORIE E : INITIATION Acquérir les connaissances techniques et pratiques pour réaliser les opérations de conduite d'engins en vue d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) - catégorie E	21h	Nous consulter	133
	CACES ENGINES DE CHANTIER R482 CATÉGORIE E : RECYCLAGE Acquérir les connaissances techniques et pratiques pour réaliser les opérations de conduite d'engins en vue d'obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) - catégorie E recyclage	14h	Nous consulter	137



CALENDRIERS DES FORMATIONS ACACED

CONNAISSANCE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

ACACED	Durée	Dates	Cf. PAGE
ACACED : TRONC COMMUN Obtenir l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), attestation de connaissances obligatoire pour exercer toute activité en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques.	7h	Nous consulter	140
ACACED : CHIEN Obtenir l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), attestation de connaissances obligatoire pour exercer toute activité en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques.	7h	Nous consulter	142
ACACED : CHAT Obtenir l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), attestation de connaissances obligatoire pour exercer toute activité en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques.	7h	Nous consulter	144
ACACED : AUTRES ESPÈCES Obtenir l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques), attestation de connaissances obligatoire pour exercer toute activité en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques.	7h	Nous consulter	146

Pour tout renseignement : contact.acaced@formagri33.com



VITICULTURE DE PRÉCISION

VITICULTURE DE PRECISION

FORMACODE® : 21053 – Viticulture

SAVOIR PARAMÉTRER ET UTILISER UNE BARRE DE GUIDAGE * Nouveau

Maîtriser le fonctionnement et le paramétrage des barres de guidage satellite afin d'extraire les rapports d'activité des travaux réalisés sur le domaine viticole

Durée

Dates

Lieu

Cf.
PAGE

28h

Nous consulter

Montagne

[135](#)

TONNELLERIE

REPARATIONS

Réparation des douelles avant rognage barriques en cours de production. Réparation des douelles et fonds après éprouvage, ou SAV retour atelier. Petites réparations des fûts pleins sur site.

35h

Du 03 au 07 Février 2025

Du 03 au 07 Mars 2025

Du 31 Mars au 04 Avril 2025

Blanquefort

FINITIONS

Liage, barrage, chevillage. Finitions des fonds, des peignes. Affûtage des outils.

35h

Du 10 au 14 Février 2025

Du 10 au 14 Mars 2025

Du 07 Mars au 11 Avril 2025

Blanquefort



PRÉSENTATIONS DES ACTIONS DE FORMATION



TAILLE D'HIVER DE LA VIGNE

Objectifs généraux	S'INITIER À LA PRATIQUE DE LA TAILLE DE LA VIGNE EN SÉCURITÉ						
Objectifs opérationnels	Être capable de : - Comprendre la morphologie et la physiologie de la vigne - Identifier et réaliser un système de taille régionale traditionnelle (et sensibilisation à la taille Poussard) - Analyser la charge - Réaliser l'affûtage et l'entretien des outils nécessaires à la taille - Agir dans le respect des règles des gestes et postures						
Dates	<table><tr><th>Dates</th><th>Lieu</th></tr><tr><td>Du 14 au 17 Janvier 2025</td><td rowspan="2">Blanquefort ou Montagne</td></tr><tr><td>Du 15 au 18 Décembre 2025</td></tr></table>	Dates	Lieu	Du 14 au 17 Janvier 2025	Blanquefort ou Montagne	Du 15 au 18 Décembre 2025	
Dates	Lieu						
Du 14 au 17 Janvier 2025	Blanquefort ou Montagne						
Du 15 au 18 Décembre 2025							
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mises en situation avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com Durée : 28h Temps plein à raison de 7h par jour – Rythme continu Horaires & localisation de la formation : MONTAGNE : 36 Route de Goujon – 33570 MONTAGNE Cedex – Tél : 05 57 40 03 09 – Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05 56 35 61 10 – Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. États de présence de la formation renseignés par ½ journée.						
	Organisation de la formation						
Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Simon ABRIVARD – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions commun.							
Encadrants	En cours de formation sous forme d'exercices, et en fin de formation à partir d'une grille d'évaluation des acquis						
Mode d'évaluation	Enquête de satisfaction individuelle						
Validation	Attestation de compétences & attestation de fin de formation						
Public visé	Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner – Autres statuts : nous consulter						
Niveau d'entrée / Prérequis	Aucun						
Effectifs	Mini : 4 / Maxi : 8						
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.						
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur						
Modalités d'inscription	Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur						
	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfp33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT-FCC.docx						
	Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :						
	https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006						
Coût	30€ de l'heure/stagiaire dans le cadre de l'offre régionale OCAPIAT , coût pédagogique financé à 100 %						
	Autres : nous consulter						

Version janvier 2025

Contact Mme GUIONIE Audrey
05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com
Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

 www.cdfacfp33.com



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Durée	Contenu
	<u>1^{er} JOUR</u> MATIN	- Anatomie, morphologie et physiologie de la vigne - Les bases théoriques de la taille de formation et de fructification (guyot simple, guyot double, cordon) - Sensibilisation à la taille Poussard - Les relations entre épamprage et taille d'hiver
	APRES-MIDI	- Échanges avec les stagiaires par rapport aux informations vues le matin - Initiation aux exercices d'échauffement - Notions d'EPI - Pratique sur le terrain avec reconnaissance des différents types de bois en fonction de leur âge, et sélection des bois de taille (travail à la laine)
	<u>2^{ème} JOUR</u> MATIN	- Exercices d'échauffement - Étude de cas par groupes sur parcelle (travail à la laine) - Échanges avec les stagiaires sur les réflexions et choix de chacun - Corrections des défauts de choix
	APRES-MIDI	- Exercices d'échauffement - Étude de cas par groupes sur parcelle (travail à la laine) - Échanges avec les stagiaires sur les réflexions et choix de chacun - Corrections des défauts de choix
	<u>3^{ème} JOUR</u> MATIN	- Exercices d'échauffement - Prise en main du matériel de taille - Apprentissage de l'affûtage du matériel - Échanges avec les stagiaires et mise au point des notions vues les deux premiers jours - Mise en situation sur parcelle - Analyse des choix faits par les stagiaires
	APRES-MIDI	- Apprentissage de l'affûtage du matériel - Exercices d'échauffement - Travaux pratiques de la taille
	<u>4^{ème} JOUR</u> MATIN	- Affûtage du matériel - Exercices d'échauffement - Notion de consigne de taille selon cahier des charges de l'entreprise - Définition de la charge (notions d'évaluation de la charge, répartition de la charge selon un système de taille, respecter les consignes) - Notion de vigueur en relation avec la charge et le rendement de l'appellation - Pratique : mise en situation avec réflexion et adaptation de la charge
	APRES-MIDI	- Affûtage du matériel - Exercices d'échauffement - Pratique de la taille sur parcelle selon les critères vus précédemment - Adaptation des gestes et postures : - Initiation à la pratique de la taille Poussard - Évaluation finale - Bilan

				TRAVAUX EN VERT	
Objectifs généraux		SAVOIR IDENTIFIER ET PRATIQUER LES DIFFÉRENTES OPÉRATIONS DE TRAVAUX EN VERT			
Objectifs opérationnels		Être capable de : • Comprendre la morphologie et la physiologie de la vigne • Décrire le cycle végétatif de la vigne • Identifier les différents systèmes de taille • Connaître les effets de la taille en vert sur la souche • Observer le cep pour effectuer l'épamprage • Comprendre et réaliser les autres opérations de travaux en vert manuels			
Dates		Dates		Lieu de formation	
		Du 02 au 04 Juin 2025		Blanquefort ou Montagne	
		☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 21h Temps plein à raison de 7h par jour – Rythme continu Horaires & localisation de la formation : MONTAGNE : 36 Route de Goujon – 33570 MONTAGNE Cedex – Tél : 05 57 40 03 09 – Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05 56 35 61 10 – Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. États de présence de la formation renseignés par ½ journée. Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Simon ABRIVARD ou Thierry MEYRE– ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes			
Modalités					
Organisation de la formation					
Encadrants					
Mode d'évaluation		Évaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.			
Validation		Attestation de compétences & attestation de fin de formation			
Public visé		Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner – Autres statuts : nous consulter			
Niveau d'entrée / Prérequis Effectifs		Aucune exigence – Ni certification / Aucun Mini : 5 / Maxi : 8			
Modalités de rémunération		Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.			
Modalités d'entrée		Positionnement par employeur Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT®-FCC.docx			
Modalités d'inscription		Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006			
Coût		27€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat , Coût pédagogique financé à 100% Autres : nous consulter			
Contact		Mme GUIONIE Audrey 05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.			



www.cdfacfppa33.com

Version janvier 2025

20



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	1^{er} JOUR MATIN	• Rappel de la morphologie et physiologie de la vigne • Calendrier des travaux selon le cycle de la vigne • Reconnaissance des différents systèmes de taille • Les différents types d'épamprage : tête ou tronc • Identification des rameaux à enlever • Présentation des autres travaux en vert : levage, écimage, rognage, échardage, effeuillage, éclaircissage, etc. • Outils nécessaires aux opérations de travaux en vert
	APRES-MIDI	• Exercices d'échauffement • Mises en situation sur parcelle de l'épamprage et du dédoublage • Agir selon les règles de gestes et postures
	2^{ème} JOUR MATIN	• Exercices d'échauffement • Entretien du matériel utilisé pour les travaux • Mises en situation sur parcelle de l'épamprage et du dédoublage • Agir selon les règles de gestes et postures
	APRES-MIDI	• Exercices d'échauffement • Mises en situation sur parcelle du levage • Présentation théorique des techniques d'écimage et de rognage • Agir selon les règles de gestes et postures
	3^{ème} JOUR MATIN	• Exercices d'échauffement • Mises en situation sur parcelle de l'effeuillage et échardage • Agir selon les règles de gestes et postures
	APRES-MIDI	• Exercices d'échauffement • Entretien du matériel utilisé pour les travaux • Mises en situation sur parcelle de l'éclaircissage • Agir selon les règles de gestes et postures • Évaluation finale • Bilan

Version janvier 2025



MALADIES DU BOIS ET DE LA SOUCHE

Objectifs généraux	SAVOIR RECONNAÎTRE LES DIFFÉRENTES MALADIES DU BOIS						
Objectifs opérationnels	Être capable de : - Savoir reconnaître les maladies virales - Savoir reconnaître les maladies bactériennes - Savoir reconnaître les maladies cryptogamiques						
Dates	<table><tr><th>Dates</th><th>Lieu de formation</th></tr><tr><td>22 & 23 Janvier 2025</td><td rowspan="2">Blanquefort/ Montagne</td></tr><tr><td>01 & 02 Décembre 2025</td></tr></table>	Dates	Lieu de formation	22 & 23 Janvier 2025	Blanquefort/ Montagne	01 & 02 Décembre 2025	
Dates	Lieu de formation						
22 & 23 Janvier 2025	Blanquefort/ Montagne						
01 & 02 Décembre 2025							
Modalités	☒ Cours théoriques☒ Cours pratiques☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Simon ABRIVARD ou Thierry MEYRE– ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes						
Organisation de la formation	Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation. Attestation de fin de formation Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter Attestation de suivi de formation ou répondre aux exigences du positionnement réalisé par l'entreprise Mini : 4 / Maxi : 8 Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur. Positionnement par employeur Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSRIPT°-FCC.docx Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006						
Encadrants							
Mode d'évaluation							
Validation							
Public Visé							
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs							
Modalités de rémunération							
Modalités d'entrée							
Modalités d'inscription							
COÛT	27€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Autres : nous consulter						
Contact	Mme GUIONIE Audrey 05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet. www.cdfacfppa33.com						

Version janvier 2025

22



MALADIES DU BOIS ET DE LA SOUCHE

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu

Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	3h30	Connaître les maladies, les conditions favorables à leur développement et les risques lors de la taille.	- Connaissance des maladies du bois et dépérissement de la souche : <u>Eutypiose</u> <u>Pourridiés</u> - Identification des symptômes - Connaissance de leur biologie et leur mode de contamination. - Connaissance des cépages sensibles, des zones propices au développement - Connaissance des techniques prophylactiques
	3h30	Savoir reconnaître sur le terrain deux maladies de dépérissement de la vigne et savoir agir face à ces maladies	- Restitution du cours théorique sur terrain pédagogique par l'identification des symptômes des 3 maladies - Application des techniques curatives - Évaluation formative
	3h30	Connaître les maladies, les conditions favorables à leur développement et les risques lors de la taille	- Connaissance des maladies du bois et dépérissement de la souche : - ESCA - BDA - Identification des symptômes - Connaissance de leur biologie et leur mode de contamination - Connaissance des cépages sensibles, des zones propices au développement - Connaissance des techniques prophylactiques
	3h30	Savoir reconnaître sur le terrain deux maladies de dépérissement de la vigne et savoir agir face à ces maladies	- Restitution du cours théorique sur le terrain pédagogique par l'identification des symptômes des 3 maladies - Application des techniques curatives - Évaluation formative - Échange avec les stagiaires et bilan de fin de formation

  RECONNAISSANCE DES MALADIES, RAVAGEURS SUR LA VIGNE		
Objectifs généraux	RECONNAÎTRE LES PRINCIPALES MALADIES DE LA VIGNE ET SAVOIR ADAPTER LES MOYENS DE LUTTE	
Objectifs opérationnels	Être capable de : - Identifier les maladies estivales - Identifier les maladies du bois et de la souche - Reconnaître les symptômes et les conditions favorables à leur développement - Adapter les moyens de lutte aux différentes maladies - Identifier les carences de la vigne	
Dates	Dates	Lieu de formation
	23 & 24 Jun 2025	Blanquefort ou Montagne
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.	
	Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPELPPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Simon ABRIVARD – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes	
Organisation de la formation	 Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.	
Encadrants	Attestation de fin de formation	
Mode d'évaluation	Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter	
Validation	Attestation de suivi de formation ou répondre aux exigences du positionnement réalisé par l'entreprise	
Public Visé	Mini : 4 / Maxi 8	
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs	Attestation de suivi de formation ou répondre aux exigences du positionnement réalisé par l'entreprise Mini : 4 / Maxi 8	
Modalités de rémunération	Positionnement par employeur	
Modalités d'entrée	Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx	
Modalités d'inscription	Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006	
COÛT	27€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Autres : nous consulter	
Contact	Mme GUIONIE Audrey 05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.	



RECONNAISSANCE DES MALADIES, RAVAGEURS SUR LA VIGNE

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Durée	Contenu
	1 ^{er} JOUR MATIN	Les différentes maladies végétatives • Symptômes et dégâts • Les maladies cryptogamiques • Les insectes et acariens • Les carences
	APRES-MIDI	Reconnaissance sur le terrain des principales maladies : • Symptômes sur feuilles, sur grappes, sur rameaux • Comparaison avec un livret de synthèse reprenant les principales maladies • Conditions favorables au développement des maladies : sensibilité des cépages, climat, pratiques viticoles
	2 ^{ème} JOUR MATIN	Théorie sur les maladies dégénératives de la souche <u>L'Eutypiose, l'Esca, BDA :</u> • Les symptômes sur bois, sur végétation • Quand peut-on les observer ? • Biologie du champignon • Sensibilité des cépages • Conséquences de la maladie • Les moyens de lutte <u>Le Pourridié :</u> • Les symptômes • Les moyens de lutte <u>La Nécrose Bactérienne:</u> • La sensibilité des cépages • Les symptômes • La biologie de la bactérie • Les modes de contamination • Les moyens de lutte <u>Les Broussins :</u> • La bactérie • Comment se forment les broussins • Conséquences sur le vignoble
	APRES-MIDI	Reconnaissance sur le vignoble avec le livret de synthèse des maladies Évaluation finale Bilan de fin de formation



UTILISATION ET RÉGLAGE DU PULVÉRISATEUR EN VITICULTURE

Objectifs généraux	• PRÉPARER, RÉPARER ET ENTRETENIR LES DIFFERENTS PULVÉRISATEURS EN SÉCURITÉ • OPTIMISER L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES : ÉTALONNAGE ET IDENTIFICATION DES DYSFONCTIONNEMENTS DU PULVERISATEUR					
Contenu	• Environnement et sécurité en lien avec la pulvérisation • Les différents pulvérisateurs, leur constitution • Les paramètres de réglage, de répartition et d'étalonnage • Préparer le pulvérisateur • Repérer les anomalies de fonctionnement • Entretenir le pulvérisateur • Mettre en œuvre les consignes de sécurité					
Dates	<table><tr><th>Dates</th><th>Lieu</th></tr><tr><td>17 & 18 Mars 2025</td><td>Blanquefort et/ou Montagne</td></tr></table>	Dates	Lieu	17 & 18 Mars 2025	Blanquefort et/ou Montagne	
Dates	Lieu					
17 & 18 Mars 2025	Blanquefort et/ou Montagne					
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Thierry MEYRE ou Marc-Antoine BEAUVINEAU – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.					
Organisation de la formation	 Attestation de compétences & attestation de fin de formation					
Encadrants	Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter					
Mode d'évaluation	Attestation de suivi de formation ou répondre aux exigences du positionnement réalisé par l'entreprise Mini : 4 / Maxi 8					
Validation	Attestation de compétences & attestation de fin de formation					
Public Visé	Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter					
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs	Attestation de suivi de formation ou répondre aux exigences du positionnement réalisé par l'entreprise Mini : 4 / Maxi 8					
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.					
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx					
Modalités d'inscription	Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006					
COÛT	30€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat , Coût pédagogique financé à 100% Autres : nous consulter					
Contact	Mme GUIONIE Audrey 05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.					



UTILISATION ET RÉGLAGE DU PULVÉRISATEUR EN VITICULTURE

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	Aspects généraux et législatifs	1h30	Connaître le contexte et les enjeux actuels	• Environnement et sécurité en lien avec la pulvérisation. • Les différents pulvérisateurs, leur constitution.
	Savoir préparer, réparer et entretenir les différents pulvérisateurs selon leur constitution en respectant les consignes de sécurité	2h	Régler et étalonner un pulvérisateur	• Les paramètres de réglage, de répartition et d'étalonnage • Mise en situation
		3h	Préciser l'étalonnage et identifier les dysfonctionnements du pulvérisateur pour optimiser l'utilisation des produits phytosanitaires	• Préparer le pulvérisateur • Repérer les anomalies de fonctionnement • Mise en situation sur pulvérisateur
	Bilan	0h30		Bilan

Version janvier 2025

PROTECTION INTEGRÉE DU VIGNOBLE

Objectifs généraux

- CONNAÎTRE ET SAVOIR METTRE EN PLACE LES MÉTHODES DE LUTTES INTÉGRÉES VISANT LES MALADIES CRYPTOGRAMIQUES DE LA VIGNE.
- CONNAÎTRE ET SAVOIR METTRE EN PLACE LES MÉTHODES DE LUTTES INTÉGRÉES VISANT LES INSECTES RAVAGEURS DE LA VIGNE.

Contenu

Être capable de :

- Analyser les freins à priori à la mise en place des techniques de luttes intégrées
- Analyser objectivement compte tenu des connaissances acquises.

Dates

Dates	Lieu
17 & 18 Mars 2025	BLANQUEFORT

Modalités

☒ Cours théoriques

☒ Cours pratiques

☒ Études de cas

☒ Mise en situation pratique

☒ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPEFPA –

Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacppa33.com

Organisation de la formation

Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Simon ABRIVARD – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Mode d'évaluation

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Public Visé

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs

Connaissances de base en viticulture, connaissances des maladies et des ravageurs de la vigne, compréhension des principes de base de la protection des cultures

Mini : 4 / Maxi 8

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

Modalités d'entrée

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Modalités d'inscription

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur <https://cdfacppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT-FCC.docx>

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :

<https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogue/#/result?of=33323.006>

COÛT

25€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres : nous consulter

Contact

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com

www.cdfacppa33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Version janvier 2025

28



PROTECTION INTEGRÉE DU VIGNOBLE

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Objectifs spécifiques	Contenu
	<u>Jour 1</u> Introduction à la protection intégrée des Vignobles	• Présentation des principes de base de la protection intégrée dans les vignobles • Avantages de la protection intégrée par rapport aux approches conventionnelles • Comprendre l'importance de la lutte intégrée pour la durabilité du vignoble
	Lutte intégrée contre les maladies cryptogamiques de la vigne	• Identification des principales maladies cryptogamiques affectant la vigne • Étude des cycles de vie des pathogènes et des facteurs favorables à leur développement • Présentation des méthodes de prévention et de lutte intégrée contre les maladies cryptogamiques • Mise en place de mesures culturales pour réduire les risques de maladies
	<u>Jour 2</u> Lutte intégrée contre les insectes ravageurs de la vigne	• Identification des principaux insectes ravageurs de la vigne • Étude des cycles de vie des insectes et des facteurs favorables à leur prolifération • Présentation des méthodes de prévention et de lutte intégrée contre les insectes ravageurs • Utilisation de méthodes de surveillance et de bio contrôle pour réduire l'utilisation de pesticides
	Analyse des freins à la mise en place des techniques de lutte intégrée	• Identification des principaux obstacles à l'adoption de la lutte intégrée dans les vignobles • Étude des facteurs économiques, techniques et culturels influençant la décision des viticulteurs • Analyse des avantages économiques et environnementaux de la lutte intégrée • Développement de stratégies pour promouvoir la mise en place de la lutte intégrée dans les vignobles • Bilan de formation

Version janvier 2025



CONDUITE D'ENGINS VITICOLES

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	Consignes de sécurité à l'utilisation des tracteurs	2h	Conduire en sécurité	- Les risques encourus lors de l'utilisation d'un engin agricole - Les accidents les plus graves - La sécurisation du tracteur - Les règles de sécurité à respecter - Les précautions d'emploi dans le cadre de la prise en main du tracteur (mise en route et entretien) - Mise en situation
	Présentation du tracteur, architecture, circuits	2h	Identifier les organes constitutifs du tracteur	- Architecture du tracteur interligne et/ou enjambeur - Les circuits d'alimentation, de refroidissement et de lubrification - Mise en situation
	Familiarisation avec le tracteur sur les manœuvres de base	3h	Prendre en main le tracteur sur les notions de base : démarrage, premiers déplacements	- Repérage des organes constitutifs du tracteur - Mise en situation - Vérifications avant démarrage - Démarrage du tracteur - Déplacement en sécurité - Entretien périodique - Mise en situation
	Manœuvrer, prendre en compte le gabarit du tracteur viticole, et atteler un outil	2h	Conduire en sécurité	- Marche avant et marche arrière - Prise de gabarit - Conduite en ligne droite et sur parcours
		2h	Atteler et dételier en sécurité	- Exercices de conduite en marche avant et marche arrière - Ligne droite - Parcours complexes - Initiation à l'attelage : exercices de précision en marche arrière
	Manœuvrer et prendre en compte le gabarit avec un outil porté	8h	- Atteler et dételier en sécurité - Conduire l'ensemble tracteur outil porté en sécurité	- Exercices de conduite en marche avant et marche arrière - Conduire l'ensemble tracteur-remorque en ligne droite - Atteler et dételier un outil en sécurité en utilisant les fonctions du tracteur
	Évaluation et bilan de la formation	2h	Réaliser le retour d'expérience sur la formation par les stagiaires (acquis/satisfaction)	- Évaluation des acquis - Évaluation de la formation

Version janvier 2025

CONDUITE ET ENTRETIEN DU TRACTEUR

Objectifs généraux

CONDUIRE ET ENTRETENIR LE MATERIEL DE FAÇON OPTIMALE AFIN DE LIMITER LES FRAIS DE CARBURANT ET DE RÉPARATION ET INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Objectifs opérationnels

- Maîtrise de la réglementation en matière de conduite de matériel agricoles optimisée
- Maîtrise des opérations de contrôle et entretien pour la prise en main
- Maîtrise des consignes et règles de sécurité
- Maîtrise des principales manœuvres

Dates

Dates	Lieu de formation
27 & 28 Février 2025	Montagne
26 & 27 Juin 2025	
20 & 21 Novembre 2025	

Modalités

☒ Cours théoriques

☒ Cours pratiques

☒ Études de cas

☒ Mise en situation pratique

☒ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLFPA –

Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Organisation de la formation

Durée : 14h

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :
MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09
- Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30
Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Marc-Antoine BEAUVINEAU, Thierry MEYRE, Simon ABRIVARD – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Mode d'évaluation

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Public Visé

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs

Permis B (selon condition)
Mini : 4 / Maxi 8

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

Modalités d'entrée

Positionnement par employeur
Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Modalités d'inscription

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur <https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT-FCC.docx>
Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :
<https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003>

COÛT

29,5€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%
Autres : nous consulter

Contact

Mme GUIONIE Audrey
05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com
Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Version janvier 2025

www.cdfacfppa33.com

32



CONDUITE ET ENTRETIEN DU TRACTEUR

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	Jour 1 MATIN	3h30	Introduction à la conduite de matériel agricoles optimisée	- Le cadre légal de la conduite d'engins agricoles - Les différents matériel roulant en engins rencontrés en agriculture
	APRÈS-MIDI	3h30	Les opérations de contrôle et entretien pour la prise en main	- Témoins et commandes - Signalisation branchements - Fonctionnement du moteur diesel - Circuits électriques et alimentation, circuits de lubrification, circuit de refroidissement - Transmissions mécaniques et hydrauliques - Niveaux et appoints, courroies, filtres - Équipements - Notion d'économie vis-à-vis d'un entretien courant - Entretien et consommation - Entretien et pollution environnementale
	Jour 2 MATIN	3h30	Consignes et règles de sécurité	- Risques inhérents au fonctionnement de l'engin - Opérations et comportement avant la mise en route - Accession au poste de conduite - Réglage du poste de conduite - Différents contrôles (freins, voyant, niveaux) et comportement en action - Déplacement (vitesses) - Position de l'engin par rapport au trajet et au travail à exécuter - Calcul de consommation selon la vitesse et le régime moteur - Prise en compte de l'environnement (aérien, souterrain, de surface) - Opérations à l'arrêt de la machine - Stationnement de l'engin - Positionnement des équipements
	APRÈS-MIDI	3h30	La conduite	- Manœuvres avec différents outils (remorque, benne, matériel porté) - Marche avant, marche arrière - Utilisation du relevage hydraulique (manœuvres et conduite) - Attelage et dételage des outils traines, portés ou semi-portés - Les régimes moteurs et vitesse de travail - Les règles de sécurité sur route et en situation de travail

Version janvier 2025



CONDUITE D'UNE MACHINE A VENDANGER

Objectifs généraux

- MAÎTRISER LE NIVEAU DE CONDUITE INITIAL D'UNE MACHINE À VENDANGER (CONDUITE, RÉGLAGE).
- GÉRER L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DE LA MACHINE À VENDANGER EN OPTIMISANT LA SÉCURITÉ ET L'HYGIÈNE.

Objectifs opérationnels

NIVEAU PERFECTIONNEMENT

- Connaissance des évolutions technologiques des machines à vendanger
- Paramètres de sécurité
- Maîtrise de la conduite et manœuvres avec précision
- Adaptation des réglages
- Repérage des anomalies de fonctionnement et pannes éventuelles
- Application d'un protocole d'Hygiène et de nettoyage de la machine à vendanger

Dates

Dates	Lieu de formation
Du 1 ^{er} au 03 Juillet 2025	Montagne
Du 27 au 29 Août 2025	

Modalités

LE +

•Piste de conduite



☒ Cours théoriques

☒ Cours pratiques

☒ Études de cas

☒ Mise en situation pratique

☒ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA –

Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Organisation de la formation

Durée : 21h

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09

- Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée



Encadrants

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde (Marc-Antoine BEAUVINEAU) et de la MFR du Libournais – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Mode d'évaluation

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Validation

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Public Visé

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs

Aucune exigence - Ni certification / Aucun

Mini : 4 / Maxi 8

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

Modalités d'entrée

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Modalités d'inscription

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur <https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx>

Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : <https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006>

COÛT

30€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat,

Coût pédagogique financé à 100%

Autres : nous consulter

Contact

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com

www.cdfacfppa33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Version janvier 2025

34



CONDUITE D'UNE MACHINE A VENDANGER

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	Rappel des éléments constitutifs de la machine à vendanger	2h	Connaître le fonctionnement des éléments de récolte et leurs réglages	- Les différents systèmes et leurs commandes selon les engins - Les consignes des règles de sécurité
			- État des lieux des capacités de conduite de la machine à vendanger sur parcours balisé - Réaliser les manœuvres complexes	- Exercices sur parcours balisé sur manœuvres simples et complexes - Prise de rang
	Connaissance et évolution technologiques des machines à vendanger	5h	- Prise de rangs simples et complexes - Optimisation de manœuvres pour améliorer le rendement de chantier	Exercices sur parcours balisé sur manœuvres simples et complexes, sur chemin large et étroit
	Se perfectionner sur la prise de rangs	5h	- Conduire dans les rangs en utilisant les fonctionnalités de la tête de récolte - Régler les éléments de la tête de récolte	Mise en situation de récolte avec analyse des points forts et points faibles de chacun
	Qualité de travail et qualité de la récolte	2h	- Vérifier son matériel, les systèmes hydrauliques et autres circuits - Repérer et analyser les anomalies - Étude de cas d'une journée type de vendanges	- Mise en situation avec auto-évaluation sur poste de travail - Ajustements des réglages - Mise en place des procédures de récolte
	Mise en situation d'une journée type de vendanges	3h30	- Gestion du remplissage et du vidage de bennes - Relation tracteur machine - Réaliser des manœuvres complexes	- Mise en situation d'une journée de vendange avec préparation de la machine et ajustement des réglages - Mise en place du protocole de vidage des bennes avec le chauffeur de tracteur
	Protocole d'hygiène	2h30	Application du protocole d'hygiène et désinfection	- Opérations à effectuer au départ de la parcelle - Lavage et désinfection de la machine
	Évaluation et bilan de la formation	1h	Évaluations et bilan de la formation	- Évaluation des acquis - Évaluation de la formation

Objectifs généraux	CONNAITRE LES TECHNIQUES ET LE MATERIEL DU TRAVAIL DU SOL EN VITICULTURE AFIN DE LIMITER L'USAGE DES HERBICIDES							
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Connaître les différents types de sol • Connaître les différents outils et techniques de travail du sol en viticulture • Savoir identifier et ajuster les paramètres de réglage • Savoir identifier les dysfonctionnements et ajuster les réglages							
Dates	<table><tr><th>Dates</th><th>Lieu de formation</th></tr><tr><td>Du 24 au 26 Février 2025</td><td rowspan="2">Montagne</td></tr><tr><td>Du 03 au 05 Novembre 2025</td></tr></table>	Dates	Lieu de formation	Du 24 au 26 Février 2025	Montagne	Du 03 au 05 Novembre 2025		
Dates	Lieu de formation							
Du 24 au 26 Février 2025	Montagne							
Du 03 au 05 Novembre 2025								
Modalités	LE + • Piste de conduite • Perfectionnement possible  ☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 21h (dont 7H en FOAD pour les publics VIVEA) Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée							
Organisation de la formation								
Encadrants	Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Thierry MEYRE ou Marc-Antoine BEAUVINEAU – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes							
Mode d'évaluation	Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.							
Validation	Attestation de compétences & attestation de fin de formation							
Public Visé	Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner – Exploitants non salariés VIVEA . Autres statuts : nous consulter							
Niveau d'entrée /Prérequis	Aucune exigence - Ni certification / Aucun							
Effectifs	Mini : 4 / Maxi 8							
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.							
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur							
Modalités d'inscription	Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA – Acceptation du règlement intérieur							
	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx							
	<u>Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :</u> <u>https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006</u> <u>ou sur le site de VIVEA pour les Exploitants agricoles non salariés</u>							
	<u>Pour les Exploitants non salariés VIVEA, 45€ de l'heure pour la 1ère journée distanciel (Formation Mixte Digitale), puis les 2 autres journées en présentiel à 30€/H</u>							
COÛT	<u>Pour les stagiaires salariés agricoles d'entreprises de -50 salariés relevant d'Ocapiat 30€ de l'heure dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100%</u>							
	Autres : nous consulter							
Contact	Mme GUIONIE Audrey 05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.							

Version janvier 2025



ZÉRO HERBICIDE TRAVAIL DU SOL

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	Connaissance théorique du sol et des différents outils de travail du sol	3H30	- Identifier les constituants et critères d'appréciation du sol - Comprendre les différents outils de travail du sol - Savoir préparer et utiliser un tracteur	- Les bases de l'agronomie liées à l'activité viticole : rôle du travail du sol et saisonnalité (travail d'automne, fin d'hiver, printemps, été) - Comprendre les techniques et outils de travail du sol en viticulture : les 4 familles d'outils, fonction action, anomalies et dysfonctionnements - Comprendre les bases théoriques et la nomenclature de ces outils - Savoir adapter le palissage à la mécanisation et savoir réaliser l'entretien sous le rang - Comprendre l'importance de la pression des pneumatiques - Savoir gérer les manœuvres et les prises de rangs
	Connaissance des différents outils de travail du sol et des points de réglage	3H30	Connaître les différents outils de travail du sol et savoir les prérégler	- Comprendre le fonctionnement du matériel des différentes familles d'outils - Savoir identifier les points de réglage - Savoir choisir le matériel en adéquation avec le planning d'intervention
	Mise en situation pratique de travail du sol	3h30	- Savoir atteler et dételé en sécurité des outils de travaux du sol - Savoir analyser le fonctionnement et identifier les dysfonctionnements et les corrections à apporter.	- Apprendre les techniques d'attelage/de dételage/de réglages à l'atelier d'outils de la famille « décavaillonnage » - Mise en pratique sur le terrain dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation du matériel - Se former à la pratique des différents montages et accessoires adaptables sur les outils de décavaillonnage - Savoir ajuster les réglages selon le comportement du sol
		3h30		- Apprendre les techniques d'attelage/de dételage/de réglages à l'atelier d'outils de la famille « travail à plat » - Mise en pratique sur le terrain dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation du matériel - Se former à la pratique des différents montages et accessoires adaptables sur les outils de travail à plat - Savoir ajuster les réglages selon le comportement du sol

Version janvier 2025



ZERO HERBICIDE TRAVAIL DU SOL

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	Mise en situation pratique de travail du sol	3h30	- Savoir atteler et dételer en sécurité des outils de travaux du sol. - Savoir analyser le fonctionnement et identifier les dysfonctionnements et les corrections à apporter	- Apprendre les techniques d'attelage/de dételage/de réglages à l'atelier d'outils de la famille de « buttage » - Mise en pratique sur le terrain dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation du matériel - Se former à la pratique des différents montages et accessoires adaptables sur les outils de buttage - Savoir ajuster les réglages selon le comportement du sol
		3h30		- Apprendre les techniques d'Attelage/de Dételage/de Réglages à l'atelier d'outils de la famille des « semis et entretien de l'enherbement » - Mise en pratique sur le terrain dans le cadre des bonnes pratiques d'utilisation du matériel - Se former à la pratique des différents montages et accessoires adaptables sur les outils de semis et d'entretien de l'enherbement - Savoir ajuster les réglages selon le comportement du sol

Version janvier 2025



CONDUITE DE MACHINE À VENDANGER RÉALITE VIRTUELLE

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

Dates

Modalités

Organisation de la formation

Encadrants

Mode d'évaluation

Validation

Public Visé

Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs

Modalités de rémunération

Modalités d'entrée

Modalités d'inscription

COÛT

Contact

• CONNAITRE LES RÈGLES DE SÉCURITÉ LIÉES À L'UTILISATION D'UNE MACHINE À VENDANGER

• SAVOIR CONDUIRE UNE MACHINE À VENDANGER SUR UN SIMULATEUR DE RÉALITÉ VIRTUELLE.

• SAVOIR TRANSFÉRER LES RÈGLES DE CONDUITE SÉCURITAIRES SUR UNE MACHINE PHYSIQUE

Être capable de :

- Connaître les principaux types de machines à vendanger et leurs éléments constitutifs
- Prendre en main la machine à vendanger dans le cadre de la simulation
- Maîtriser les principaux éléments de conduite en simulation
- Connaître les principaux risques liés à l'utilisation des machines à vendanger
- Connaître les règles sécuritaires de conduite de ce type d'engins agricoles
- Savoir conduire sur route en situation virtuelle
- Savoir conduire dans le vignoble en situation virtuelle
- Faire un transfert des compétences acquises en simulation sur un engin « grandeur nature »

Dates	Lieu de formation
Du 1 ^{er} au 03 Juillet 2025	Montagne

☒ Cours théoriques

☒ Cours pratiques

☒ Études de cas

☒ Mise en situation pratique

☒ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA, et simulateur de conduite E-CAB

Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Durée : 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :
MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09
- Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Marc-Antoine BEAUVINEAU

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun

Mini : 4 / Maxi 6

Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur.

Positionnement par employeur

Conventionnement accordé par OCPIAT – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur <https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT-FCC.docx>

Et inscription sur le site d'OCPIAT du (des) salarié(s) :
<https://offredeformation.ocpiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006>

30€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocpiat, Coût pédagogique financé à 100%

Autres : nous consulter

Mme GUIONIE Audrey

05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Version janvier 2025





PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu

Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
- Les différents types de machines à vendanger - Connaître les éléments constitutifs de la machine - Présentation du simulateur de conduite	3h30	- Connaître les principaux types de machines à vendanger et leurs éléments constitutifs - Connaître les principaux risques liés à l'utilisation des machines à vendanger - Connaître les règles sécuritaires de conduite de ce type d'engin agricole	- Connaître la sécurité liée à l'utilisation de ce type de machine - Présentation des gammes par marque - Caractéristiques des engins - Identification des organes - Présentation des règles de circulation sur route - Contrôle du matériel - Sensibilisation aux risques professionnels dans le cadre de l'utilisation des engins agricoles - Risques liés aux addictions - Fonctionnement du simulateur ECAB
- Conduite virtuelle sur simulateur - Prise en main de la machine - Maîtrise du gabarit et des trajectoires de conduite	3h30	- Prendre en main la machine à vendanger dans le cadre de la simulation - Maîtriser les principaux éléments de conduite en simulation	- Marche avant - Marche arrière - Prise de gabarit - Conduite en ligne droite sur parcours
- Connaissance des règles sécuritaires de la conduite des machines à vendanger sur parcelles avec conduite virtuelle sur parcelle - Appréhender, évaluer, minimiser les risques.	3h30	Savoir conduire dans le vignoble en situation virtuelle	- Récolte virtuelle sur parcelle de vigne - Gestion des entrées et sorties de rangs - Gestions des vitesses avec régulateur - Réglages des organes de récolte pour optimiser la vendange - Gestion du vidage des bennes
Connaissance des règles sécuritaires de la conduite des machines à vendanger sur route avec conduite virtuelle sur route	3h30	Savoir conduire sur route en situation virtuelle	- Conduite sur route en différents points stratégiques (rond-point, tourne à gauche, etc.) - Prise de gabarit
Prise en main d'une machine réelle sur piste de conduite	3h30	Faire un transfert des compétences acquises en simulation sur un engin « grandeur nature »	- Marche avant - Marche arrière - Prise de gabarit - Conduite en ligne droite sur parcours
Vendanges virtuelles sur plateforme technique sur machine réelle	3h30	Faire un transfert des compétences acquises en simulation sur un engin « grandeur nature »	- Prise de rangs - Conduite sur rangs virtuels - Bilan de fin de formation

Version janvier 2025

 		CONDUITE D'ENGINS AGRICOLES SUR SIMULATEUR					
Objectifs généraux		• CONDUIRE EN SÉCURITÉ DES ENGINS AGRICOLES • EFFECTUER L'ENTRETIEN GÉNÉRAL ET PRÉVENTIF DES ENGINS					
Objectifs opérationnels		Être capable de : • Connaître les principales commandes et leurs fonctions • Comprendre le fonctionnement de l'engin • Gérer la prise de rangs et un débit de chantier • Maîtriser les sécurités sur les appareils					
Dates		<table><tr><th>Dates</th><th>Lieu de formation</th></tr><tr><td>Du 12 au 14 Mai 2025</td><td>Montagne</td></tr></table>	Dates	Lieu de formation	Du 12 au 14 Mai 2025	Montagne	
Dates	Lieu de formation						
Du 12 au 14 Mai 2025	Montagne						
Modalités		☒ Cours théoriques☒ Cours pratiques☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA, et simulateur de conduite E-CAB <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée					
Organisation de la formation		Formateurs qualifiés et expérimentés en Viticulture/agroéquipement : Marc-Antoine BEAUVINEAU Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation. Attestation de compétences & attestation de fin de formation Salariés d'exploitations agricoles cotisant à OCAPIAT, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter Fiches de positionnement Mini : 4 / Maxi 8 Voir conditions avec l'employeur ou l'organisme financeur. Positionnement par employeur Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003					
Encadrants							
Mode d'évaluation							
Validation							
Public Visé							
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs							
Modalités de rémunération							
Modalités d'entrée							
Modalités d'inscription							
COÛT		29,50€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat. Coût pédagogique financé à 100% Autres : nous consulter					
Contact		www.cdfacfppa33.com Mme GUIONIE Audrey 05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.					

Version janvier 2025

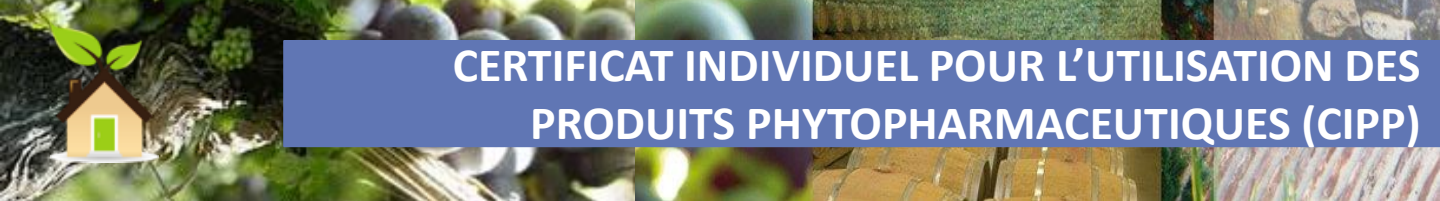


CONDUITE D'ENGINS AGRICOLES SUR SIMULATEUR

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences Pédagogiques	Durée	Contenu
	JOUR 1 Matin	3h30	- Information sur les témoins (tableau de bord) - Les commandes et leurs fonctions - Les niveaux et appoints, courroies, filtres - Les équipements (informations sur les risques inhérents au fonctionnement) de l'engin
	Après-midi	3h30	- Opérations et comportement avant la mise en route - Opérations et comportement à la mise en route - Accession au poste de conduite - Réglage du poste de conduite
	JOUR 2 Matin	3h30	- Les différents contrôles (freins, voyant, niveaux) et comportement en action - Déplacement (vitesse) - Position de l'engin par rapport au travail à exécuter - Déplacement sur divers types de voiries (routes rurales, agglomération)
	Après-midi	3h30	- Réalisation d'un travail (situations changeantes: climat, heure de travail) - Prise en compte de l'environnement (aérien, souterrain, de surface) - Opérations à l'arrêt de la machine - Stationnement de l'engin
	JOUR 3 Matin	3h30	- Position des équipements - Les sécurités - Liaisons par la prise de force
	Après-midi	3h30	- Informations sur la mise en œuvre, protection et sécurité - Liaisons des prises hydrauliques et électriques - Manœuvres avec le simulateur sur route en simulation de travail ou de manœuvre sur l'exploitation - Marche avant, marche arrière - Bilan final de la formation

Versión janvier 2025



CERTIFICAT INDIVIDUEL POUR L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (CIPP)

Objectifs généraux

PREVENIR LES RISQUES POUR LA SANTE ET L'ENVIRONNEMENT.
CONNAÎTRE LA REGLEMENTATION LIEE A L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES.
METTRE EN ŒUVRE DES STRATEGIES ALTERNATIVES.

+ infos

FORMATION À
BLANQUEFORT

Pièce d'identité
à fournir + copie
du certificat
initial

Renouvellement
entre 2 & 9 mois
avant expiration

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



**MON
COMPTE
FORMATION**

vivea
Fonds pour
la Formation
des Entrepreneurs
du Vivant

		Total	réglementation et sécurité environnementale	Santé – Sécurité sur espaces ouverts au public	Réduction de l'usage – Méthodes alternatives	Examen
OPÉRATEUR ENTREPRISE SOUMISE OU NON À AGRÉMENT	Formation initiale + test	14h	3h	7h	3h	1h
	Renouvellement	7h	2h	3h	2h	/
DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT	Formation initiale + test	21h	7h	6h	7h	1h
	Renouvellement	7h	2h	2h	3h	/
DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT	Formation initiale + test	14h	4h	4h	5h	1h
	Renouvellement	7h	2h	2h	3h	/
VENTE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (VENTE DE PRODUITS PROFESSIONNELS)	Formation initiale + test	21h	6h	7h	7h	1h
	Renouvellement	7h	2h	2h	3h	/
VENTE DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (VENTE DE PRODUITS GRAND PUBLIC)	Formation initiale + test	21h	7h	8h	5h	1h
	Renouvellement	7h	2h	2h	3h	/
CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES	Formation initiale + test	28h	9h	6h	12h	1h
	Renouvellement	14h	4h	3h	7h	/
TEST SEUL		1h30				

* Choix du CIPP :

La (ou les) personne(s) à former :

CIPP

achète(nt) et utilise(nt) des produits dans le cadre
d'activités de Prestation de services

**DÉCIDEUR EN ENTREPRISE
SOUMISE À AGRÉMENT**

achète(nt), manipule(nt) et utilise(nt), des produits pour
leur propre entreprise ou dans le cadre de l'entraide en
exploitation agricole

**DÉCIDEUR EN ENTREPRISE
NON SOUMISE À AGRÉMENT**

Manipule(nt) et applique(nt) les produits phytosanitaires en
tant que salariés des exploitations agricoles ou
d'entreprises de travaux agricoles

Opérateur

Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) OPÉRATEUR	
Objectifs généraux	• PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT • CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES • METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques • Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques
Dates	Dates et lieux 10-11 Mars 2025 Blanquefort / 24-25 Mars 2025 Montagne / 24-25 Avril 2025 Bommès / 6-7 Novembre 2025 Blanquefort
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique ☒ Test en présentiel sur ordinateur au CFPPA DE LA GIRONDE Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative – Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 BOMMÈS : 1 la Tour Blanche – 33210 BOMMÈS – Tél. 05.57.98.02.74 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h30-17h00 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes Questionnaire en ligne sur le site de DRAAF pour le certificat individuel. Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.
Organisation de la formation	• Pour les candidats ayant réussi le test : Attestation de formation et bordereau de score + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat • Seuil de réussite : 12/20 • Pour les candidats ayant échoué au test : Bordereau de score + attestation de suivi de la formation Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base du bordereau de score délivré par le centre. RS5653-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016
Encadrants	Salariés. Pour l'application des produits phytopharmaceutiques
Mode d'évaluation	Autres statuts : nous consulter
Validation	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis
Public Visé	Mini : 7 / Maxi : 18
Niveau d'entrée /Prérequis	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.
Effectifs	Positionnement par employeur
Modalités de rémunération	Conventionnement accordé par OCAPIAT - Acceptation du règlement intérieur – Fournir une pièce d'identité
Modalités d'entrée	
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003
COÛT	22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Autres : nous consulter Mme GASTEUIL Aude 06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com www.cdfacfppa33.com
Contact	Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
Contenu	Règlementation et sécurité environnementale	3h	• Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation • Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. • Définition des produits phytopharmaceutiques • Produits autorisés et produits illégaux (notions) • Réglementation du transport et du stockage • Utilisation des produits • Consignation de toute utilisation des pesticides • Réglementation spécifique à l'activité du secteur. • Risques pour l'environnement et principales voies de contamination • Dangerosité pour l'environnement : • Impact sur l'environnement, sur les plantes non cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité • Connaissance des dangers du produit. • Situations d'exposition aux dangers : • Types de pollution : diffuse ou ponctuelle • Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement • Situations de contamination avant, pendant et après le traitement • Facteurs favorisant et aggravant les contaminations • Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. • Prévention des risques • Notions de zonage (zones protégées, périmètre de captage) • Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage) • Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations • Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages • Traçabilité tout au long du processus



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	7h	- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - Dangérosité des produits : - Dangers du produit - Voies de pénétration - Intoxication aiguë et intoxication chronique - Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination - Situations d'exposition aux dangers : - Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application - Contact direct et indirect - Facteurs favorisant et aggravant la pénétration - Catégories de populations sensibles - Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains - Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers. - Principales mesures de prévention. - Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc. - Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers. - Principales consignes et réglementation. - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident - Principaux symptômes d'empoisonnement. - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. - Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	3h	- Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels - Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.)
	Vérification des connaissances- Bilan de formation	1h	Examen de 20 questions sur la plateforme informatique de la DRAAF (1h) CERTIPHYTO à demander par l'intéressé à la DRAAF après formation par télé procédure remise en formation. Tour de table / Enquête de satisfaction

Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) OPÉRATEUR RENOUVELLEMENT	
Objectifs généraux	• PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT • CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES • METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques • Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques
Dates	Dates et lieux 20 Février 2025 Blanquefort / 17 Avril 2025 Blanquefort / 5 Juin 2025 Bommès / 11 Décembre 2024 Blanquefort
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 – Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 MONTAGNE : 36 Route de Goujon – 33570 MONTAGNE Cedex – Tél : 05.57.40.03.09 – Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 BOMMÈS : 1 la Tour Blanche – 33210 BOMMÈS – Tél. 05.57.98.02.74 – Horaires : 8h30-12h00 & 13h30-17h00 PUGNAC : 1307 route du Canton – 33710 PUGNAC – Tél. 05.57.68.87.97 – Horaires : 8h30-12h00 & 13h30-17h00 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER ou Simon ABRIVARD ou Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes
Organisation de la formation	
Encadrants	
Mode d'évaluation	Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.
Validation	Attestation de formation + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base de l'attestation de fin de formation délivrée par le centre. RS5653-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016
Public Visé	Salariés. Pour l'application des produits phytopharmaceutiques Autres statuts : nous consulter
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis Mini : 7 / Maxi : 18
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur Conventonnement accordé par OCAPIAT - Acceptation du règlement intérieur – Fournir une pièce d'identité
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogue/#/result?of=17107.003
COÛT	22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Autres : nous consulter
Contact	Mme GASTÉUIL Aude 06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Règlementation et sécurité environnementale	2h	• Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation • Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. • Définition des produits phytopharmaceutiques • Produits autorisés et produits illégaux (notions) • Réglementation du transport et du stockage • Utilisation des produits • Consignation de toute utilisation des pesticides • Réglementation spécifique à l'activité du secteur. • Risques pour l'environnement et principales voies de contamination • Dangerosité pour l'environnement : • Impact sur l'environnement, sur les plantes non cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité • Connaissance des dangers du produit. • Situations d'exposition aux dangers : • Types de pollution : diffuse ou ponctuelle • Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement • Situations de contamination avant, pendant et après le traitement • Facteurs favorisant et aggravant les contaminations • Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. • Prévention des risques • Notions de zonage (zones protégées, périmètre de captage) • Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage) • Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations • Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages • Traçabilité tout au long du processus



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	3h	• Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques • Dangers des produits : • Dangers du produit • Voies de pénétration • Intoxication aiguë et intoxication chronique • Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination • Situations d'exposition aux dangers : • Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application • Contact direct et indirect • Facteurs favorisant et aggravant la pénétration • Catégories de populations sensibles • Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains • Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers. • Principales mesures de prévention. • Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc. • Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers. • Principales consignes et réglementation. • Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident • Principaux symptômes d'empoisonnement. • Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. • Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	2h	• Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels • Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.)

 Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT  	
Objectifs généraux	• PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT • CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES • METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques • Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques
Dates	Dates et lieux 26-27 Février 2025 Pauillac / 30 Mars-1^{er} Avril Montagne / 03-04 Décembre 2025 Blanquefort
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique ☒ Test en présentiel sur ordinateur au CFPPA DE LA GIRONDE Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation :
Organisation de la formation	BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 MONTAGNE : 36 Route de Goujon – 33570 MONTAGNE Cedex – Tél : 05 57 40 03 09 – Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 COURS dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes
Encadrants	Questionnaire en ligne sur le site de DRAAF pour le certificat individuel. Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.
Mode d'évaluation	• Pour les candidats ayant réussi le test : Attestation de formation et bordereau de score + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat • Seuil de réussite : 15/30 • Pour les candidats ayant échoué au test : Bordereau de score + attestation de suivi de la formation Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base du bordereau de score délivré par le centre. RS5655-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016
Validation	
Public Visé	Chefs d'entreprises, chefs d'équipe, salariés. Pour l'achat, le transport et l'application des produits phytopharmaceutiques des entreprises non soumises à agrément Autres statuts : nous consulter
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis Mini : 7 / Maxi : 18
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur. Positionnement par employeur
Modalités d'entrée	Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA – Acceptation du règlement intérieur Validation par VIVEA pour les Exploitants Agricoles – Fournir une pièce d'identité
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003 et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA
COÛT	22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter  www.cdfacfppa33.com
Contact	Mme GASTEUIL Aude 06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Règlementation et sécurité environnementale	4h	• Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation • Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. • Définition des produits phytopharmaceutiques • Produits autorisés et produits illégaux • Autorisation de mise sur le marché • Réglementation du transport et du stockage • Utilisation des produits • Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur • Responsabilité vis-à-vis des tiers • Consignation de toute utilisation des pesticides • Risques pour l'environnement et principales voies de contamination • Dangereux pour l'environnement : • Impacts sur l'environnement, sur les plantes non-cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité ; • Connaissance des dangers du produit. • Situations d'exposition aux dangers : • Types de pollution : diffuse ou ponctuelle • Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement • Situations de contamination avant, pendant et après le traitement • Facteurs favorisant et aggravant les contaminations • Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. • Prévention des risques • Zonage (zones protégées, périmètre de captage) • Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage) • Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations • Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages • Traçabilité tout au long du processus

Version janvier 2025



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	4h	- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - Dangereux des produits : - Dangers du produit - Voies de pénétration - Intoxication aiguë et intoxication chronique - Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination - Situations d'exposition aux dangers : - Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application - Contact direct et indirect - Facteurs favorisant et aggravant la pénétration - Catégories de populations sensibles - Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains - Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers. - Principales mesures de prévention. - Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc. - Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers. - Principales consignes et réglementation. - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident - Principaux symptômes d'empoisonnement. - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. - Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).

Version janvier 2025

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
Contenu	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	5h	- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels - Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.) - Système réduisant les risques de bioagressions et permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. - Choix d'espèces résistantes ou adaptées à l'environnement. - Contrôle cultural (rotations, travail du sol, gestion de la fume, etc.) - Systèmes de protection intégrés. - Évaluation comparative de l'utilisation des produits. - Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. - Raisonnement des interventions - Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques. - Adaptation des doses en fonction de l'état et de la distribution spatiale des bioagresseurs. - Évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives
	Vérification des connaissances- Bilan de formation	1h	Examen de 30 questions sur la plateforme informatique de la DRAAF (1h) CERTIPHYTO à demander par l'intéressé à la DRAAF après formation par téléprocédure remise en formation. Tour de table / Enquête de satisfaction



Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP)
DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT



Objectifs généraux	• PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT • CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES • METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques • Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques
Dates	Dates et lieux 3 Avril 2025 Bommès / 6 Mai 2025 Blanquefort / 9 Décembre 2025 Blanquefort
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 – Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 BOMMÈS : 1 la Tour Blanche – 33210 BOMMÈS – Tél. 05.57.98.02.74 – Horaires : 8h30-12h00 & 13h30-17h00 PUGNAC : 1307 route du Canton – 33710 PUGNAC – Tél. 05.57.68.87.97 – Horaires : 8h30-12h00 & 13h30-17h00 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes
Organisation de la formation	
Encadrants	
Mode d'évaluation	Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.
Validation	Attestation de formation + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base de l'attestation de fin de formation délivrée par le centre. RS5655-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016
Public Visé	Chefs d'entreprises, chefs d'équipe, salariés. Pour l'achat, le transport et l'application des produits phytopharmaceutiques des entreprises non soumises à agrément Autres statuts : nous consulter
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis Mini : 7 / Maxi : 18
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur Conventonnement accordé par OCAPIAT, VIVEA – Acceptation du règlement intérieur Validation par VIVEA pour les Exploitants Agricoles – Fournir une pièce d'identité Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003 et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA
Modalités d'inscription	
COÛT	22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter
Contact	Mme GASTEUIL Aude 06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Version janvier 2025



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Règlementation et sécurité environnementale	2h	• Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation • Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. • Définition des produits phytopharmaceutiques • Produits autorisés et produits illégaux • Autorisation de mise sur le marché • Réglementation du transport et du stockage • Utilisation des produits • Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur • Responsabilité vis-à-vis des tiers • Consignation de toute utilisation des pesticides • Risques pour l'environnement et principales voies de contamination • Dangereux pour l'environnement : • Impacts sur l'environnement, sur les plantes non-cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité ; • Connaissance des dangers du produit. • Situations d'exposition aux dangers : • Types de pollution : diffuse ou ponctuelle • Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement • Situations de contamination avant, pendant et après le traitement • Facteurs favorisant et aggravant les contaminations • Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. • Prévention des risques • Zonage (zones protégées, périmètre de captage) • Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage) • Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations • Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages • Traçabilité tout au long du processus

Version janvier 2025



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	2h	• Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques • Dangerosité des produits : • Dangers du produit • Voies de pénétration • Intoxication aiguë et intoxication chronique • Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination • Situations d'exposition aux dangers : • Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application • Contact direct et indirect • Facteurs favorisant et aggravant la pénétration • Catégories de populations sensibles • Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains • Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers. • Principales mesures de prévention. • Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc. • Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers. • Principales consignes et réglementation. • Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident • Principaux symptômes d'empoisonnement. • Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. • Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE NON SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	3h	• Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques • Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels • Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.) • Système réduisant les risques de bioagressions et permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. • Choix d'espèces résistantes ou adaptées à l'environnement. • Contrôle cultural (rotations, travail du sol, gestion de la fume, etc.) • Systèmes de protection intégrés. • Évaluation comparative de l'utilisation des produits. • Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. • Raisonnement des interventions • Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques. • Adaptation des doses en fonction de l'état et de la distribution spatiale des bioagresseurs. • Évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives

Version janvier 2025



Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP)
DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT



Objectifs généraux	• PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT • CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES • METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques • Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques
Dates	Dates et Lieux Du 26 au 28 Février 2025 Pauillac Du 03 au 05 Décembre 2025 Blanquefort
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique ☒ Test en présentiel sur ordinateur au CFPPA DE LA GIRONDE Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative –  Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation :
Organisation de la formation	BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes
Encadrants	Questionnaire en ligne sur le site de DRAAF pour le certificat individuel. Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.
Mode d'évaluation	• Pour les candidats ayant réussi le test : Attestation de formation et bordereau de score + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat • Seuil de réussite : 20/30 • Pour les candidats ayant échoué au test : Bordereau de score + attestation de suivi de la formation Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base du bordereau de score délivré par le centre. RS5655-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016
Validation	
Public Visé	Chefs d'entreprises, chefs d'équipe, salariés. Pour l'achat, le transport et l'application des produits phytopharmaceutiques des entreprises non soumises à agrément Autres statuts : nous consulter
Niveau d'entrée /Prérequis	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis
Effectifs	Mini : 7 / Maxi : 18
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA - Acceptation du règlement intérieur Fournir une pièce d'identité
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003 et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA
COÛT	22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat. Coût pédagogique financé à 100% Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter Mme GASTEUIL Aude 06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com www.cdfacfppa33.com
Contact	Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Version janvier 2025



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Règlementation et sécurité environnementale	7h	- Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation - Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. - Définition des produits phytopharmaceutiques - Produits autorisés et produits illégaux. Autorisation de mise sur le marché. - Réglementation du transport et du stockage. - Utilisation des produits. - Responsabilité vis-à-vis de l'employeur, de l'applicateur. - Responsabilité vis-à-vis des tiers. - Consignation de toute utilisation des pesticides. - Réglementation spécifique à l'activité du secteur. - Agrément d'entreprise. - Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination - Dangerosité pour l'environnement : - Impacts sur l'environnement, sur les plantes non-cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité - Connaissance des dangers du produit. - Situations d'exposition aux dangers : - Types de pollution : diffuse ou ponctuelle - Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement - Situations de contamination avant, pendant et après le traitement - Facteurs favorisant et aggravant les contaminations - Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. - Prévention des risques - Zonage (zones protégées, périmètre de captage) - Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage, etc.) - Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports - Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus - Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations - Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages - Traçabilité tout au long du processus - Spécificité des différentes cultures et sols - Consignes pour l'intervention sur les chantiers - Transport des produits sur le chantier

Version janvier 2025



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	6h	- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - Dangérosité des produits : - Dangers du produit - Voies de pénétration - Intoxication aiguë et intoxication chronique - Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination - Situations d'exposition aux dangers : - Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application - Contact direct et indirect - Facteurs favorisant et aggravant la pénétration - Catégories de populations sensibles - Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains - Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers. - Principales mesures de prévention. - Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc. - Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers. - Principales consignes et réglementation. - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident - Principaux symptômes d'empoisonnement. - Conduite à tenir en cas d'accident - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. - Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance). - Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément. - Formation des salariés. - Consignes d'intervention sur les chantiers. - Information des commanditaires.

Version janvier 2025

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
Contenu	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	7h	- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels - Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.) - Évaluation comparative de l'utilisation des produits. - Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. - Raisonnement des interventions - Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.) - Adaptation des doses en fonction de l'état et de la distribution spatiale des bioagresseurs. - Évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives
	Vérification des connaissances- Bilan de formation	1h	Examen de 30 questions sur la plateforme informatique de la DRAAF (1h) CERTIPHYTO à demander par l'intéressé à la DRAAF après formation par téléprocédure remise en formation. Tour de table / Enquête de satisfaction

   Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT	
Objectifs généraux	• PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT • CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES • METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques • Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques
Dates	Dates et lieux
	3 Avril 2025 Bommes 9 Décembre 2025 Blanquefort
	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique
Modalités	Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative –  Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation :
Organisation de la formation	BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée
Encadrants	Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes
Mode d'évaluation	Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.
Validation	Attestation de formation + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base de l'attestation de fin de formation délivrée par le centre. RS5655-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016
Public Visé	Chefs d'entreprises, chefs d'équipe, salariés. Pour l'achat, le transport et l'application des produits phytopharmaceutiques des entreprises non soumises à agrément Autres statuts : nous consulter
Niveau d'entrée /Prérequis	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis
Effectifs	Mini : 7 / Maxi : 18
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur Conventonnement accordé par OCAPIAT, VIVEA - Acceptation du règlement intérieur Fournir une pièce d'identité Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf <u>Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :</u> https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003 <u>et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA</u>
Modalités d'inscription	
COÛT	<u>22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat,</u> Coût pédagogique financé à 100% Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter
Contact	Mme GASTEUIL Aude 06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.  www.cdfacfppa33.com



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE

SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Règlementation et sécurité environnementale	2h	- Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation - Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. - Définition des produits phytopharmaceutiques - Produits autorisés et produits illégaux. Autorisation de mise sur le marché. - Réglementation du transport et du stockage. - Utilisation des produits. - Responsabilité vis-à-vis de l'employeur, de l'applicateur. - Responsabilité vis-à-vis des tiers. - Consignation de toute utilisation des pesticides. - Réglementation spécifique à l'activité du secteur. - Agrément d'entreprise. - Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination - Dangereux pour l'environnement : - Impacts sur l'environnement, sur les plantes non-cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité - Connaissance des dangers du produit. - Situations d'exposition aux dangers : - Types de pollution : diffuse ou ponctuelle - Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement - Situations de contamination avant, pendant et après le traitement - Facteurs favorisant et aggravant les contaminations - Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. - Prévention des risques - Zonage (zones protégées, périmètre de captage) - Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage, etc.) - Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports - Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus - Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations - Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages - Traçabilité tout au long du processus - Spécificité des différentes cultures et sols - Consignes pour l'intervention sur les chantiers - Transport des produits sur le chantier



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	2h	- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - Dangerosité des produits : - Dangers du produit - Voies de pénétration - Intoxication aiguë et intoxication chronique - Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination - Situations d'exposition aux dangers : - Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application - Contact direct et indirect - Facteurs favorisant et aggravant la pénétration - Catégories de populations sensibles - Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains - Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers. - Principales mesures de prévention. - Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc. - Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers. - Principales consignes et réglementation. - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident - Principaux symptômes d'empoisonnement. - Conduite à tenir en cas d'accident - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. - Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance). - Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément. - Formation des salariés. - Consignes d'intervention sur les chantiers. - Information des commanditaires.



CIPP DÉCIDEUR EN ENTREPRISE

SOUMISE À AGRÉMENT RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	3h	• Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques • Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels • Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.) • Évaluation comparative de l'utilisation des produits. • Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. • Raisonnement des interventions • Choix des produits par rapport à leur efficacité, à la toxicité, à leurs facteurs intrinsèques (dose de matière active, mobilité, dégradation plus ou moins rapide, solubilité, etc.) • Adaptation des doses en fonction de l'état et de la distribution spatiale des bioagresseurs. • Évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives

Version janvier 2025

 Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (Vente de produits professionnels)  	
Objectifs généraux	• PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT • CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES • METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques • Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques
Dates	Dates et lieux Du 1 au 3 Juillet 2025 Blanquefort
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique ☒ Test en présentiel sur ordinateur au CFPPA DE LA GIRONDE Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com Durée : 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation :
Organisation de la formation	BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes
Encadrants	Questionnaire en ligne sur le site de DRAAF pour le certificat individuel. Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.
Mode d'évaluation	• Pour les candidats ayant réussi le test : Attestation de formation et bordereau de score + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat • Seuil de réussite : 20/30 • Pour les candidats ayant échoué au test : Bordereau de score + attestation de suivi de la formation Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base du bordereau de score délivré par le centre. RS5654-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016
Public Visé	Vendeurs de produits phytopharmaceutiques pour les professionnels ou le grand public. Autres statuts : nous consulter
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis Mini : 7 / Maxi : 18
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur. Positionnement par employeur
Modalités d'entrée	Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA - Acceptation du règlement intérieur Fournir une pièce d'identité
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf <u>Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) :</u> <u>https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogue/#/result?of=17107.003</u> <u>et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA</u>
COÛT	<u>Pour les Exploitants non salariés VIVEA, et les salariés 16€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat</u>, Coût pédagogique financé à 100% Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter
Contact	Mme GASTEUIL Aude 06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.  www.cdfacfp33.com



CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Règlementation et sécurité environnementale	6h	Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation • Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. • Définition des produits phytopharmaceutiques. • Produits autorisés et produits illégaux. • Autorisation de mise sur le marché. • Usage autorisé et non autorisé des produits (produits grands publics). • Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente (produits grands publics). • Réglementation liée à l'espace de vente (délivrance, enregistrement...). • Réglementation liée au stockage des produits sur l'espace de vente. • Réglementation liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. • Réglementation liée au transport des matières dangereuses. • Règles spécifiques aux installations classées. • Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur. • Responsabilité vis-à-vis des tiers. • Législation liée à l'agrément d'entreprise. • Obligations réglementaires en matière de suivi des produits. • Obligations réglementaires en matière d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente (produits grands publics). • Réglementation spécifique à l'activité professionnelle. • Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination • Dangerosité pour l'environnement : • impacts sur l'environnement, sur les plantes non cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité ; • connaissance des dangers des produits. • Situations d'exposition aux dangers : • types de pollution : diffuse ou ponctuelle ; • devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement ; • situations de contamination avant, pendant et après le traitement ; • facteurs favorisant et aggravant les contaminations ; • risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. • Prévention des risques. • Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage : zones protégées, gestion différenciée, plan de désherbage. • Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports. • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus. • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations. • Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages. • Traçabilité tout au long du processus.

Version janvier 2025



CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	7h	- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - Dangerosité des produits : - dangers du produit ; - voies de pénétration ; - intoxication aiguë et intoxication chronique ; - devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination. - Situations d'exposition aux dangers : - situations d'exposition : avant, pendant et après l'application ; - contact direct et indirect ; - facteurs favorisant et aggravant la pénétration. - Catégories de populations sensibles. - Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains - Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour limiter les contaminations des applicateurs. - Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour les usagers. - Principales recommandations et réglementation. - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident - Principaux symptômes d'empoisonnement. - Conduite à tenir en cas d'accident. - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. - Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance)
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	7h	- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. - Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels. - Systèmes ou aménagements permettant de réduire les risques de bio-agressions ou de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : espèces résistantes ou adaptées à l'environnement, contrôle cultural, aménagements pour favoriser la biodiversité et les habitats des auxiliaires, outils d'aide à la décision, etc. - Évaluation comparative de l'utilisation des produits dans une perspective d'information et de recommandation - Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. - Diagnostic phytosanitaire des cultures : degré d'infestation, seuil de nuisibilité, présence d'auxiliaires. - Utilisation des avertissements agricoles. - Raisonnement des interventions et information relative aux méthodes et aux produits utilisés en fonction de leur efficacité, de leur toxicité, de leurs caractéristiques (concentration de matière active, mobilité, rapidité de dégradation, solubilité, etc.). - Comparaison avec des méthodes alternatives.
	Vérification des connaissances- Bilan de formation	1h	Examen de 30 questions sur la plateforme informatique de la DRAAF (1h) CERTIPHYTO à demander par l'intéressé à la DRAAF après formation par téléprocédure remise en formation. Tour de table / Enquête de satisfaction

Version janvier 2025

   Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (Vente de produits professionnels) RENOUELEMENT	
Objectifs généraux	• PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT • CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES • METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques • Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques
Dates	Dates et lieux
	18 Mars 2025 Blanquefort
	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique
Modalités	Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative –  <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation :
Organisation de la formation	BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée
Encadrants	Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes
Mode d'évaluation	Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.
Validation	Attestation de formation + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base de l'attestation de fin de formation délivrée par le centre. RS5654-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016
Public Visé	Vendeurs de produits phytopharmaceutiques pour les professionnels ou le grand public. Autres statuts : nous consulter
Niveau d'entrée /Prérequis	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis
Effectifs	Mini : 7 / Maxi : 18
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA - Acceptation du règlement intérieur Fournir une pièce d'identité
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003 et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA
COÛT	22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter
Contact	Mme GASTEUIL Aude 06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com  www.cdfacfp33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.



CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Règlementation et sécurité environnementale	2h	• Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation • Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. • Définition des produits phytopharmaceutiques. • Produits autorisés et produits illégaux. • Autorisation de mise sur le marché. • Usage autorisé et non autorisé des produits (produits grands publics). • Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente (produits grands publics). • Réglementation liée à l'espace de vente (délivrance, enregistrement...). • Réglementation liée au stockage des produits sur l'espace de vente. • Réglementation liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. • Réglementation liée au transport des matières dangereuses. • Règles spécifiques aux installations classées. • Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur. • Responsabilité vis-à-vis des tiers. • Législation liée à l'agrément d'entreprise. • Obligations réglementaires en matière de suivi des produits. • Obligations réglementaires en matière d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente (produits grands publics). • Réglementation spécifique à l'activité professionnelle. • Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination • Dangerosité pour l'environnement : • impacts sur l'environnement, sur les plantes non cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité ; • connaissance des dangers des produits. • Situations d'exposition aux dangers : • types de pollution : diffuse ou ponctuelle ; • devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement ; • situations de contamination avant, pendant et après le traitement ; • facteurs favorisant et aggravant les contaminations ; • risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. • Prévention des risques. • Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage : zones protégées, gestion différenciée, plan de désherbage. • Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports. • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus. • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations. • Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages. • Traçabilité tout au long du processus.

Version janvier 2025



CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	2h	- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - Dangerosité des produits : - dangers du produit ; - voies de pénétration ; - intoxication aiguë et intoxication chronique ; - devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination. - Situations d'exposition aux dangers : - situations d'exposition : avant, pendant et après l'application ; - contact direct et indirect ; - facteurs favorisant et aggravant la pénétration. - Catégories de populations sensibles. - Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains - Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour limiter les contaminations des applicateurs. - Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour les usagers. - Principales recommandations et réglementation. - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident - Principaux symptômes d'empoisonnement. - Conduite à tenir en cas d'accident. - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. - Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance)
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	3h	- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. - Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels. - Systèmes ou aménagements permettant de réduire les risques de bio-agressions ou de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : espèces résistantes ou adaptées à l'environnement, contrôle cultural, aménagements pour favoriser la biodiversité et les habitats des auxiliaires, outils d'aide à la décision, etc. - Évaluation comparative de l'utilisation des produits dans une perspective d'information et de recommandation - Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. - Diagnostic phytosanitaire des cultures : degré d'infestation, seuil de nuisibilité, présence d'auxiliaires. - Utilisation des avertissements agricoles. - Raisonnement des interventions et information relative aux méthodes et aux produits utilisés en fonction de leur efficacité, de leur toxicité, de leurs caractéristiques (concentration de matière active, mobilité, rapidité de dégradation, solubilité, etc.). - Comparaison avec des méthodes alternatives.

Version janvier 2025

   Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (Vente de produits grand public)	
Objectifs généraux	• PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT • CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES • METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques • Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques
Dates	Dates et lieux
	Du 1 au 3 Juillet 2025 Blanquefort
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique ☒ Test en présentiel sur ordinateur au CFPPA DE LA GIRONDE Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com
Organisation de la formation	 Durée : 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes
Encadrants	Questionnaire en ligne sur le site de DRAAF pour le certificat individuel. Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.
Mode d'évaluation	Attestation de compétences & attestation de fin de formation • Pour les candidats ayant réussi le test : Attestation de formation et bordereau de score + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat • Seuil de réussite : 20/30 • Pour les candidats ayant échoué au test : Bordereau de score + attestation de suivi de la formation
Validation	Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base du bordereau de score délivré par le centre. RS5654-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016
Public Visé	Vendeurs de produits phytopharmaceutiques pour les professionnels ou le grand public. Autres statuts : nous consulter
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis Mini : 7 / Maxi : 18
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur – Conventionnement accordé par OCPIAT, VIVEA – Acceptation du règlement intérieur – Fournir une pièce d'identité
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf Et inscription sur le site d'OCPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocpiat.fr/catalogue/#/result?of=17107.003 et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA
COÛT	22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocpiat, Coût pédagogique financé à 100% Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter  www.cdfacfp33.com
Contact	Mme GASTEUIL Aude 06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.



CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Règlementation et sécurité environnementale	7h	• Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation • Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. • Définition des produits phytopharmaceutiques. • Produits autorisés et produits illégaux. • Autorisation de mise sur le marché. • Usage autorisé et non autorisé des produits (produits grands publics). • Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente (produits grands publics). • Réglementation liée à l'espace de vente (délivrance, enregistrement...). • Réglementation liée au stockage des produits sur l'espace de vente. • Réglementation liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. • Réglementation liée au transport des matières dangereuses. • Règles spécifiques aux installations classées. • Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur. • Responsabilité vis-à-vis des tiers. • Législation liée à l'agrément d'entreprise. • Obligations réglementaires en matière de suivi des produits. • Obligations réglementaires en matière d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente (produits grands publics). • Réglementation spécifique à l'activité professionnelle. • Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination • Dangereusité pour l'environnement : • impacts sur l'environnement, sur les plantes non cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité ; • connaissance des dangers des produits. • Situations d'exposition aux dangers : • types de pollution : diffuse ou ponctuelle ; • devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement ; • situations de contamination avant, pendant et après le traitement ; • facteurs favorisant et aggravant les contaminations ; • risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. • Prévention des risques. • Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage : zones protégées, gestion différenciée, plan de désherbage. • Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports. • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus. • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations. • Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages. • Traçabilité tout au long du processus.

version janvier 2025



CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	8h	- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - Dangereosité des produits : - dangers du produit ; - voies de pénétration ; - intoxication aiguë et intoxication chronique ; - devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination. - Situations d'exposition aux dangers : - situations d'exposition : avant, pendant et après l'application ; - contact direct et indirect ; - facteurs favorisant et aggravant la pénétration. - Catégories de populations sensibles. - Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains - Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour limiter les contaminations des applicateurs. - Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour les usagers. - Principales recommandations et réglementation. - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident - Principaux symptômes d'empoisonnement. - Conduite à tenir en cas d'accident. - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. - Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance)
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	5h	- Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. - Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels. - Systèmes ou aménagements permettant de réduire les risques de bio-agressions ou de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : espèces résistantes ou adaptées à l'environnement, contrôle cultural, aménagements pour favoriser la biodiversité et les habitats des auxiliaires, outils d'aide à la décision, etc. - Évaluation comparative de l'utilisation des produits dans une perspective d'information et de recommandation - Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. - Diagnostic phytosanitaire des cultures : degré d'infestation, seuil de nuisibilité, présence d'auxiliaires. - Utilisation des avertissements agricoles. - Raisonnement des interventions et information relative aux méthodes et aux produits utilisés en fonction de leur efficacité, de leur toxicité, de leurs caractéristiques (concentration de matière active, mobilité, rapidité de dégradation, solubilité, etc.). - Comparaison avec des méthodes alternatives.
	Vérification des connaissances- Bilan de formation	1h	Examen de 30 questions sur la plateforme informatique de la DRAAF (1h) CERTIPHYTO à demander par l'intéressé à la DRAAF après formation par télé procédure remise en formation. Tour de table / Enquête de satisfaction

Version janvier 2025

 Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES (Vente de produits grand public) RENOUELEMENT  	
Objectifs généraux	• PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT • CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES • METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques • Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques
Dates	Dates et lieux 18 Mars 2025 Blanquefort ☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique
Modalités	Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative – Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation :
Organisation de la formation	BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée
Encadrants	Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes
Mode d'évaluation	Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.
Validation	Attestation de formation + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base de l'attestation de fin de formation délivrée par le centre. RS5654-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016
Public Visé	Vendeurs de produits phytopharmaceutiques pour les professionnels ou le grand public. Autres statuts : nous consulter
Niveau d'entrée /Prérequis	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis
Effectifs	Mini : 7 / Maxi : 18
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur. Positionnement par employeur
Modalités d'entrée	Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA - Acceptation du règlement intérieur Fournir une pièce d'identité Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf
Modalités d'inscription	Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003 et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA
COÛT	22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter
Contact	Mme GASTEUIL Aude 06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.  www.cdfacfppa33.com



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Règlementation et sécurité environnementale	2h	- Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & Présentation de la formation - Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. - Définition des produits phytopharmaceutiques. - Produits autorisés et produits illégaux. - Autorisation de mise sur le marché. - Usage autorisé et non autorisé des produits (produits grands publics). - Classement et stockage des produits au sein de l'espace de vente (produits grands publics). - Réglementation liée à l'espace de vente (délivrance, enregistrement...). - Réglementation liée au stockage des produits sur l'espace de vente. - Réglementation liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. - Réglementation liée au transport des matières dangereuses. - Règles spécifiques aux installations classées. - Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur. - Responsabilité vis-à-vis des tiers. - Législation liée à l'agrément d'entreprise. - Obligations réglementaires en matière de suivi des produits. - Obligations réglementaires en matière d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente (produits grands publics). - Réglementation spécifique à l'activité professionnelle. - Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination - Dangerosité pour l'environnement : - impacts sur l'environnement, sur les plantes non cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité ; - connaissance des dangers des produits. - Situations d'exposition aux dangers : - types de pollution : diffuse ou ponctuelle ; - devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement ; - situations de contamination avant, pendant et après le traitement ; - facteurs favorisant et aggravant les contaminations ; - risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. - Prévention des risques. - Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage : zones protégées, gestion différenciée, plan de désherbage. - Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports. - Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus. - Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations. - Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages. - Traçabilité tout au long du processus.

version janvier 2025



CIPP MISE EN VENTE, VENTE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	2h	• Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques • Dangerosité des produits : • dangers du produit ; • voies de pénétration ; • intoxication aiguë et intoxication chronique ; • devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination. • Situations d'exposition aux dangers : • situations d'exposition : avant, pendant et après l'application ; • contact direct et indirect ; • facteurs favorisant et aggravant la pénétration. • Catégories de populations sensibles. • Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains • Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour limiter les contaminations des applicateurs. • Conditions et précautions d'emploi d'un produit pour les usagers. • Principales recommandations et réglementation. • Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident • Principaux symptômes d'empoisonnement. • Conduite à tenir en cas d'accident. • Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. • Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance)
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	3h	• Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. • Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels. • Systèmes ou aménagements permettant de réduire les risques de bio-agressions ou de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques : espèces résistantes ou adaptées à l'environnement, contrôle cultural, aménagements pour favoriser la biodiversité et les habitats des auxiliaires, outils d'aide à la décision, etc. • Évaluation comparative de l'utilisation des produits dans une perspective d'information et de recommandation • Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. • Diagnostic phytosanitaire des cultures : degré d'infestation, seuil de nuisibilité, présence d'auxiliaires. • Utilisation des avertissements agricoles. • Raisonnement des interventions et information relative aux méthodes et aux produits utilisés en fonction de leur efficacité, de leur toxicité, de leurs caractéristiques (concentration de matière active, mobilité, rapidité de dégradation, solubilité, etc.). • Comparaison avec des méthodes alternatives.

Version janvier 2025

   Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES					
Objectifs généraux	• PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT • CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES • METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES				
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques • Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques				
Dates	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Dates et lieux</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Du 7 au 10 Juillet 2025</td><td>Blanquefort</td></tr> </tbody> </table> ☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique ☒ Test en présentiel sur ordinateur au CFPPA DE LA GIRONDE	Dates et lieux		Du 7 au 10 Juillet 2025	Blanquefort
Dates et lieux					
Du 7 au 10 Juillet 2025	Blanquefort				
Modalités	Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative –  Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référent Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 28h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation :				
Organisation de la formation	BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes				
Encadrants	Questionnaire en ligne sur le site de DRAAF pour le certificat individuel. Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.				
Mode d'évaluation	• Pour les candidats ayant réussi le test : Attestation de formation et bordereau de score + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat • Seuil de réussite : 25/30 • Pour les candidats ayant échoué au test : Bordereau de score + attestation de suivi de la formation				
Validation	Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base du bordereau de score délivré par le centre. RS5656-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016				
Public Visé	Conseillés pour le transport et l'application et le choix des produits phytopharmaceutiques Autres statuts : nous consulter				
Niveau d'entrée /Prérequis	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis				
Effectifs	Mini : 7 / Maxi : 18				
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.				
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur – Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA Acceptation du règlement intérieur – Fournir une pièce d'identité				
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogue/#/result?of=17107.003 et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA				
COÛT	22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter  www.cdfacfppa33.com				
Contact	Mme GASTEUIL Aude 06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.				



CIPP CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Règlementation et sécurité environnementale	9h	• Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & présentation de la formation • Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. • Définition des produits phytopharmaceutiques • Produits autorisés et produits illégaux. • Autorisation de mise sur le marché • Usage autorisé et non autorisé des produits • Réglementation, liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. • Règles spécifiques aux installations classées • Réglementation relative à la responsabilité de l'applicateur • Réglementations relative à la responsabilité vis-à-vis des tiers • Réglementation concernant le classement et le stockage des produits • Législation liée à l'agrément d'entreprise • Obligations réglementaire en matière d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente ou de stockage • Risques pour l'environnement et principales voies de contamination • Dangerosité pour l'environnement : • Impacts sur l'environnement, sur les plantes non-cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité ; • Connaissance des dangers du produit. • Situations d'exposition aux dangers : • Types de pollution : diffuse ou ponctuelle • Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement • Situations de contamination avant, pendant et après le traitement • Facteurs favorisant et aggravant les contaminations • Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. • Prévention des risques • Zonage (zones protégées, périmètre de captage, etc.) • Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage, etc.) • Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations • Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages • Traçabilité tout au long du processus

Version janvier 2025



CIPP CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	6h	- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - Dangerosité des produits : - Dangers du produit - Voies de pénétration - Intoxication aiguë et intoxication chronique - Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination - Situations d'exposition aux dangers : - Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application - Contact direct et indirect - Facteurs favorisant et aggravant la pénétration - Catégories de populations sensibles - Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains - Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers. - Principales mesures de prévention. - Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc. - Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers. - Principales consignes et réglementation. - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident - Principaux symptômes d'empoisonnement. - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. - Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	12h	- Évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives. - Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels - Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.) - Système de culture et itinéraires techniques réduisant les risques de bioagressions et permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, techniques permettant de prévenir l'apparition des résistances aux produits phytopharmaceutiques. - Stratégies pour la gestion de l'état sanitaire des végétaux. - Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. - Raisonnement des interventions, propositions d'interventions sans utilisation de produits phytopharmaceutiques. - Formulation de recommandations pour choisir et combiner différents moyen de contrôle. - Conseil pour l'adaptation des modalités d'intervention aux conditions de milieu et objectifs fixés pour réduire les risques. - Organisation de la veille sur les évolutions technologiques et réglementaires, veille sanitaire. - Méthode d'aide à la prise de décision et au choix. - Outils d'aide à la gestion des stocks/l'achat de produit. - Outils d'évaluation des systèmes ou des pratiques de lutte.
	Vérification des connaissances- Bilan de formation	1h	Examen de 30 questions sur la plateforme informatique de la DRAAF (1h) CERTIPHYTO à demander par l'intéressé à la DRAAF après formation par télé procédure remise en formation.
			Tour de table / Enquête de satisfaction

version janvier 2025

   Certificat Individuel pour l'utilisation des Produits Phytopharmaceutiques (CIPP) CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES RENOUVELLEMENT					
Objectifs généraux	• PRÉVENIR LES RISQUES POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT • CONNAITRE LA RÉGLEMENTATION LIÉE À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES • METTRE EN ŒUVRE DES STRATÉGIES ALTERNATIVES				
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Identifier, évaluer les risques liés à l'utilisation à titre professionnel des produits phytopharmaceutiques • Mettre en place une stratégie visant à raisonner, réduire et appliquer les produits phytopharmaceutiques en minimisant les risques				
Dates	<table> <tr> <th>Dates</th><th>Lieu</th></tr> <tr> <td>23-24 Avril 2025 Blanquefort</td><td>Blanquefort</td></tr> </table> ☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique	Dates	Lieu	23-24 Avril 2025 Blanquefort	Blanquefort
Dates	Lieu				
23-24 Avril 2025 Blanquefort	Blanquefort				
Modalités	Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation :				
Organisation de la formation	BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée				
Encadrants	Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Vincent MOURIER, Simon ABRIVARD ou Laurence MARTIN – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes				
Mode d'évaluation	Satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.				
Validation	Attestation de formation + notice explicative pour que le stagiaire demande par télé-procédure son certificat Rappel : le centre ne délivre pas le certificat, seul le stagiaire a la responsabilité de demander son certificat aux autorités compétentes sur la base de l'attestation de fin de formation délivrée par le centre. RS5656-JO/BO:20/10/2011 et 10/09/2016				
Public Visé	Conseillés pour le transport et l'application et le choix des produits phytopharmaceutiques Autres statuts : nous consulter				
Niveau d'entrée /Prérequis	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis				
Effectifs	Mini : 7 / Maxi : 18				
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur. Positionnement par employeur				
Modalités d'entrée	Conventionnement accordé par OCAPIAT, VIVEA – Acceptation du règlement intérieur Fournir une pièce d'identité				
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur FICHE INSCRIPTION CIPP.pdf Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003 et VIVEA pour les Chefs d'entreprises contributeurs VIVEA				
COÛT	22 € de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Pour les Exploitants VIVEA et autres : nous consulter				
Contact	Mme GASTEUIL Aude 06.72.75.78.28 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.  www.cdfacfppa33.com				



CIPP CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Règlementation et sécurité environnementale	4h	• Tour de table afin de recueillir les attentes des participants & présentation de la formation • Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018. • Définition des produits phytopharmaceutiques • Produits autorisés et produits illégaux. • Autorisation de mise sur le marché • Usage autorisé et non autorisé des produits • Réglementation, liée à la collecte et au traitement des déchets et effluents. • Règles spécifiques aux installations classées • Réglementation relative à la responsabilité de l'applicateur • Réglementations relative à la responsabilité vis-à-vis des tiers • Réglementation concernant le classement et le stockage des produits • Législation liée à l'agrément d'entreprise • Obligations réglementaire en matière d'enregistrement et de présence des documents sur les lieux de vente ou de stockage • Risques pour l'environnement et principales voies de contamination • Dangerosité pour l'environnement : • Impacts sur l'environnement, sur les plantes non-cibles, les insectes utiles, la faune sauvage et la biodiversité ; • Connaissance des dangers du produit. • Situations d'exposition aux dangers : • Types de pollution : diffuse ou ponctuelle • Devenir des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement après le traitement • Situations de contamination avant, pendant et après le traitement • Facteurs favorisant et aggravant les contaminations • Risques au niveau de la zone à traiter lors d'une intervention. • Prévention des risques • Zonage (zones protégées, périmètre de captage, etc.) • Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage (zonages en gestion différenciée, plan de désherbage, etc.) • Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des transports • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors du stockage et du traitement des résidus • Pratiques et aménagements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des manipulations • Pratiques, aménagements et équipements visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement lors des épandages • Traçabilité tout au long du processus

Version janvier 2025



CIPP CONSEIL À L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Santé sécurité applicateur et espaces ouvert au public	3h	- Risques liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques - Dangerosité des produits : - Dangers du produit - Voies de pénétration - Intoxication aiguë et intoxication chronique - Devenir des produits dans l'organisme : stockage ou élimination - Situations d'exposition aux dangers : - Situations d'exposition : avant, pendant et après l'application - Contact direct et indirect - Facteurs favorisant et aggravant la pénétration - Catégories de populations sensibles - Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains - Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers. - Principales mesures de prévention. - Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte, etc. - Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers. - Principales consignes et réglementation. - Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident - Principaux symptômes d'empoisonnement. - Mesures d'alerte des premiers secours : numéros d'urgence, déclaration des accidents. - Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude (réseau de toxicovigilance).
	Réduction de l'usage, méthodes alternatives	7h	- Évaluation comparative de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et techniques alternatives. - Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels - Techniques de lutte intégrée (lutte biologique directe et indirecte, méthodes physiques, etc.) - Système de culture et itinéraires techniques réduisant les risques de bioagressions et permettant de limiter l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, techniques permettant de prévenir l'apparition des résistances aux produits phytopharmaceutiques. - Stratégies pour la gestion de l'état sanitaire des végétaux. - Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques. - Raisonnement des interventions, propositions d'interventions sans utilisation de produits phytopharmaceutiques. - Formulation de recommandations pour choisir et combiner différents moyen de contrôle. - Conseil pour l'adaptation des modalités d'intervention aux conditions de milieu et objectifs fixés pour réduire les risques. - Organisation de la veille sur les évolutions technologiques et réglementaires, veille sanitaire. - Méthode d'aide à la prise de décision et au choix. - Outils d'aide à la gestion des stocks/l'achat de produit. - Outils d'évaluation des systèmes ou des pratiques de lutte.

Version janvier 2025

 ACTEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : INITIAL SST					
Objectifs généraux	- FAIRE FACE À UNE SITUATION DE TRAVAIL POUR PROTÉGER, EXAMINER, FAIRE ALERTER ET SECOURIR. - REPÉRER LES DANGERS D'UNE SITUATION DE TRAVAIL ET ALERTER LA HIÉRARCHIE.				
Objectifs opérationnels	- Formation théorique : le rôle du SST et le cadre juridique de son action - Les principes de prévention des risques professionnels - Les risques spécifiques - Formation pratique: intervenir dans une situation d'accident - Identifier, isoler, supprimer les dangers - Informer son responsable				
Dates	<table> <tr> <th>Dates</th><th>Lieux de formation</th></tr> <tr> <td>Nous consulter</td><td>Blanquefort et/ou Montagne</td></tr> </table> ☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLFPA –	Dates	Lieux de formation	Nous consulter	Blanquefort et/ou Montagne
Dates	Lieux de formation				
Nous consulter	Blanquefort et/ou Montagne				
Modalités	 <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Un support est remis de façon systématique au stagiaire Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation :				
Organisation de la formation	BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée				
Encadrants	Formateur certifié et titulaire du certificat de formateur SST: Philippe DIMBOUR – ou le cas échéant, des partenaires certifiés et titulaires du certificat de formateur SST				
Mode d'évaluation	Évaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction. Réussir les épreuves certificatives et avoir assisté à l'ensemble de la formation				
Validation	Attestation de fin de formation. Délivrance de la Carte SST si réussite valide 2 ans				
Public Visé	Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter				
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs	Aucune exigence - Ni certification / Aucun Mini : 4 / Maxi : 10				
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.				
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur				
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx				
COÛT	Nous consulter  www.cdfacfppa33.com Mme GUIONIE Audrey				
Contact	05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.				



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	1er JOUR MATIN ½ journée	• Présentation de l'organisme de formation • Définition des objectifs de la formation « Le sauveteur secouriste du travail » • Les notions de base en prévention des risques professionnels • La prévention des risques professionnels dans l'entreprise • Protéger • Examiner • Faire alerter ou alerter • Secourir
	APRES-MIDI ½ journée	• La victime s'étouffe • La victime saigne abondamment • La victime se plaint d'un malaise • La victime se plaint de brûlures
	2ème JOUR MATIN ½ journée	• Rappel des acquis • La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment • La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
	APRES-MIDI ½ journée	• La victime ne répond pas mais respire • La victime ne répond pas et ne respire pas • Cas concrets et clôture de la formation
	<i>* La formation nécessite des exercices pratiques au sol, il conviendra de mettre à disposition une salle adéquate à cette formation</i>	

Version janvier 2025



ACTEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : RECYCLAGE - MAC SST

Objectifs généraux

- RÉACTUALISER LES CONNAISSANCES POUR PROTÉGER, EXAMINER, FAIRE ALERTER ET SECOURIR.
- REPÉRER LES DANGERS D'UNE SITUATION DE TRAVAIL ET ALERTER LA HIÉRARCHIE.

Objectifs opérationnels

- Réactualisation théorique : le rôle du SST et le cadre juridique de son action
- Les principes de prévention des risques professionnels
- Les risques spécifiques
- Réactualisation pratique : intervenir dans une situation d'accident
- Identifier, isoler, supprimer les dangers
- Informer son responsable

Dates

Dates	Lieux de formation
Nous consulter	Blanquefort et/ou Montagne

☒ Cours théoriques

☒ Cours pratiques

☒ Études de cas

☒ Mise en situation pratique

☒ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLFPA – Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05
christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Un support est remis de façon systématique au stagiaire

Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10

Modalités



Organisation de la formation

- Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30

MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09

- Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateur certifié et titulaire du certificat de formateur SST: Philippe DIMBOUR – ou le cas échéant, des partenaires certifiés et titulaires du certificat de formateur SST

Encadrants

Évaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction.

Réussir les épreuves certificatives et avoir assisté à l'ensemble de la formation

Mode d'évaluation

Attestation de fin de formation. Délivrance de la Carte SST si réussite valide 2 ans

Validation

Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Public Visé

Détenir certificat SST de moins de 2 ans

Niveau d'entrée /Prérequis

Mini : 4 / Maxi : 10

Effectifs

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.

Modalités d'entrée

Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Modalités d'inscription

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur <https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx>

COÛT

Nous consulter

Contact

Mme GUIONIE Audrey
05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com
Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Version janvier 2025

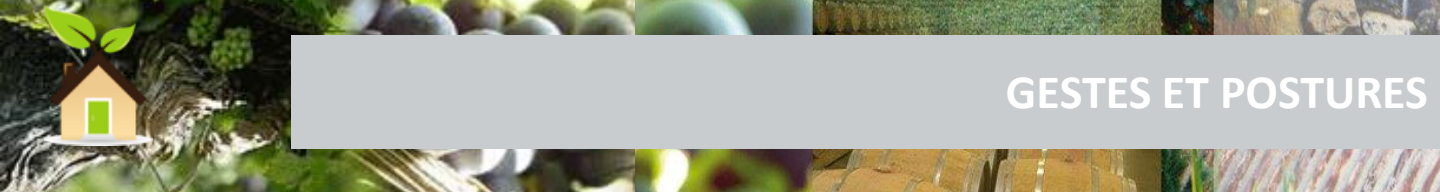


ACTEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL : RECYCLAGE-MAC SST

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	1er JOUR MATIN ½ journée	• Présentation de l'organisme de formation • Définition des objectifs de la formation • La victime saigne abondamment • La victime s'étouffe • La victime se plaint d'un malaise
	APRES-MIDI ½ journée	• La victime se plaint de brûlures • La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment • La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements • La victime ne répond pas mais respire • La victime ne répond pas et ne respire pas • Cas concrets et clôture de la formation
	* La formation nécessite des exercices pratiques au sol, il conviendra de mettre à disposition une salle adéquate à cette formation	

Version janvier 2025



Objectifs généraux	MODIFIER LE COMPORTEMENT DES TRAVAILLEURS FACE AUX RISQUES ET AUX SITUATIONS DANGEREUSES QUI LES ENTOURENT EN LES FAISANT PARTICIPER À LA RECHERCHE ET À LA MISE EN ŒUVRE DE MOYENS DE PRÉVENTION DIRECTEMENT AU SEIN DE L'ENTREPRISE.					
Objectifs opérationnels	• Formation théorique : gestes et postures • Identifier les principales situations dangereuses • Formation pratique : gestes et postures • Les moyens de prévention					
Dates	<table><tr><th>Dates</th><th>Lieux de formation</th></tr><tr><td>Nous consulter</td><td>Blanquefort et/ou Montagne</td></tr></table>	Dates	Lieux de formation	Nous consulter	Blanquefort et/ou Montagne	
Dates	Lieux de formation					
Nous consulter	Blanquefort et/ou Montagne					
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Un support est remis de façon systématique au stagiaire Durée : 7h					

Version janvier 2025



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	MATIN	• Définition des objectifs de la formation • Rappel des méthodes utilisées (30 minutes) • Rappel des chiffres et des enjeux économiques des atteintes sur la santé • Le comportement du salarié face aux différents risques professionnels lors de manutention manuelle (accidents du travail, maladies professionnelles) • Rappel anatomique et biomécanique • Les différentes pathologies du dos en fonction des différentes situations de travail (2h30)
	APRÈS-MIDI	• Les bonnes techniques pour le dos selon la position • Adapter son poste de travail • Les principaux types de pathologies rencontrées • Distinguer les différentes vertèbres, muscles, tendons et connaître leurs rôles (3h30) • Évaluation et clôture de la formation (30 minutes)

Version janvier 2025



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	MATIN	• Les enjeux de la prévention dans une entreprise • Les intérêts de la prévention pour l'employé et l'entreprise • Fonctionnement du corps humain et les limites • Les principaux éléments de l'anatomie et de la physiologie de l'appareil locomoteur • Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur • Les différents facteurs de risques : biomécaniques, psychosociaux et ceux liés à l'environnement physique (vibrations, froid, chaleur, bruit)
	APRES-MIDI	• Observation du poste son travail pour voir ce qui peut nuire à sa santé • Présentation des techniques pouvant améliorer le poste de travail • Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort dans la manutention manuelle de charges • Évaluation et clôture de la formation



MANAGEMENT – DIRIGEANT

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

Dates

Modalités

Organisation de la formation

Encadrants

Mode d'évaluation

Validation

Public Visé

Niveau d'entrée /Prérequis

Effectifs

COMPRENDRE LES FACTEURS FAVORISANT LES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES AU SEIN DE L'ENTREPRISE POUR POUVOIR MIEUX LES PRÉVENIR.

- Situer les enjeux et les défis à relever en entreprise
- Analyser les pratiques managériales en vigueur et déterminer les axes de progrès prioritaires
- Déterminer l'approche managériale à privilégier au regard des nouveaux enjeux
- Construire votre boîte à outils
- Définir vos indicateurs clefs de pilotage

Dates	Lieu de formation
09 & 17 Janvier 2025 Autres dates à venir	Sur le lieu d'une entreprise participante du vignoble bordelais ou sur l'un de nos centres constitutifs de l'EPL (Blanquefort, Montagne, La Réole, Pugnac, Bommes)

☒ Cours théoriques

☒ Cours pratiques

☒ Études de cas

☒ Mise en situation pratique

☒ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Notre approche repose sur 5 piliers :

- Une approche réflexive : la mise en œuvre d'autodiagnostic et l'analyse des pratiques professionnelles managériales
- Une approche expérientielle : la prise en compte des expériences professionnelles des participants
- Une approche didactique : les apports théoriques illustrés par l'expérience du formateur et des participants.
- Une approche pratique et interactive : La mise en œuvre d'exercices pratiques, de mises en situation d'entraînement et d'ateliers de travail collectifs
- Une approche personnalisée : La finalisation d'un plan d'action de chaque participant visant à identifier ses propres pistes de travail



Handicap

Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com

Une version papier des supports clés sera remise aux participants.

Durée : 14h

Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :
BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10
- Horaires : 8h30-12h30 & 14h00-17h00
Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Jean-Christophe MAUMELAT – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Evaluation formative pendant la formation, permettant :

- à chaque participant de prendre conscience de ses acquis et de déterminer ce qu'il se sent prêt à mettre en œuvre à l'issue de la formation (sentiment d'efficacité personnelle)
- au formateur de faire un point sur la progression de chacun et de déterminer les points à revoir (contenu et les exercices à renforcer (passage à l'action)

Une grille d'évaluation des acquis sera complétée par le formateur et remise aux participants
Une enquête de satisfaction individuelle sera diffusée.

Une attestation de suivi de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Managers de proximité des entreprises viticoles, de maisons de négoce et de caves coopératives, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun

Mini : 5 / Maxi : 10

Version janvier 2025



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	JOUR 1 – MATIN	Un <u>questionnaire</u> en ligne composé de 20 questions permettra de faire le point sur la perception que le manager a de ses pratiques dans 3 domaines : - Le management du travail - Le management des hommes - Le manager « <u>Atelier cocktail</u> » En lieu et place du traditionnel tour de table, nous mettrons en place un « atelier cocktail » pour favoriser la rencontre entre les participants, dresser le profil du groupe (expérience comme manager) et identifier les problèmes rencontrés et les attentes. Elaboration du mur des objectifs individuels « <u>Marions-les</u> » Les participants doivent relier en binôme les générations avec les comportements associés « <u>Le jeu des 2 coins</u> » Ce qui change : ce qui ne change pas Les participants sont répartis en 2 groupes pour définir ce qui a changé ou pas concernant les 5 items suivants : - La posture du manager - Les bonnes pratiques managériales - La relation au travail - La relation à l'autorité - Les leviers de motivation « <u>Tour de table à usage unique</u> » Chaque participant donne un point qu'il a retenu de la séquence précédente « <u>Chassez l'intrus</u> » Les 6 piliers du management Les participants doivent faire un tri pour déterminer les rôles du manager au regard de chacun des 6 piliers+ les 3 dimensions du management au sein de l'entreprise. « <u>Transposition</u> » Chaque participant, à partir du travail précédent et de l'autodiagnostic complété en amont de la formation, avec le soutien du formateur, détermine la maturité managériale de l'entreprise. Dans un second temps, les managers cherchent ensemble des parades aux risques identifiés « <u>Météo</u> » Chaque participant donne son ressenti sur la matinée



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	JOUR 1 – APRES-MIDI	<u>« Jeu du dernier survivant »</u> Les participants sont en file indienne. Chaque participant évoque un point évoqué lors de la matinée jusqu'à qu'il n'y ait plus d'idées. Pas d'idée = élimination. <u>« Paper tournant »</u> Des équipes travaillent sur différents sujets (management directif, persuasif...stade de la constitution de l'équipe, de la turbulence...) pour s'approprier ces sujets. <u>« Nuage de mots »</u> Chaque participant propose ce qu'évoque pour lui la conduite du changement + le formateur présente ce qu'elle est, ce qu'elle n'est pas et les étapes clefs <u>« Quizz interactif »</u> Un quizz dynamique sera proposé pour identifier les piliers de la QVT. <u>« Atelier Rose-noir »</u> Le formateur constitue 2 groupes G1 : Nous sommes fin 2024. Les pratiques managériales en vigueur sont efficaces : Le turn-over a baissé, les collaborateurs sont impliqués et les résultats de l'entreprise sont au RDV. Comment expliquez-vous ce succès ? G2 : Nous sommes fin 2024.C'est la catastrophe. Les démissions s'enchaînent. Les collaborateurs présents sont démobilisés. Ils ne croient plus dans le management. Comment expliquez-vous cette situation ? Cet atelier permet d'identifier les risques et les conditions de réussite et surtout, dans un second temps de déterminer les leviers sur lesquels ils peuvent agir. <u>« L'abécédaire »</u> Les participants réalisent une synthèse de tout ce qui a été vu. <u>« Je garde, je jette, j'ajoute, j'améliore »</u> Un retour sur la journée pour mobiliser les participants et évaluer les acquis + présentation de la seconde journée.

Version janvier 2025



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	JOUR 2 – MATIN	<u>« 3 phrases 3 schémas »</u> Les participants font une synthèse de ce qui a été vu lors de la première journée Elaboration du mur des objectifs individuels. <u>« C’est l’histoire du tapis »</u> Cette activité permet de distinguer l’origine du problème et l’origine du conflit. <u>« Quizz »</u> Les 3 registres de la communication Cette activité permet de distinguer le fait, le sentiment et l’opinion. Les participants prendront conscience des mauvaises pratiques de communication et leur impact au travail. <u>« Entraînement »</u> Les participants échangent sur 2 registres clefs : fait et sentiment <u>« Le défi des managers »</u> Enjeux du travail, situations clefs et bonnes pratiques Les participants vont lister toutes les situation clefs auxquelles ils sont confrontés + les bonnes pratiques communes pour s’adapter aux nouveaux enjeux du travail. <u>« Jeux de rôle »</u> Les entretiens clefs Les participants font des jeux de rôle en s’appuyant sur le support de la formation pour s’approprier les bonnes pratiques en matière de posture, de communication et de méthode de conduite d’entretien. La situation clef sera proposée selon les besoins des participants. Présenter des règles de fonctionnement à l’équipe Ou Donner des feedbacks constructifs

Version janvier 2025



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	MODULES	Contenu
Contenu	JOUR 2 – APRES-MIDI	<u>« Jeu du cadeau »</u> Un jeu dynamique pour remobiliser les participants tout en travaillant sur l’écoute active <u>« La fresque »</u> Les participants dessinent une fresque montrant un avenir radieux au regard des enjeux RSE et managériaux. <u>« Le kit de communication »</u> Les participants vont découvrir une méthode en 9 étapes pour conduire le changement et embarquer les équipes en 9 étapes. <u>« Transposition »</u> Les participants listent les prochaines étapes pour gagner 1 stade de maturité des équipes tout en intégrant les bonnes pratiques de conduites du changement. <u>« Brainstorming »</u> Faire preuve d’une juste autorité. <u>« Carte mentale »</u> Travail en groupe et individuel pour poser les bases de bonnes pratiques. <u>« Transposition et engagement »</u> Le formateur dresse avec les participants la liste des indicateurs clefs à maîtriser en distinguant les indicateurs de la lignes politiques, stratégiques et tactiques du management. Les participants valident la liste d’indicateurs clefs. <u>« Le chemin parcouru »</u> Chaque participant présente son retour sur la formation, ce qu’il a appris + sa feuille de route

Version janvier 2025



MANAGEMENT– CHEF D'EQUIPE

Objectifs généraux

COMPRENDRE LES FACTEURS FAVORISANT LES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES AU SEIN DE L'ENTREPRISE POUR POUVOIR MIEUX LES PRÉVENIR.

Objectifs opérationnels

- Situer les enjeux et les défis à relever en entreprise
- Analyser les pratiques managériales en vigueur et déterminer les axes de progrès prioritaires
- Déterminer l'approche managériale à privilégier au regard des nouveaux enjeux
- Construire sa boîte à outils
- Définir ses indicateurs clefs de pilotage

Dates

Dates	Lieu de formation
09 & 17 Janvier 2025 Autres dates à venir	Sur le lieu d'une entreprise participante du vignoble bordelais ou sur l'un de nos centres constitutifs de l'EPL (Blanquefort, Montagne, La Réole, Pugnac, Bommes)

☒ Cours théoriques

☒ Cours pratiques

☒ Études de cas

☒ Mise en situation pratique

☒ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Notre approche repose sur 5 piliers :

- Une approche réflexive : la mise en œuvre d'autodiagnostic et l'analyse des pratiques professionnelles managériales
- Une approche expérientielle : la prise en compte des expériences professionnelles des participants
- Une approche didactique : les apports théoriques illustrés par l'expérience du formateur et des participants.
- Une approche pratique et interactive : La mise en œuvre d'exercices pratiques, de mises en situation d'entraînement et d'ateliers de travail collectifs
- Une approche personnalisée : La finalisation d'un plan d'action de chaque participant visant à identifier ses propres pistes de travail



Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com

Une version papier des supports clés sera remise aux participants.

Modalités

Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires : 8h30-12h30 & 14h00-17h00

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Organisation de la formation

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Jean-Christophe MAUMELLAT – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Encadrants

Evaluation formative pendant la formation, permettant :

- à chaque participant de prendre conscience de ses acquis et de déterminer ce qu'il se sent prêt à mettre en œuvre à l'issue de la formation (sentiment d'efficacité personnelle)
- au formateur de faire un point sur la progression de chacun et de déterminer les points à revoir (contenu) et les exercices à renforcer (passage à l'action)

Une grille d'évaluation des acquis sera complétée par le formateur et remise aux participants

Une enquête de satisfaction individuelle sera diffusée.

Mode d'évaluation

Une attestation de suivi de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Validation

Managers de proximité des entreprises viticoles, de maisons de négoce et de caves coopératives, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Aucune exigence - Ni certification / Aucun

Mini : 5 / Maxi : 10

Public Visé

Niveau d'entrée /Prérequis

Effectifs

Version janvier 2025



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	MODULES	Contenu
Contenu	JOUR 1 – MATIN	Un <u>questionnaire</u> en ligne composé de 20 questions permettra de faire le point sur la perception que le manager a de ses pratiques dans 3 domaines : - Le management du travail - Le management des hommes - Le manager <u>« Atelier cocktail »</u> En lieu et place du traditionnel tour de table, nous mettrons en place un « atelier cocktail » pour favoriser la rencontre entre les participants, dresser le profil du groupe (expérience comme manager) et identifier les problèmes rencontrés et les attentes. Elaboration du mur des objectifs individuels. <u>« Marions-les »</u> Les participants doivent relier en binôme les générations avec les comportements associés. <u>« Le jeu des 2 coins »</u> Ce qui change : ce qui ne change pas Les participants sont répartis en 2 groupes pour définir ce qui a changé ou pas concernant les 5 items suivants : - La posture du manager - Les bonnes pratiques managériales - La relation au travail - La relation à l'autorité - Les leviers de motivation <u>« Tour de table à usage unique »</u> Chaque participant donne un point qu'il a retenu de la séquence précédente. <u>« Chassez l'intrus »</u> Les 6 piliers du management Les participants doivent faire un tri pour déterminer les rôles du manager au regard de chacun des 6 piliers+ les 3 dimensions du management au sein de l'entreprise. <u>« Autopositionnement collaboratif »</u> Analyse des forces et faiblesses Chaque participant se situe sur l'échelle des 6 piliers pour identifier ses forces et les risques auxquels il peut être exposé. Dans un second temps, les managers cherchent ensemble des parades aux risques identifiés. <u>« Transposition »</u> Chaque participant, à partir du travail précédent et de l'autodiagnostic complété en amont de la formation, avec le soutien du formateur, liste un premier plan de progrès avec a minima 2 actions concrètes à mettre en place après la formation.



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	JOUR 1 – APRES-MIDI	<u>« Jeu du dernier survivant »</u> Les participants sont en file indienne. Chaque participant évoque un point évoqué lors de la matinée jusqu'à qu'il n'y ait plus d'idées. Pas d'idée = élimination. <u>« A la découverte »</u> Le formateur présente des comportements de managers. Les participants doivent déterminer à quel style de management ils correspondent (directif, persuasif...). <u>« Atelier Rose-noir »</u> Le formateur constitue 2 groupes G1 : Nous sommes fin 2024. Les pratiques managériales en vigueur sont efficaces : le turn-over a baissé, les collaborateurs sont impliqués et les résultats de l'entreprise sont au RDV. Comment expliquez-vous ce succès ? G2 : Nous sommes fin 2024.C'est la catastrophe. Les démissions s'enchaînent. Les collaborateurs présents sont démobilisés. Ils ne croient plus dans le management. Comment expliquez-vous cette situation ? Cet atelier permet d'identifier les risques et les conditions de réussite et surtout, dans un second temps de déterminer les leviers sur lesquels ils peuvent agir. <u>« Quizz interactif »</u> Un quizz dynamique sera proposé pour identifier les piliers de la QVT. <u>« Carte mentale »</u> Les participants réalisent une synthèse de tout ce qui a été vu depuis le matin. <u>« Transposition et engagement »</u> Chaque participant à partir d'une grille remise par le participant croquera la situation de l'entreprise avec les enjeux de la cohabitation intergénérationnelle avec ses pratiques managériales. Chaque participant listera 2 risques, 2 points de forces et 2 priorités. <u>« Je garde, je jette, j'ajoute, j'améliore »</u> Un retour sur la journée pour mobiliser les participants et évaluer les acquis + présentation de la seconde journée.

Version janvier 2025



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	JOUR 2 – MATIN	<u>« 3 phrases 3 schémas »</u> Les participants font une synthèse de ce qui a été vu lors de la première journée Elaboration du mur des objectifs individuels. <u>« C'est l'histoire du tapis »</u> Cette activité permet de distinguer l'origine du problème et l'origine du conflit. <u>« Quizz »</u> Les 3 registres de la communication Cette activité permet de distinguer le fait, le sentiment et l'opinion. Les participants prendront conscience des mauvaises pratiques de communication et leur impact au travail. <u>« Entraînement »</u> Les participants échangent sur 2 registres clefs : fait et sentiment. <u>« Le défi des managers »</u> Enjeux du travail, situations clefs et bonnes pratiques Les participants vont lister toutes les situation clefs auxquelles ils sont confrontés + les bonnes pratiques communes pour s'adapter aux nouveaux enjeux du travail. <u>« Jeux de rôle »</u> Les entretiens clefs Les participants font des jeux de rôle en s'appuyant sur le support de la formation pour s'approprier les bonnes pratiques en matière de posture, de communication et de méthode de conduite d'entretien. 1 situation clef sera proposée selon les besoins des participants. Présenter des règles de fonctionnement à l'équipe Ou Donner des feedbacks constructifs

Version janvier 2025



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	MODULES	Contenu
Contenu	JOUR 2 – APRES-MIDI	<u>« Jeu du cadeau »</u> Un jeu dynamique pour remobiliser les participants tout en travaillant sur l'écoute active. <u>« A la recherche du SMART »</u> Découverte d'une méthodologie pour donner un cadre et favoriser le dialogue dans l'équipe <u>« Atelier CODEV »</u> Les participants vont découvrir une technique de travail collaboratif issue de l'intelligence collective qu'ils pourront remobiliser avec leur équipe pour créer de la cohésion, favoriser la coopération dans une logique d'amélioration continue. <u>« Transposition »</u> Mise à jour du plan de progrès à partir du travail du J1 et des points traités à ce jour. <u>« Brainstorming »</u> Faire preuve d'une juste autorité. <u>« Carte mentale »</u> Travail en groupe et individuel pour poser les bases de bonnes pratiques. <u>« Transposition et engagement »</u> Chaque participant liste tout ce qu'il a retenu et ce qu'il va modifier dans sa pratique avec des objectifs SMART de résultat et de moyen Le formateur accompagne les participants pour faire des choix réalistes qui correspondent aux priorités. <u>« Le chemin parcouru »</u> Chaque participant présente son retour sur la formation, ce qu'il a appris + sa feuille de route.

 FORMATION DES MAÎTRES D'APPRENTISSAGE					
Objectifs généraux	• COMPRENDRE LE RÔLE D'UN MAÎTRE D'APPRENTISSAGE • AVOIR DES OUTILS POUR LE MENER A BIEN				
Objectifs opérationnels	- Adopter la bonne posture en tant que maître d'apprentissage, en lien avec le niveau de l'apprenti - Devenir acteur dans le processus d'intégration de l'apprenti en préparant son accueil - Fixer des objectifs et devenir acteur dans la transmission des savoir-être et des savoir-faire auprès de l'apprenti - Organiser l'accompagnement de son apprenti - Développer la communication avec l'apprenti et avec le CFA				
Dates	<table> <tr> <th>Dates</th><th>Lieu de formation</th></tr> <tr> <td>Les 09 et 10 Décembre 2025</td><td>Blanquefort</td></tr> </table>	Dates	Lieu de formation	Les 09 et 10 Décembre 2025	Blanquefort
Dates	Lieu de formation				
Les 09 et 10 Décembre 2025	Blanquefort				
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Etude de vidéos courtes ☒ Partage d'expériences ☒ Quiz interactif ☒ Études de cas ☒ Activités de groupe Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Un support est remis de façon systématique au stagiaire				
Organisation de la formation	Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour Horaires & localisation de la formation : BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée				
Encadrants	Didier FESIL MOF 1997 et 2000, et Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires.				
Mode d'évaluation	Évaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction.				
Validation	Attestation de fin de formation.				
Public Visé	Toute personne devant encadrer un apprenant dans le cadre d'un contrat en apprentissage.				
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs	Aucune exigence - Ni certification / Aucun Mini : 1 / Maxi : 10				
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.				
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur				
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx				
COÛT	Nous consulter Mme GUIONIE Audrey 05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com				
Contact	Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.				



FORMATION DES MAÎTRES D'APPRENTISSAGE

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	1^{er} JOUR	- Le contrat d'apprentissage : à l'aide de vidéos courtes et d'un quiz interactif, comprendre le statut de l'apprenti, les engagements mutuels de l'apprenti et l'employeur et le rôle du CFA. - Les risques professionnels : quels sont-ils et comment les prévenir ? - Quelle formation choisir ? A partir du référentiel de formation, lister les activités qui pourront être confiées à l'apprenti - Quel tuteur choisir ? Discussion autour des compétences techniques et « soft skills » à avoir pour mener à bien la mission du maître d'apprentissage. Une auto-évaluation vous sera proposée.
	2^{ème} JOUR	- Quels sont les 4 rôles du maître d'apprentissage (MA) ? 1) Accueillir et intégrer son apprenti 2) Communiquer avec son apprenti 3) Transmettre et suivre ses acquis en entreprise 4) Préparer son apprenti à la réussite du diplôme Des outils et conseils vous seront délivrés pour mener à bien ces 4 missions. -Comment remplir le livret de l'apprenti ? (lien Entreprise/CFA) -Rappel sur l'importance des visites en entreprises, et de l'assiduité de l'apprenti -Mise en place et utilisation de Net-Ypareo (process) -Mise en situation sous forme de jeu de rôle -Point sur la mobilité européenne Bilan de fin de formation

Version janvier 2023



TAILLE DES ROSIERS, ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Caractéristiques et taille des rosiers	3h30	• Les différentes catégories de rosiers • Les enjeux de la taille • Périodes de taille • Impacts d'une mauvaise taille sur le végétal
	Les spécificités des arbres et la gestion raisonnée des tailles	4h45	• Les différentes tailles des arbres • Les enjeux de la taille • Impacts d'une mauvaise taille sur le végétal • Principes de la taille en sec
	Les spécificités des arbustes et la gestion raisonnée des tailles	4h45	• Les différentes tailles des arbustes • Les enjeux de la taille • Impacts d'une mauvaise taille sur le végétal • Principes de la taille en sec
	Evaluation et bilan de la formation de façon collective et individuelle	1h	• Évaluation de la formation

Version janvier 2025

  MAINTENANCE PETIT MATERIEL EN JARDINS-ESPACES VERTS					
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	CONNAISSANCE, UTILISATION ET ENTRETIEN DES PETITS MATÉRIELS EN ESPACES VERTS, EN TOUTE SÉCURITÉ				
Objectifs opérationnels	Être capable de : - Assurer l'entretien courant du petit matériel - Diagnostiquer des pannes simples et y remédier - Procéder aux réparations et à l'entretien de conservation				
Dates	<table> <tr> <th>Dates</th><th>Lieu de formation</th></tr> <tr> <td>Du 26 au 28 Février / Du 13 au 15 Octobre 2025</td><td>Latresne</td></tr> </table>	Dates	Lieu de formation	Du 26 au 28 Février / Du 13 au 15 Octobre 2025	Latresne
Dates	Lieu de formation				
Du 26 au 28 Février / Du 13 au 15 Octobre 2025	Latresne				
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com				
 Organisation de la formation	Durée : 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : LATRESNE : Site Aérocampus – 1 Route de Cénac – 33360 LATRESNE – Tél : 05 56 21 01 01 – Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. États de présence de la formation renseignés par ½ journée				
Encadrants	Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Mathieu CAZALIS – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes				
Mode d'évaluation	Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.				
Validation	Attestation de compétences & attestation de fin de formation				
Public Visé	Salariés en jardin-espaces verts - Autres statuts : nous consulter				
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis				
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.				
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur Conventionnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfp33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT-FCC.docx				
Modalités d'inscription	Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003				
COÛT	24,50€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Autres : nous consulter				
Contact	Mme GUIONIE Audrey 05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com  www.cdfacfp33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.				



MAINTENANCE PETIT MATERIEL EN JARDINS- ESPACES VERTS

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	1^{er} JOUR MATIN ENTRETIEN PETIT MATERIEL	- Utilisation et entretien - Notions de mécanique (moteurs 2 temps et 4 temps) - Rappel des règles d'utilisation et réglages - Travaux pratiques en fonction de la demande sur le matériel mis à disposition (appareils thermiques et/ou à batteries) : débroussailleuses, tronçonneuses, élagueuses, taille-haies, souffleurs, tondeuses (autotractée, autoportées), motobineuse, pulvérisateur à dos
	APRES-MIDI	- Entretien et maintenance des matériels : - Différentes vidanges - Contrôle des niveaux - Travaux pratiques
	2^{ème} JOUR MATIN	- Affûtage et montage des lames ou couteaux - Graissage divers, nettoyage des filtres - Allumage, tension des courroies - Travaux pratiques
	APRES-MIDI	- Pose du fil à un rotofil - Contrôle de l'engin avant le départ de l'atelier - Travaux pratiques
	3^{ème} JOUR MATIN	- Terminer un chantier : - Nettoyer le matériel - Vérifier le matériel - Ranger le matériel - Test de capacité - Travaux pratiques
	APRES-MIDI	- Ergonomie des gestes et postures de travail - Travaux pratiques - Test de capacités - Bilan de formation

 ASSISTANCE AU BLESSÉ DANS L'ARBRE						
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	• ASSISTER UN BLESSÉ LORS DES OPÉRATIONS DE TAILLE, D'ASCENSION ET DE DÉMONTAGE. • ACCÉDER AU BLESSÉ ET REDESCENDRE EN SÉCURITÉ AU SOL. • PORTER ASSISTANCE EN ASCENSION SUR NŒUD OU POIGNÉES, EN SRT OU EN ASCENSION À L'ANGLAISE.					
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Savoir accéder au blessé • Savoir porter assistance • Savoir redescendre en sécurité au sol					
Dates	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Dates</th><th>Lieu de formation</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Du 10 au 12 Février 2025</td><td rowspan="2">Latresne</td></tr> <tr> <td>Du 03 au 05 Novembre 2025</td></tr> </tbody> </table>	Dates	Lieu de formation	Du 10 au 12 Février 2025	Latresne	Du 03 au 05 Novembre 2025
Dates	Lieu de formation					
Du 10 au 12 Février 2025	Latresne					
Du 03 au 05 Novembre 2025						
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com					
Organisation de la formation	 Durée : 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : LATRESNE : Site Aérocampus – 1 Route de Cénac – 33360 LATRESNE – Tél : 05 56 21 01 01 – Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. États de présence de la formation renseignés par ½ journée					
Encadrants	Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Dylan RAIMBAULT – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes					
Mode d'évaluation	Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.					
Validation	Attestation de compétences & attestation de fin de formation					
Public Visé	Salariés d'entreprises de travaux paysagistes et autres Autres statuts : nous consulter					
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis					
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.					
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur Conventonnement accordé par OCPIAT – Acceptation du règlement intérieur Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT-FCC.docx					
Modalités d'inscription	Et inscription sur le site d'OCPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003					
COÛT	24,50€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Autres : nous consulter					
Contact	Mme GUIONIE Audrey 05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.  www.cdfacfppa33.com					



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	<u>1^{er} JOUR</u>	• Présentation de la formation • Analyse et réflexion sur les méthodes de travail des stagiaires. • Les moyens de préventions à mettre en œuvre lors des travaux dans les arbres • Rappel du contexte réglementaire de la profession • Vérification des EPI des stagiaires
	<u>2^{ème} JOUR</u>	• Sauvetage lors des phases d'accès : système débrayage, footlock, poignées d'ascension. • Sauvetage lors des phases de travail de taille : • comment accéder à la victime • mise en sécurité • retour dans puit de descente • descente chargée • corde trop courte...
	<u>3^{ème} JOUR</u>	• Sauvetage sur fût • Evaluation de fin de formation : • Explication à l'oral suivant une situation d'accident décrite par le formateur. • Mise en situation pratique dans l'arbre suivant une situation et un contexte décrit par le formateur. • Bilan de formation

Version janvier 2025



OBJECTIFS GÉNÉRAUX	AMÉLIORER SA PRODUCTIVITÉ LORS DES TRAVAUX DE TRONÇONNAGE ET DÉBROUSSAILLAGE PAR DES TECHNIQUES APPROPRIÉES ET EN SÉCURITÉ	
Objectifs opérationnels	Être capable de : • Connaître le matériel de tronçonnage et de débroussaillage • Savoir sécuriser un chantier • Savoir utiliser le matériel en toute sécurité et rendre compte d'éventuels dysfonctionnement • Savoir nettoyer et entretenir son matériel	
Dates	Dates Du 17 au 19 Novembre 2025	Lieu de formation Latresne
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com	
Organisation de la formation 	Durée : 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : LATRESNE : Site Aérocampus – 1 Route de Cénac – 33360 LATRESNE – Tél : 05 56 21 01 01 – Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. États de présence de la formation renseignés par ½ journée	
Encadrants	Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde Mathieu CAZALIS – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes	
Mode d'évaluation	Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.	
Validation	Attestation de compétences & attestation de fin de formation	
Public Visé	Salariés en jardin-espaces verts - Autres statuts : nous consulter	
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis	
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.	
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur Conventonnement accordé par OCAPIAT – Acceptation du règlement intérieur Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfp33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx	
Modalités d'inscription	Et inscription sur le site d'OCAPIAT du (des) salarié(s) : https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003	
COÛT	24,50€ de l'heure / stagiaire dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat, Coût pédagogique financé à 100% Autres : nous consulter	
Contact	Mme GUIONIE Audrey 05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.	



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	1^{er} JOUR MATIN en atelier	- Désignation des principaux organes - Nettoyage des principaux organes - Affûtage - Rendre compte de toute anomalie de fonctionnement - Fonctionnement des machines - Gestes et postures - Les techniques de débroussaillage en sécurité et de petits abatages
	APRES-MIDI en salle	- Balisage et signalisation, mise en sécurité du chantier - Préparer son matériel, choix de l'outil de coupe - EPI - Connaissance des règles de sécurité - Chantier d'entretien : débroussaillage, petits abatages, traitement et recyclage des déchets verts sur place...
	2^{ème} JOUR	- Organisation du travail - Évaluer les dangers - Travail en sécurité, respect des consignes - Méthodes d'avancements - Évacuation des déchets - Compte rendu de l'avancement des travaux - Faire part d'éventuels incidents si nécessaire - Finition du chantier - Visionnage commenté des interventions
	3^{ème} JOUR	- Organisation du travail - Évaluer les dangers - Travail en sécurité, respect des consignes - Méthodes d'avancements - Évacuation des déchets - Compte rendu de l'avancement des travaux - Faire part d'éventuels incidents si nécessaire - Finition du chantier - Visionnage commenté des interventions - Bilan de formation - Retour des participants - Les points importants de la formation - Préconisations éventuelles

 MÉTHODES ALTERNATIVES AU DÉSHERBAGE CHIMIQUE		
Objectifs généraux	RECONNAÎTRE LES ADVENTICES, COMPRENDRE L'IMPACT DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES SUR L'HOMME ET LA NATURE, DÉCOUVRIR LA RÉGLEMENTATION, S'INITIER AU PLAN DE DÉSHERBAGE ET CONNAÎTRE LES TECHNIQUES ALTERNATIVES.	
Objectifs opérationnels	Les principales adventices. Les conséquences de l'utilisation de traitements chimiques, la réglementation et la définition des produits phytopharmaceutiques. Identification et mesure des zones à désherber selon les risques de ruissellement et de pollution. Les techniques de lutttes directes et indirectes. Mise en pratique des méthodes alternatives à la lutte chimique. Mise en situation.	
Dates	Dates Nous consulter	Lieu de formation A définir
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Cours pratiques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com  Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : • Sur le site de l'entreprise ou sur l'un de nos sites • Horaires à définir Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée	
Organisation de la formation	Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation. Attestation de compétences & attestation de fin de formation Les professionnels de l'aménagement paysager souhaitant s'initier aux méthodes alternatives de désherbage. - Autres statuts : nous consulter Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur. Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfp33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT-FCC.docx 980€/jour pour un groupe de 1 à 5 personnes (possibilité de complément en cas de mise à disposition de matériel). Autres : nous consulter. Mme GUIONIE Audrey 05 56 35 61 10 – fcc.cfppa@formagri33.com	
Encadrants		
Mode d'évaluation		
Validation		
Public Visé		
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs		
Modalités de rémunération		
Modalités d'entrée		
Modalités d'inscription		
COÛT		
Contact	 www.cdfacfp33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.	



MÉTHODES ALTERNATIVES AU DÉSHERBAGE CHIMIQUE

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Contenu
	Les principales adventices	7h	Adventices, problématiques en ZNA
	Les conséquences de l'utilisation des traitements chimiques		- Dangers des produits, études épidémiologiques, voies de pénétration, situations d'exposition aux dangers - Impacts sur l'environnement - Devenir des produits phytopharmaceutiques
	La réglementation et la définition des produits phytopharmaceutiques		- Cadre réglementaire français, responsabilités et définition des produits pharmaceutiques - Usages autorisés et Bulletin de Santé Végétal
	Identification et mesure des zones à désherber selon les risques de ruissellement et de pollution		Définition et principe du plan de désherbage, notion de gestion différenciée et déroulement et prescriptions
	Les techniques de luttes directes et indirectes		- Lutte mécanique - Lutte physique : les différents types de désherbeurs - Paillages et couverts végétaux
	Mise en pratique des méthodes alternatives à la lutte chimique		Mise en situation d'utilisation de différents matériels
	Evaluation et bilan de la formation de façon collective et individuelle		Évaluation de la formation

Version janvier 2025



RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

Version janvier 2025



RECONNAISSANCE DES VÉGÉTAUX

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	Accueil Recueil des attentes des participants	3h30	Appréhender les objectifs des stagiaires, adapter les niveaux d'intervention	
	Physiologie d'un végétal		Utiliser un vocabulaire technique approprié	• Description d'un végétal : les organes, le port, etc. • Vocabulaire scientifique et technique nécessaire à l'utilisation des clés de détermination
	Connaissance des conifères	3h30	Utiliser les clés de reconnaissance des conifères	• Clés de détermination • Observation des végétaux • Utilisation de ressources documentaires pour la détermination des exigences culturales
	Connaissance des arbustes à fleurs	3h30	Déterminer une variété à partir d'un échantillon de végétal	• Clés de détermination • Observation des végétaux • Utilisation de ressources documentaires pour la détermination des exigences culturales
	Connaissance des arbres	3h30	Déterminer une variété à partir d'un échantillon de végétal	• Clés de détermination • Observation des végétaux • Utilisation de ressources documentaires pour la détermination des exigences culturales

Version janvier 2025



OPERATIONS COMMUNES ET HYGIÈNE DE CHAI

Objectifs généraux	• MENER À BIEN LES OPÉRATIONS DE LA VINIFICATION ET SULFITAGE DANS LE RESPECT DES RÈGLES D'HYGIÈNE DU CHAI ET DE SÉCURITÉ • PRÉPARER, ENTRETENIR ET REMISER LE MATÉRIEL VINAIRE	
Objectifs opérationnels	• Enjeux à chaque étape de la vinification : traitement de la vendange, éraflage, foulage, pressurage, encuvage et sulfitage • Fermentation alcoolique et malo-lactique : principes, suivi, maîtrise de température, levurage, remontage, etc. • Matériel vinaire et contenant : matériaux, organes de cuves et de pompes, etc. • Nettoyage et désinfection • Sécurité et prévention des risques	
Dates	Dates	Lieu de formation
	À définir en 2025	Sur site entreprise
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Études de cas ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes	
Organisation de la formation	Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.	
Encadrants	Attestation de compétences & attestation de fin de formation	
Mode d'évaluation	Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter	
Validation	Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis	
Public Visé	Mini : 6 / Maxi : 12	
Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.	
Modalités de rémunération	Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur	
Modalités d'entrée	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfp33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT-FCC.docx	
Modalités d'inscription	Nous consulter	
COÛT	Mme GUIONIE Audrey	
Contact	05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.	



OPERATIONS COMMUNES ET HYGIÈNE DE CHAI

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	Mener à bien les opérations communes de la vinification, du sulfitage dans le respect des règles d'hygiène du chai.	4h	Définir les principes généraux de la vinification	- Mise en évidence des opérations communes et hygiène à chaque étape - Enjeux à chaque étape de la vinification : - Protection et traitement de la vendange, éraflage, foulage, pressurage, encuvage, sulfitage - Focus sur le sulfitage : principe, produits, réglementation, EPI, calcul, auxiliaires
		3h	Participer aux opérations communes de vinification Définir et connaître les principes du sulfitage	Les fermentations (schémas) - Fermentation alcoolique : définition, levurage (principe), suivi FA, remontages, causes et risques d'un arrêt de FA - Fermentation malolactique : définition, co-inoculation suivi, risques d'une FML non maîtrisée
		2h	Préparer, entretenir et remiser le matériel vinaire, assurer l'hygiène du chai	Matériels et contenants vinaires : matériaux, organes, cuves, pompe
		2h		- Nettoyage et désinfection : définitions/intérêt - Utilisation des produits de nettoyage et de désinfection
		1h	Préparer, entretenir et remiser le matériel vinaire, assurer l'hygiène du chai	Sécurité et prévention des risques à chaque étape
		1h	Étude de cas sur site	Visite d'un chai sur site d'exploitation (Château DILLON, Château GRAND BARIL – REAL CAILLOU)
		1h	Évaluation de la formation	Bilan de la formation

Version janvier 2025

VINIFICATION

Objectifs généraux

- **MAÎTRISER LES PRINCIPES ET LES ETAPES DE VINIFICATION : ROUGE, BLANC, ROSE, CLAIRET, LIQOREUX.**
- **CONNAÎTRE LES PRINCIPES DU SOUTIRAGE, DE L’OUILLAGE, DE LA CLARIFICATION ET DE LA STABILISATION**

Objectifs opérationnels

Connaître les différentes étapes de la vinification :

- Opérations préfermentaires
- Vinifications des vins
- Élevage des vins
- Les défauts du vin
- Clarification et stabilisation

Dates

Dates	Lieu de formation
Du 19 au 22 Mai	Blanquefort et/ou Montagne

Modalités

☒ Cours théoriques

☒ Études de cas

☒ Mise en situation pratique

☒ Face à Face pédagogique

Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.

Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l’atelier départemental du CFPPA 33 et de l’EPLEFPA –

Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.

Contact Référente Handicap Mme

CATHERINEAU **05.56.35.61.05** christelle.catherineau@cdfacfp33.com

Durée : 28h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu

Horaires & localisation de la formation :

MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09

- Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30

BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10

- Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30

Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Organisation de la formation

Evaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l’issue de la formation.

Encadrants

Attestation de compétences & attestation de fin de formation

Mode d’évaluation

Salariés d’exploitations agricoles ayant besoin d’acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Validation

Aucune exigence - Ni certification / Aucun prérequis

Public Visé

Mini : 6 / Maxi : 12

Niveau d’entrée /Prérequis Effectifs

Voir conditions avec l’employeur ou organisme financeur.

Modalités de rémunération

Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Modalités d’entrée

Fiche d’inscription CFPPA téléchargeable sur <https://cdfacfp33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT-FCC.docx>

Modalités d’inscription

Nous consulter

COÛT

Mme GUIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l’offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Contact

www.cdfacfp33.com

Version janvier 2025

118



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	Connaître les étapes de vinification et d'élevage des vins	4h	Connaître les étapes pré-fermentaires et le rôle du sulfitage	Mise en évidence des opérations - Protection et traitement de la vendange, éraflage, foulage, pressurage, encuvage, sulfitage - Focus sur le sulfitage : principe, produits, réglementation, EPI, calcul, auxiliaires
		3h	Définir et connaître les étapes de la fermentation	- Les fermentations (schémas) : rouge - Fermentation alcoolique : définition, levurage (principe), suivi FA, remontages, causes et risques d'un arrêt de FA - Fermentation malolactique : définition, co-inoculation suivi, risques d'une FML non maîtrisée
		4h	Définir et connaître les étapes de la fermentation	- Les fermentations (schémas) : rosé, claret - Fermentation alcoolique : définition, levurage (principe), suivi FA, remontages, causes et risques d'un arrêt de FA - Fermentation malolactique : définition, co-inoculation suivi, risques d'une FML non maîtrisée
		3h	Définir et connaître les étapes de la fermentation	- Les fermentations (Schémas) : Blancs, liquoreux - Fermentation alcoolique : définition, levurage (principe), suivi FA, remontages, causes et risques d'un arrêt de FA - Fermentation malolactique : définition, co-inoculation suivi, risques d'une FML non maîtrisée
		4h	Connaître les différentes étapes de l'élevage des vins	- Les différentes méthodes d'élevage : cuves, barriques - Les méthodes alternatives avec l'utilisation des dérivés du bois : copeaux, stave, etc. - Les techniques de soutirage, d'ouillage et de sulfitage
		3h	Connaître les risques liés à l'hygiène du matériel vinaire	- Nettoyage et désinfection du matériel vinaire à chaque étape - Conséquences d'un manque d'hygiène sur l'élevage des vins - Savoir identifier les maladies du vin et leurs causes
		4h	Identifier les étapes de clarification et de stabilisation des vins	- Les différentes méthodes de clarification et de filtration (collage, filtration mécanique, ...) - Les différents types de stabilisation
		2h	Visite d'un chai	
		1h	Évaluation de la formation	Bilan de la formation

Version janvier 2025



Version janvier 2025

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	1er JOUR MATIN Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté	Accueil Réglementation : connaissances générales - Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur - Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite - Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels Les principaux types de chariots - Les catégories de CACES® - Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention - Catégories de CACES® correspondantes Technologie des chariots de manutention - Chariots thermiques et chariots électriques. Transmission. Pneus et bandages. Circuit hydraulique. Équipements porte-charges. Dispositifs de sécurité. Poste de conduite Notions élémentaires de physique – Stabilité - Masse et position du centre de gravité des charges. Conditions de stabilité et d'équilibre du chariot. Facteurs qui influencent la stabilité. Plaque de charge.
	1er JOUR APRES MIDI Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté	Risques liés à l'utilisation - Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés. Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives. Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention - Transport et élévation de personnes : interdictions et applications autorisées Vérifications d'usage - Équipements de Protection Individuelle. Notice d'instructions du constructeur. - Opérations de prise de poste. Que faire en cas d'anomalie ? - Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau Exploitation des chariots - Règles de conduite et de circulation : signalisation et plan de circulation, consignes générales de circulation, circulation sur la voie publique. Distances de freinage. Stationnement du chariot - Pictogrammes de manutention et étiquettes de danger. - Adéquation du chariot. Modes opératoires : prise de charges au sol, gerbage en pile, stockage en palettiers, chargement de véhicules - Consignes en cas d'accident ou d'incendie. Eco-gestes du cariste
	2ème JOUR MATIN Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée Circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	Vérifications et essais de prise de poste Conduite et manœuvres - Accès et descente en sécurité - Circulation en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge. Arrêt et stationnement en sécurité - Vérification d'adéquation et suivant le type de chariot : - Prise et dépose d'une charge au sol - Gerbage et dégerbage de charges en pile - Stockage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier - Chargement et déchargement d'un véhicule - Manutention d'une charge longue, d'un contenant rigide contenant un liquide ou d'une charge déformable - Préparation d'une palette en hauteur. Manœuvre de descente de la cabine en cas de panne - Chargement et déchargement de tout type de chariot sur un engin de transport Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien – Maintenance - Opérations d'entretien journalier - Compte-rendu des difficultés et anomalies rencontrées

Version janvier 2025



CACES CHARIOTS AUTOMOTEURS R489 Catégorie 3 : INITIALE

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	2^{ème} JOUR APRES MIDI Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée Circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	Vérifications et essais de prise de poste Conduite et manœuvres • Accès et descente en sécurité • Circulation en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge. Arrêt et stationnement en sécurité • Vérification d'adéquation et suivant le type de chariot : • Prise et dépose d'une charge au sol • Gerbage et dégerbage de charges en pile • Stockage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier • Chargement et déchargement d'un véhicule • Manutention d'une charge longue, d'un contenant rigide contenant un liquide ou d'une charge déformable • Préparation d'une palette en hauteur. Manœuvre de descente de la cabine en cas de panne • Chargement et déchargement de tout type de chariot sur un engin de transport Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien – Maintenance • Opérations d'entretien journalier • Compte-rendu des difficultés et anomalies rencontrées
	3^{ème} JOUR MATIN Vérifier par le passage d'un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique
	3^{ème} JOUR MATIN	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique

Version janvier 2025



Version janvier 2025



PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	1er JOUR MATIN 3 H 30 Actualiser les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté	Accueil Réglementation : connaissances générales • Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur • Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite • Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels Les principaux types de chariots - Les catégories de CACES® • Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention • Catégories de CACES® correspondantes Technologie des chariots de manutention • Chariots thermiques et chariots électriques. Transmission. Pneus et bandages. Circuit hydraulique. Équipements porte-charges. Dispositifs de sécurité. Poste de conduite Notions élémentaires de physique – Stabilité • Masse et position du centre de gravité des charges. Conditions de stabilité et d'équilibre du chariot. Facteurs qui influencent la stabilité. Plaque de charge. Risques liés à l'utilisation • Principaux risques - Origine(s) et moyens de prévention associés. Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives. Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention • Transport et élévation de personnes : interdictions et applications autorisées Vérifications d'usage • Équipements de Protection Individuelle. Notice d'instructions du constructeur. • Opérations de prise de poste. Que faire en cas d'anomalie ? • Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau Exploitation des chariots • Règles de conduite et de circulation : signalisation et plan de circulation, consignes générales de circulation, circulation sur la voie publique. Distances de freinage. Stationnement du chariot • Pictogrammes de manutention et étiquettes de danger. • Adéquation du chariot. Modes opératoires : prise de charges au sol, gerbage en pile, stockage en palettiers, chargement de véhicules - Consignes en cas d'accident ou d'incendie. Eco-gestes du cariste

Version janvier 2025

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	MODULES	Contenu
Contenu	1er JOUR APRES MIDI 3 H 30 Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération envisagée Circuler et réaliser les opérations de manutention en sécurité Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	Vérifications et essais de prise de poste Conduite et manœuvres • Accès et descente en sécurité • Circulation en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge. Arrêt et stationnement en sécurité • Vérification d'adéquation et suivant le type de chariot : • Prise et dépose d'une charge au sol • Gerbage et dégerbage de charges en pile • Stockage et déstockage à tous les niveaux d'un palettier • Chargement et déchargement d'un véhicule • Manutention d'une charge longue, d'un contenant rigide contenant un liquide ou d'une charge déformable • Préparation d'une palette en hauteur. Manœuvre de descente de la cabine en cas de panne • Chargement et déchargement de tout type de chariot sur un engin de transport Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien – Maintenance • Opérations d'entretien journalier • Compte-rendu des difficultés et anomalies rencontrées
	2ème JOUR MATIN Vérifier par le passage d'un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique
	2ème JOUR APRES MIDI Vérifier par le passage d'un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique

Version janvier 2025



CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie A : INITIATION

Objectifs généraux	ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PRATIQUES POUR RÉALISER LES OPÉRATIONS DE CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ EN VUE DE RENOUVELLER LE CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ (CACES) CATÉGORIE A						
Objectifs opérationnels	• Catégorie A: Tracteurs et petits engins de chantier mobiles : tracteurs agricoles jusqu'à 50 cv, mini pelles jusqu'à 6 tonnes, mini-chargeuses jusqu'à 4,5 tonnes, moto basculeurs jusqu'à 4,5 tonnes, mini-compacteurs jusqu'à 4,5 tonnes. <u>Théorie</u> : Réglementation, technologie, opérations de prise de poste, règles de circulation <u>Pratique</u> : Vérifications, conduite engins de chantier, manœuvres TEST théorique et pratique du CACES R482						
Dates	<table><tr><th>Dates</th><th>Lieu de formation</th></tr><tr><td>Nous consulter</td><td>Latresne</td></tr></table>	Dates	Lieu de formation	Nous consulter	Latresne		
Dates	Lieu de formation						
Nous consulter	Latresne						
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Études de cas ☒ TEST Théorique et Pratique ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPELFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : LATRESNE: Site Aérocampus - 1 Route de Cénac - 33 360 LATRESNE - Tél : 05 56 21 01 01 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes (testeur Aftral) Évaluation des acquis selon la réglementation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation. Attestation de compétences & attestation de fin de formation Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) d'engins de chantier de catégorie A conformément à la réglementation CNAMTS R482 si résultat positif (RS5081-JO/BO:02/03/2020) Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter						
Organisation de la formation							
Encadrants							
Mode d'évaluation							
Validation							
Public Visé							
Niveau d'entrée /Prérequis	Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et écrire le français.						
Effectifs	Mini : 4 / Maxi : 6						
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.						
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur						
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx						
COÛT	Nous consulter						
Contact	Mme GUIONIE Audrey 05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.						

www.cdfacfppa33.com

Version janvier 2025

126

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	MODULES	Contenu
Contenu	1er JOUR MATIN Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des engins de chantier	Accueil Réglementation : connaissances générales - Rôle et responsabilités du constructeur / de l’employeur / du conducteur / du chef de manœuvre / du signaleur / de l’homme-traffic - Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite - Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels Technologie des engins de chantier - Terminologie et caractéristiques générales - Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes (chaîne cinématique, circuit de freinage...), - Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs, - Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS, - Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d’engins de chantier, leurs utilisations possibles, - Existence d’une issue de secours sur les engins concernés. Les principaux types d’engins de chantier – Les catégories de CACES® - Caractéristiques et spécificités des différents types d’engins de chantier - Catégories de CACES® R482 correspondantes Règles de circulation applicables aux engins de chantier - Identification des panneaux / marquages et signification - Circulation sur le chantier et voie publique
	1er JOUR APRES MIDI Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des engins de chantier	Risques liés à l’utilisation des engins de chantier - Principaux risques liés au fonctionnement de l’engin, à la conduite et aux déplacements de l’engin Exploitation des engins de chantier - Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre) - Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège - Transport et élévation de personnes - Conduite à tenir en cas d’incident ou de défaillance de l’engin - Justification du port des EPI - Consultation et utilisation de la notice d’instructions du constructeur - Gestes de commandement - Effets de la conduite sous l’emprise de substances psychoactives - Risques liés à l’utilisation d’appareils pouvant générer un détournement de l’attention Vérifications d’usage - Opérations de prise de poste. Notice d’instruction constructeur, rapport VGP - Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau - Principales anomalies



CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie A : INITIATION

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	Contenu	MODULES	Contenu
		2^{ème} JOUR MATIN Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Utiliser en sécurité un engin de chantier. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	Vérifications et essais de prise de poste Conduite et manœuvres • Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis • Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge • Maîtriser les trajectoires, la vitesse • Sélectionner les rapports de boîte de vitesse adaptés, en manuel et en automatique • Utiliser correctement les dispositifs de freinage • Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite • Respecter les conditions de stabilité de l'engin • Garantir la sécurité des piétons • Tenir compte des angles morts • Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer • Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté • Stationner et arrêter l'engin en sécurité • Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes : • Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque, etc.) • Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock • Vider la benne en sécurité • Réaliser une tranchée • Effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste • Effectuer le compactage d'une plate-forme ou d'une piste • Réaliser un forage • Approcher un talus • Lever une charge simple ou complexe • Manutention avec bras de fourche une charge longue ou volumineuse Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance • Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat • Positionner les équipements en sécurité • Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner • Effectuer les opérations d'entretien journalier • Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements • Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes Chargement – déchargement sur porte-engins • Adéquation du porte-engins au matériel à charger • Vérification et stabilisation du porte-engin • Chargement de l'engin • Attelage de l'engin, arrimage • Déchargement de l'engin

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	MODULES	Contenu
Contenu	2^{ème} JOUR APRES MIDI Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Utiliser en sécurité un engin de chantier. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	Vérifications et essais de prise de poste Conduite et manœuvres • Monter et descendre en sécurité de l’engin et connaître la règle des 3 appuis • Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge • Maîtriser les trajectoires, la vitesse • Sélectionner les rapports de boîte de vitesse adaptés, en manuel et en automatique • Utiliser correctement les dispositifs de freinage • Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite • Respecter les conditions de stabilité de l’engin • Garantir la sécurité des piétons • Tenir compte des angles morts • Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer • Dans la zone d’évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l’engin, et choisir un parcours adapté • Stationner et arrêter l’engin en sécurité • Suivant la catégorie d’engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes : • Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque, etc.) • Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock • Vider la benne en sécurité • Réaliser une tranchée • Effectuer le réglage d’une plate-forme ou d’une piste • Effectuer le compactage d’une plate-forme ou d’une piste • Réaliser un forage • Approcher un talus • Lever une charge simple ou complexe • Manutention avec bras de fourche une charge longue ou volumineuse Fin de poste - Opérations d’entretien quotidien - Maintenance • Stationner l’engin hors d’une zone à risques, sur terrain plat • Positionner les équipements en sécurité • Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner • Effectuer les opérations d’entretien journalier • Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements • Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d’entretien courantes Chargement – déchargement sur porte-engins • Adéquation du porte-engins au matériel à charger • Vérification et stabilisation du porte-engin • Chargement de l’engin • Attelage de l’engin, arrimage • Déchargement de l’engin
	3^{ème} JOUR MATIN Vérifier par le passage d’un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique
	3^{ème} JOUR APRES MIDI Vérifier par le passage d’un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique



CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie A : RENOUVELLEMENT

Objectifs généraux	ACTUALISER LES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PRATIQUES POUR RÉALISER LES OPÉRATIONS DE CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ EN VUE DE RENOUVELLER LE CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ (CACES) CATÉGORIE A						
Objectifs opérationnels	• Catégorie A: Tracteurs et petits engins de chantier mobiles : tracteurs agricoles jusqu'à 50 cv, mini pelles jusqu'à 6 tonnes, mini-chargeuses jusqu'à 4,5 tonnes, moto basculeurs jusqu'à 4,5 tonnes, mini-compacteurs jusqu'à 4,5 tonnes. <u>Théorie</u> : Réglementation, technologie, opérations de prise de poste, règles de circulation <u>Pratique</u> : Vérifications, conduite engins de chantier, manœuvres TEST théorique et pratique du CACES R482						
Dates	<table><tr><th>Dates</th><th>Lieu de formation</th></tr><tr><td>Nous consulter</td><td>Latresne</td></tr></table>	Dates	Lieu de formation	Nous consulter	Latresne		
Dates	Lieu de formation						
Nous consulter	Latresne						
Modalités	 ☒ Cours théoriques ☒ Études de cas ☒ TEST Théorique et Pratique ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com Durée : 14h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : LATRESNE: Site Aérocampus - 1 Route de Cénac - 33 360 LATRESNE - Tél : 05 56 21 01 01 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes (testeur Aftral) Évaluation des acquis selon la réglementation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation. Attestation de compétences & attestation de fin de formation Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) d'engins de chantier de catégorie A conformément à la réglementation CNAMTS R482 si résultat positif (RS5081-JO/BO:02/03/2020) Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter						
Organisation de la formation							
Encadrants							
Mode d'évaluation							
Validation							
Public Visé							
Niveau d'entrée /Prérequis	Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et écrire le français.						
Effectifs	Mini : 4 / Maxi : 6						
Modalités de rémunération	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.						
Modalités d'entrée	Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur						
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx						
COÛT	Nous consulter						
Contact	 Mme GUIONIE Audrey 05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.						

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	MODULES	Contenu
Contenu	1er JOUR MATIN 3 H 30 Actualiser les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des engins de chantier	Accueil Réglementation : connaissances générales - Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du chef de manœuvre / du signaleur / de l'homme-traffic - Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite - Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels Technologie des engins de chantier - Terminologie et caractéristiques générales - Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes (chaîne cinématique, circuit de freinage...), - Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité - Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs, - Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS, - Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier, leurs utilisations possibles, - Existence d'une issue de secours sur les engins concernés. Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories de CACES® - Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier - Catégories de CACES® R482 correspondantes Règles de circulation applicables aux engins de chantier - Identification des panneaux / marquages et signification - Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier - Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux déplacements de l'engin Exploitation des engins de chantier - Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre) - Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège - Transport et élévation de personnes - Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin - Justification du port des EPI - Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur - Gestes de commandement - Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives - Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention Vérifications d'usage - Opérations de prise de poste. Notice d'instruction constructeur, rapport VGP - Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau - Principales anomalies

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	MODULES	Contenu
Contenu	1er JOUR APRES MIDI 3 H 30 Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Utiliser en sécurité un engin de chantier. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	Vérifications et essais de prise de poste Conduite et manœuvres • Monter et descendre en sécurité de l’engin et connaître la règle des 3 appuis • Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge • Maîtriser les trajectoires, la vitesse • Sélectionner les rapports de boîte de vitesse adaptés, en manuel et en automatique • Utiliser correctement les dispositifs de freinage • Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite • Respecter les conditions de stabilité de l’engin • Garantir la sécurité des piétons • Tenir compte des angles morts • Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer • Dans la zone d’évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l’engin, et choisir un parcours adapté • Stationner et arrêter l’engin en sécurité • Suivant la catégorie d’engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes : • Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque, etc.) • Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock • Vider la benne en sécurité • Réaliser une tranchée • Effectuer le réglage d’une plate-forme ou d’une piste • Effectuer le compactage d’une plate-forme ou d’une piste • Réaliser un forage • Approcher un talus • Lever une charge simple ou complexe • Manutention avec bras de fourche une charge longue ou volumineuse Fin de poste - Opérations d’entretien quotidien - Maintenance • Stationner l’engin hors d’une zone à risques, sur terrain plat • Positionner les équipements en sécurité • Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner • Effectuer les opérations d’entretien journalier • Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements • Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d’entretien courantes Chargement – déchargement sur porte-engins • Adéquation du porte-engins au matériel à charger • Vérification et stabilisation du porte-engin • Chargement de l’engin • Attelage de l’engin, arrimage • Déchargement de l’engin
	2ème JOUR MATIN Vérifier par le passage d’un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique
	2ème JOUR APRES MIDI Vérifier par le passage d’un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique



CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie E : INITIATION

Objectifs généraux	ACQUÉRIR LES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PRATIQUES POUR RÉALISER LES OPÉRATIONS DE CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ EN VUE D'OBTENIR LE CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ (CACES) CATÉGORIE E					
Objectifs opérationnels	Catégorie E : Engins de transport ou d'extraction-transport : tombereaux, décapeuses, tracteurs agricoles de plus de 50 cv, etc. <u>Théorie</u> : Réglementation, technologie, opérations de prise de poste, règles de circulation <u>Pratique</u> : Vérifications, conduite engins de chantier, manœuvres TEST théorique et pratique du CACES R482					
Dates	<table><tr><th>Dates</th><th>Lieu de formation</th></tr><tr><td>Nous consulter</td><td>Montagne et/ou Blanquefort</td></tr></table>	Dates	Lieu de formation	Nous consulter	Montagne et/ou Blanquefort	
Dates	Lieu de formation					
Nous consulter	Montagne et/ou Blanquefort					
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Études de cas ☒ TEST Théorique et Pratique ☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA – <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com					
Organisation de la formation	Durée : 21h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 BLANQUEFORT : 87 Av. Général de Gaulle – 33290 BLANQUEFORT – Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h30 & 13h30-16h30 ou 8h30-12h00 & 13h00-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée					
Encadrants	Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes (testeur Aftral)					
Mode d'évaluation	Évaluation des acquis selon la réglementation & enquête de satisfaction individuelle stagiaire et financeur. Bilan réalisé à l'issue de la formation.					
Validation	Attestation de compétences & attestation de fin de formation					
Public Visé	Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES) d'engins de chantier de catégorie E conformément à la réglementation CNAMTS R482 si résultat positif (RS55099-JO/BO:02/03/2020)					
Niveau d'entrée /Prérequis	Salariés d'exploitations agricoles ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter					
Effectifs	Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (médecine du travail) et de sa capacité à lire et écrire le français.					
Modalités de rémunération	Mini : 4 / Maxi : 4					
Modalités d'entrée	Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur.					
Modalités d'inscription	Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur					
COÛT	Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur https://cdfacfp33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT-FCC.docx					
Contact	Nous consulter www.cdfacfp33.com Mme GUIONIE Audrey 05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.					



CACES ENGINES DE CHANTIER R482 Catégorie E : INITIATION

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

MODULES	Contenu
1er JOUR MATIN Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des engins de chantier	Accueil Réglementation : connaissances générales • Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du chef de manœuvre / du signaleur / de l'homme-traffic • Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite • Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels Technologie des engins de chantier • Terminologie et caractéristiques générales • Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes (chaîne cinématique, circuit de freinage, etc.) • Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité • Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs • Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS • Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier, leurs utilisations possibles • Existence d'une issue de secours sur les engins concernés. Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories de CACES® • Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier • Catégories de CACES® R.482 correspondantes
1er APRES MIDI Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des engins de chantier	Règles de circulation applicables aux engins de chantier • Identification des panneaux / marquages et signification • Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier • Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux déplacements de l'engin Exploitation des engins de chantier • Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre) • Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège • Transport et élévation de personnes • Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin • Justification du port des EPI • Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur • Gestes de commandement • Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives • Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention Vérifications d'usage • Opérations de prise de poste. Notice d'instruction constructeur, rapport VGP • Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau • Principales anomalies

Version janvier 2025

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

MODULES	Contenu
2^{ème} JOUR MATIN Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Utiliser en sécurité un engin de chantier. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	Vérifications et essais de prise de poste Conduite et manœuvres • Monter et descendre en sécurité de l’engin et connaître la règle des 3 appuis • Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge • Maitriser les trajectoires, la vitesse • Sélectionner les rapports de boîte de vitesse adaptés, en manuel et en automatique • Utiliser correctement les dispositifs de freinage • Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite • Respecter les conditions de stabilité de l’engin • Garantir la sécurité des piétons • Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d’entretien courantes • Tenir compte des angles morts • Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer • Dans la zone d’évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l’engin, et choisir un parcours adapté • Stationner et arrêter l’engin en sécurité • Suivant la catégorie d’engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes : • Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque...) • Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock • Vider la benne en sécurité • Réaliser une tranchée • Effectuer le réglage d’une plate-forme ou d’une piste • Effectuer le compactage d’une plate-forme ou d’une piste • Réaliser un forage • Approcher un talus • Lever une charge simple ou complexe • Manutention avec bras de fourche une charge longue ou volumineuse Fin de poste - Opérations d’entretien quotidien - Maintenance • Stationner l’engin hors d’une zone à risques, sur terrain plat • Positionner les équipements en sécurité • Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner • Effectuer les opérations d’entretien journalier • Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

MODULES	Contenu
2^{ème} JOUR APRES MIDI Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Utiliser en sécurité un engin de chantier. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	Vérifications et essais de prise de poste Conduite et manœuvres • Monter et descendre en sécurité de l’engin et connaître la règle des 3 appuis • Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge • Maitriser les trajectoires, la vitesse • Sélectionner les rapports de boîte de vitesse adaptés, en manuel et en automatique • Utiliser correctement les dispositifs de freinage • Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite • Respecter les conditions de stabilité de l’engin • Garantir la sécurité des piétons • Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d’entretien courantes • Tenir compte des angles morts • Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer • Dans la zone d’évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l’engin, et choisir un parcours adapté • Stationner et arrêter l’engin en sécurité • Suivant la catégorie d’engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes : • Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque...) • Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock • Vider la benne en sécurité • Réaliser une tranchée • Effectuer le réglage d’une plate-forme ou d’une piste • Effectuer le compactage d’une plate-forme ou d’une piste • Réaliser un forage • Approcher un talus • Lever une charge simple ou complexe • Manutention avec bras de fourche une charge longue ou volumineuse Fin de poste - Opérations d’entretien quotidien - Maintenance • Stationner l’engin hors d’une zone à risques, sur terrain plat • Positionner les équipements en sécurité • Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner • Effectuer les opérations d’entretien journalier • Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements
3^{ème} JOUR MATIN Vérifier par le passage d’un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique
3^{ème} JOUR APRES MIDI Vérifier par le passage d’un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique



ACTUALISER LES CONNAISSANCES TECHNIQUES ET PRATIQUES POUR RÉALISER LES OPÉRATIONS DE CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ EN VUE DE RENOUVELLER LE CERTIFICAT D'APTITUDE À LA CONDUITE D'ENGINS EN SÉCURITÉ (CACES) CATÉGORIE E

TEST théorique et pratique du CACES R482

Dates	Lieu de formation
Nous consulter	Montagne et/ou Blanquefort



Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur <https://cdfacfp33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT°-FCC.docx>

Nous consulter

Mme GÜIONIE Audrey

05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

• www.cdfacfppa33.com



CACES ENGINS DE CHANTIER R482 Catégorie E : RENOUVELLEMENT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	MODULES	Contenu
	1er JOUR MATIN 3 H 30 Actualiser les connaissances théoriques nécessaires à la conduite en sécurité des engins de chantier	Accueil Réglementation : connaissances générales • Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur / du conducteur / du chef de manœuvre / du signaleur / de l'homme-traffic • Dispositif CACES® : formation, CACES® et autorisation de conduite • Différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels Technologie des engins de chantier • Terminologie et caractéristiques générales • Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes (chaîne cinématique, circuit de freinage, etc.) • Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité • Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs • Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS • Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier, leurs utilisations possibles • Existence d'une issue de secours sur les engins concernés. Les principaux types d'engins de chantier – Les catégories de CACES® • Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier • Catégories de CACES® R.482 correspondantes Règles de circulation applicables aux engins de chantier • Identification des panneaux / marquages et signification • Circulation sur le chantier et voie publique Risques liés à l'utilisation des engins de chantier • Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin, à la conduite et aux déplacements de l'engin Exploitation des engins de chantier • Fonction du dispositif de retenue (ceinture de sécurité ou autre) • Fonctionnement, rôle, utilité des différents dispositifs de réglage du siège • Transport et élévation de personnes • Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin • Justification du port des EPI • Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur • Gestes de commandement • Effets de la conduite sous l'emprise de substances psychoactives • Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention Vérifications d'usage • Opérations de prise de poste. Notice d'instruction constructeur, rapport VGP • Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau • Principales anomalies

Version janvier 2025

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

	MODULES	Contenu
Contenu	1er JOUR APRES MIDI 3 H 30 Réaliser les vérifications et essais de prise de poste Utiliser en sécurité un engin de chantier. Effectuer les opérations de fin de poste et de maintenance de 1er niveau. Rendre compte des difficultés et anomalies rencontrées	Vérifications et essais de prise de poste Conduite et manœuvres • Monter et descendre en sécurité de l’engin et connaître la règle des 3 appuis • Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge • Maitriser les trajectoires, la vitesse • Sélectionner les rapports de boîte de vitesse adaptés, en manuel et en automatique • Utiliser correctement les dispositifs de freinage • Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite • Respecter les conditions de stabilité de l’engin • Garantir la sécurité des piétons • Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d’entretien courantes • Tenir compte des angles morts • Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer • Dans la zone d’évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l’engin, et choisir un parcours adapté • Stationner et arrêter l’engin en sécurité • Suivant la catégorie d’engins concernée, réaliser les opérations de base suivantes : • Charger une unité de transport (camion, tombereau, remorque...) • Effectuer une opération de déblai / remblai avec mise en stock • Vider la benne en sécurité • Réaliser une tranchée • Effectuer le réglage d’une plate-forme ou d’une piste • Effectuer le compactage d’une plate-forme ou d’une piste • Réaliser un forage • Approcher un talus • Lever une charge simple ou complexe • Manutention avec bras de fourche une charge longue ou volumineuse Fin de poste - Opérations d’entretien quotidien - Maintenance • Stationner l’engin hors d’une zone à risques, sur terrain plat • Positionner les équipements en sécurité • Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner • Effectuer les opérations d’entretien journalier • Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements
	2ème JOUR MATIN Vérifier par le passage d’un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique
	2ème JOUR APRES MIDI Vérifier par le passage d’un test théorique et pratique les acquis de la formation pour la conduite en sécurité	Passage test CACES® • Évaluation théorique • Évaluation pratique



ACACED : TRONC COMMUN

Objectifs généraux	OBTENIR L'ACACED (ATTESTATION DE CONNAISSANCES POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES), ATTESTATION DE CONNAISSANCES OBLIGATOIRE POUR EXERCER TOUTE ACTIVITÉ EN LIEN AVEC LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES. ELLE SE RÉFÈRE AUX CATÉGORIES D'ANIMAUX SUIVANTES : CHIEN - CHAT - NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE (NAC)		
Objectifs opérationnels	Avoir les connaissances minimales relatives pour assurer le bien-être et les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux de compagnie d'espèces domestiques.		
Dates	Dates		Lieu de formation
			Blanquefort
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Études de cas ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative – Un livret est remis de façon systématique au stagiaire <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com		
Organisation de la formation	Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée		
Encadrants	Madame Elsa WEISS, Formatrice qualifiée et expérimentée sur ACACED QCM plateforme DRAAF, respectivement 30, 45 et 60 questions pour 1, 2 et 3 catégories d'animaux, Seuil de réussite :		
Mode d'évaluation	• 60% de réponses justes sur l'ensemble des catégories d'animaux • ET au minimum 45% pour chaque catégorie individuellement Enquête de satisfaction individuelle		
Validation	Attestation de suivi de la formation (RS5650-JO/BO:23/01/2020)		
Public Visé	Tout public nécessitant cette attestation dans le cadre de son activité professionnelle actuelle ou future		
Niveau d'entrée /Prérequis	Connaissances préalables dans les 8 domaines évalués : logement, alimentation, reproduction, santé animale, comportement, droit, transport et sélection. Un groupe de maximum de 20 stagiaires		
Effectifs			
Modalités de rémunération	Pour les salariés, salaire maintenu par l'employeur		
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2025/01/01-DOSSIER_INSCRIPTION-ACACED_2025.pdf		
COÛT	140 € par jour - Autres : nous consulter		
Contact	Mme DALINET Laurine 05 56 35 61 02 – contact.acaced@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.		

www.cdfacfppa33.com

Version janvier 2025

140



ACACED : TRONC COMMUN

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

MODULES	Contenu
1^{er} JOUR MATIN	• Accueil, tour de table, recueil des attentes des participants • Rôle et importance de la : température – ventilation/aération – lumière – hygrométrie sur la santé des animaux • Importance du nettoyage avant la désinfection. Quels désinfectants utiliser ? • Principe de la sectorisation et de la marche en avant • Les différentes catégories d'aliments. La valeur nutritionnelle des aliments. Rôles des différentes catégories d'aliments. Présentation des besoins nutritifs de l'animal et choix de l'aliment pertinent • Identifier des repères intuitifs de l'état de forme d'un animal. Caractères morphologiques de l'animal obèse ou maigre, description des caractéristiques révélant une bonne assimilation de l'aliment. Spécificité en fonction de l'espèce : la note corporelle et la silhouette • Mode de distribution de l'aliment, l'état et le stockage des aliments. • Soins d'entretien et d'hygiène quotidien. Entretien du pelage, griffe, oreilles, etc. • Signes généraux de bonne santé • Signes d'alerte lors d'une pathologie. Quelques gestes d'urgences. • Connaissances élémentaires en matière de premiers soins pour animaux de compagnie • Rôle de la vaccination – Importance de la vermifugation et du déparasitage – liste des mesures sanitaires générales • Connaissances élémentaires en matière de premiers soins pour animaux de compagnie, être capable d'élaborer une trousse de premiers secours • Définition du bien-être et stress de l'animal, des besoins affectifs de l'animal, ainsi que des tendances comportementales. Besoins fondamentaux. Être capable de répondre aux besoins physiologiques et psychologiques de l'animal • Présentation des grands principes, acquisition par l'animal de son nouvel environnement. Connaître les bases d'éducation des jeunes animaux
APRES-MIDI	• Référence aux articles du code rural L214-1 à 3 • Référence aux articles du code rural L214-1 à 3, L211-24 à 26 • Assurance habitation pour les particuliers et contrats RC pour les professionnels activité et bâtiments • Réglementation sur l'identification : arrêté du 31 juillet 2012 L214-8 (vente, documents administratifs) L276-2 (échanges d'animaux) L 275-5 (âge minimum) CRPM : code de la consommation et code civil R214-30 (arrêté du 03 avril 2014, annexe 1, chapitre VI, registre) • Les maladies contagieuses. Liste administrative catégorie I et II • Loi n°99-5 du 06 janvier 1999 référence aux articles L211-22 du code rural • Loi n°99-5 du 06 janvier 1999 référence aux articles L211-24 du code rural • Réglementation qui vise toute personne transportant des animaux dans un but économique CAPTAV. Transport en avion et en voiture ; les textes de référence • Matériels et moyens de transport conçus pour limiter les risques de blessures, assurer la propreté, garantir des conditions d'ambiances adaptées • Références aux articles des textes de loi : l'arrêté du 3 avril 2014. Homologation des cages : tailles adaptées aux animaux transportés, matériaux utilisés veillant à ne pas blesser les animaux et faciliter leur nettoyage • Références aux articles des textes de loi : obligations pour un transport de moins de 65 km, transport de courte durée, transport de longue durée. Aptitude des animaux au transport. Arrêté du 05 novembre 1996 et règlement CE 2005, etc. • Définition des risques pour l'animal et les personnes, mesures de précaution.



ACACED : CHIEN

Objectifs généraux	OBTENIR L'ACACED (ATTESTATION DE CONNAISSANCES POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES), ATTESTATION DE CONNAISSANCES OBLIGATOIRE POUR EXERCER TOUTE ACTIVITÉ EN LIEN AVEC LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES. ELLE SE RÉFÈRE AUX CATÉGORIES D'ANIMAUX SUIVANTES : CHIEN - CHAT - NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE (NAC)		
Objectifs opérationnels	Avoir les connaissances minimales relatives pour assurer le bien-être et les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux de compagnie d'espèces domestiques		
Dates	Dates		Lieu de formation
			Blanquefort
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Études de cas ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française. Apports théoriques - Pédagogie participative – Un livret est remis de façon systématique au stagiaire <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfp33.com		
			
Organisation de la formation	Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée		
Encadrants	Madame Elsa WEISS, Formatrice qualifiée et expérimentée sur ACACED		
Mode d'évaluation	QCM plateforme DRAAF, respectivement 30, 45 et 60 questions pour 1, 2 et 3 catégories d'animaux, Seuil de réussite :		
	• 60% de réponses justes sur l'ensemble des catégories d'animaux • ET au minimum 45% pour chaque catégorie individuellement Enquête de satisfaction individuelle		
Validation	Attestation de suivi de la formation (RS5650-JO/BO:23/01/2020)		
Public Visé	Tout public nécessitant cette attestation dans le cadre de son activité professionnelle actuelle ou future		
Niveau d'entrée /Prérequis	Connaissances préalables dans les 8 domaines évalués : logement, alimentation, reproduction, santé animale, comportement, droit, transport et sélection.		
Effectifs	Un groupe de maximum de 20 stagiaires		
Modalités de rémunération	Pour les salariés, salaire maintenu par l'employeur		
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription téléchargeable sur https://cdfacfp33.com/wp-content/uploads/2025/01/01-DOSSIER_INSCRIPTION-ACACED_2025.pdf		
COÛT	140 € par jour - Autres : nous consulter		
Contact	Mme DALINET Laurine 05 56 35 61 02 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.		

Version janvier 2025

www.cdfacfp33.com

142



ACACED : CHIEN

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

MODULES	Contenu
1^{er}JOUR MATIN	• Accueil, tour de table, recueil des attentes des participants. • Normes et articles de lois relatifs à l'aménagement des hébergements en fonction de l'effectif. • Entretien des locaux d'hébergement et les méthodes d'élimination (fosses septiques et compostages). • Comparaison en tenant compte des facteurs coûts, résistance à l'usage et facilité d'usage. • Les règles et l'importance de l'adaptation quantitative et qualitative de l'alimentation en fonction de l'espèce, de l'âge, de l'état physiologique, de l'activité, des différents animaux. • Les étiquettes d'aliments : composition moyenne, besoins en matière et en énergie, ingrédients, digestibilité. • Les risques d'une ration ménagère mal conçue. La consommation en eau en fonction de l'alimentation distribuée, du stade physiologique et de l'activité. • Pouvoir légèrer un schéma, et citer le rôle des différentes parties des appareils reproducteurs mâle et femelle. • Connaître les périodes, durée, variations et signes. • Le cycle sexuel chez la chienne. • La stérilisation médicale et chirurgicales. Les avortements naturels et thérapeutiques. • Le moment optimum de la fécondation. La saillie naturelle. La saillie artificielle. La surveillance de la gestation. Le déroulement normal de la gestation. • Soins post-nataux. • Les points importants de vérification des repères (peau, bouche, digestion, respiration). • Description des principales maladies infectieuses, parasitaires chez le chien. Les troubles de l'appareil digestif. • Les plaies superficielles, grave et hémorragiques. Les signes cliniques décelables et la conduite à tenir en cas de fractures.
APRES-MIDI	• L'importance des apprentissages dans le comportement du chien. • Les règles de hiérarchie, de vie sociale et le langage des chiens. • Le respect des besoins vitaux, et de ses codes sociaux. • Les étapes cruciales au bon développement et à l'apprentissage du chiot. • Réglementation relative à l'identification des chiens. • Maladies réputées légalement contagieuses. • Loi contre la divagation des animaux. • Détailler les 10 groupes de chiens et leurs caractéristiques, citer les démarches d'enregistrement d'un animal dans un livre généalogique. • Rappeler les rôles des différents organismes de la cynophilie SCC et FCI. • Faire la relation, cause et origine, mode de détection et conséquences. • La transmission des caractères héréditaires. Mettre en évidence l'intérêt des applications de la génomique dans la sélection. • Bilan et évaluation de la formation à partir d'un questionnaire de satisfaction des stagiaires et d'un tour de table



ACACED : CHAT

Objectifs généraux OBTENIR L'ACACED (ATTESTATION DE CONNAISSANCES POUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES), ATTESTATION DE CONNAISSANCES OBLIGATOIRE POUR EXERCER TOUTE ACTIVITÉ EN LIEN AVEC LES ANIMAUX DE COMPAGNIE D'ESPÈCES DOMESTIQUES. ELLE SE RÉFÈRE AUX CATÉGORIES D'ANIMAUX SUIVANTES : CHIEN - CHAT - NOUVEAUX ANIMAUX DE COMPAGNIE (NAC)

Objectifs opérationnels Avoir les connaissances minimales relatives pour assurer le bien-être et les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux de compagnie d'espèces domestiques

Dates	Dates		Lieu de formation
			Blanquefort

Modalités  ☒ Cours théoriques ☒ Études de cas ☒ Face à Face pédagogique
Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.
Apports théoriques - Pédagogie participative – Un livret est remis de façon systématique au stagiaire
Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.
Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Organisation de la formation Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu
Horaires & localisation de la formation :
BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10
- Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30
Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants Madame Elsa WEISS, Formatrice qualifiée et expérimentée sur ACACED

Mode d'évaluation QCM plateforme DRAAF, respectivement 30, 45 et 60 questions pour 1, 2 et 3 catégories d'animaux,
Seuil de réussite :

- 60% de réponses justes sur l'ensemble des catégories d'animaux
- **ET** au minimum 45% pour chaque catégorie individuellement

Validation Enquête de satisfaction individuelle
Attestation de suivi de la formation (RS5650-JO/BO:23/01/2020)

Public Visé Tout public nécessitant cette attestation dans le cadre de son activité professionnelle actuelle ou future

Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs Connaissances préalables dans les 8 domaines évalués : logement, alimentation, reproduction, santé animale, comportement, droit, transport et sélection.
Un groupe de maximum de 20 stagiaires

Modalités de rémunération Pour les salariés, salaire maintenu par l'employeur

Modalités d'inscription Fiche d'inscription téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2025/01/01-DOSSIER_INSCRIPTION-ACACED_2025.pdf

COÛT **140 € par jour** - Autres : nous consulter

 www.cdfacfppa33.com

Contact Mme DALINET Laurine
05 56 35 61 02 - fcc.cfppa@formagri33.com
Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.

Version janvier 2025



ACACED : CHAT

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

MODULES	Contenu
1^{er} JOUR MATIN	• Accueil, tour de table, recueil des attentes des participants • Chapitre 1^{er} Annexe I de l'arrêté du 3 avril 2014 : installations des établissements • Liste des méthodes • Présentation des différents types de litières, équipement enrichissement du milieu de vie : Annexe II Chapitre II arrêté du 3 avril 2014 • Régime alimentaire – quantité d'aliment par jour en fonction du poids de l'animal et de son état physiologique (chat, chaton, chat âgé) • Présentation de l'appareil génital mâle et femelle du chat • Définition du proestus, de l'œstrus et du metoestrus • Définition de la castration ovariectomie, de la prévention des chaleurs et de l'interruption de gestation • Définition de l'accouplement, notions nécessaires, signes de complication pendant la mise bas • Liste des soins nécessaires au bien-être des chatons et de la mère • Les points importants de vérification des repères (peau, bouche, digestion, respiration) • Liste des maladies, symptômes, mode de transmission, prévention et traitement • Liste des principales urgences, symptômes, les moyens de prévention, les gestes à connaître et à éviter
APRES-MIDI	• Période prénatale, période néonatale (réflexes primaires), période de transition et période de socialisation (sevrage alimentaire, propreté, capacité sensori-motrices, mode de communication) • Présentation de l'organisation sociale, défense et rôle territoire du chat, interactions homme-animal, acceptation des congénères • Le respect des besoins vitaux et de ses codes sociaux • Les étapes cruciales au bon développement du chaton • Caractère obligatoire de l'identification (article L212-10 du code rural) : présentation des acteurs de l'identification et méthode : puce électronique, tatouage • Définition des dangers sanitaires de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie. Mise en œuvre de mesures de prévention, surveillance et/ou lutte obligatoire • Standard de races : taille, mensurations, poids, robe, etc. ; regroupement des races • Regroupement des races par type morphologique : bréviligne, semi-cobby, semiforeign, foreign, oriental • Rôle et missions du LOOF (Livre Officiel des Origines Félines), déclaration de saillie et de naissance, demande de pedigree • Espérance de vie du chat, liste des maladies ou tares héréditaires. • Définition de la consanguinité, utilisation de la consanguinité pour fixer les critères d'une race, conséquences d'une trop grande consanguinité : baisse de la fertilité, maladies génétiques, défauts congénitaux, mortalité néonatale, réduction des poids de naissance. • Regroupement des races par type morphologique, standard de races. • Bilan et évaluation de la formation à partir d'un questionnaire de satisfaction des stagiaires et d'un tour de table

Version janvier 2025



ACACED : AUTRES ESPÈCES

Objectifs généraux	obtenir l'acaced (attestation de connaissances pour les animaux de compagnie d'espèces domestiques), attestation de connaissances obligatoire pour exercer toute activité en lien avec les animaux de compagnie d'espèces domestiques. elle se réfère aux catégories d'animaux suivantes : chien - chat - nouveaux animaux de compagnie (nac)		
Objectifs opérationnels	Avoir les connaissances minimales relatives pour assurer le bien-être et les besoins biologiques, physiologiques et comportementaux des animaux de compagnie d'espèces domestiques		
Dates	Dates		Lieu de formation
			Blanquefort
Modalités	☒ Cours théoriques ☒ Études de cas ☒ Face à Face pédagogique Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.		
	Apports théoriques - Pédagogie participative – Un livret est remis de façon systématique au stagiaire <u>Handicap</u> : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap. Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU 05.56.35.61.05 christelle.catherineau@cdfacfppa33.com		
Organisation de la formation	Durée : 7h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu Horaires & localisation de la formation : BLANQUEFORT: 87 Avenue du Général de Gaulle - 33290 BLANQUEFORT Cedex - Tél. 05.56.35.61.10 - Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30 Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée		
	Encadrants Madame Elsa WEISS, Formatrice qualifiée et expérimentée sur ACACED QCM plateforme DRAAF, respectivement 30, 45 et 60 questions pour 1, 2 et 3 catégories d'animaux, Seuil de réussite : • 60% de réponses justes sur l'ensemble des catégories d'animaux • ET au minimum 45% pour chaque catégorie individuellement Enquête de satisfaction individuelle		
Mode d'évaluation	Validation Attestation de suivi de la formation (RS5650-JO/BO:23/01/2020)		
Public Visé	Tout public nécessitant cette attestation dans le cadre de son activité professionnelle actuelle ou future		
Niveau d'entrée /Prérequis	Connaissances préalables dans les 8 domaines évalués : logement, alimentation, reproduction, santé animale, comportement, droit, transport et sélection.		
Effectifs	Un groupe de maximum de 20 stagiaires		
Modalités de rémunération	Pour les salariés, salaire maintenu par l'employeur		
Modalités d'inscription	Fiche d'inscription téléchargeable sur https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2025/01/01-DOSSIER_INSCRIPTION-ACACED_2025.pdf		
COÛT	140 € par jour - Autres : nous consulter		
Contact	Mme DALINET Laurine 05 56 35 61 02 - fcc.cfppa@formagri33.com Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.		

www.cdfacfppa33.com

Version janvier 2025



ACACED : AUTRES ESPÈCES

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

MODULES	Contenu
1^{er} JOUR MATIN	• Accueil, tour de table, recueil des attentes des participants • Chapitre 1er Annexe I de l'arrêté du 3 avril 2014 : installations des établissements • Liste des méthodes (ex : lagunage, fosse septique, compost, etc.) • Présentation des différents types de litières – équipement – enrichissement du milieu de vie – Annexe II arrêté du 3 avril 2014 • Régime alimentaire – quantité d'aliment par jour en fonction du poids de l'animal et de son état physiologique (lapin, cochon d'Inde, furet, rat / souris, gerbille, chinchilla, perruche, canari, poisson) • Reproduction des oiseaux – exemple œuf de poule
APRES-MIDI	• Les points importants de vérification des repères (peau, bouche, digestion, respiration) : lapin ; cochon d'Inde ; furet ; rat / souris ; gerbille ; hamster ; chinchilla ; perruche ; canari ; poisson • Vaccination furet et lapin, traitement vermifugation et prophylaxie anticoccidien • Éthologie – signes spécifiques à chaque espèce : lapin, cochon d'Inde, furet, rat / souris, gerbille, chinchilla, perruche, canari, poisson • Différents type d'identification, les oiseaux, le furet. • La sélection en élevage • Bilan et évaluation de la formation recueil des impressions des stagiaires et des applications qu'ils pensent pouvoir mettre en œuvre dans leurs situations professionnelles



SAVOIR PARAMÉTRER ET UTILISER UNE BARRE DE GUIDAGE

Objectifs généraux

MAÎTRISER LE FONCTIONNEMENT ET LE PARAMETRAGE DES BARRES DE GUIDAGE SATELLITE AFIN D'EXTRAIRE LES RAPPORTS D'ACTIVITE DES TRAVAUX REALISES SUR LE DOMAINE VITICOLE

Objectifs opérationnels

- Le principe de l'agriculture de précision
- Le fonctionnement des barres de guidage satellite
- Paramétrer une barre de guidage satellite selon les opérations du vignoble
- Enregistrer des parcelles d'une exploitation dans une barre de guidage
- Extraire des rapports d'activité des travaux réalisés en vue de la traçabilité

Dates

Dates	Lieu de formation
Nous consulter	Montagne

LE +

- Partenariat avec TELESPIAZIO, spécialiste de l'aéronautique

Modalités



☒ Cours théoriques ☒ Études de cas
☒ Mise en situation pratique ☒ Face à Face pédagogique
Intervention et supports techniques remis aux stagiaires en langue française.
Apports théoriques - Pédagogie participative - Mise en situations avec locaux, installations, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA 33 et de l'EPLEFPA-
Handicap : Accessibilité de nos locaux et formations aux personnes en situation de handicap.
Contact Référente Handicap Mme CATHERINEAU **05.56.35.61.05**
christelle.catherineau@cdfacfppa33.com

Organisation de la formation

Durée : 28h Temps plein à raison de 7h par jour - Rythme continu
Horaires & localisation de la formation :
MONTAGNE : 36 Route de Goujon - 33 570 Montagne Cedex - Tél : 05 57 40 03 09
- Horaires : 8h30-12h00 & 13h00-16h30
Cours dispensés en français. Etats de présence de la formation renseignés par ½ journée

Encadrants

Formateurs techniques professionnels du CFPPA de la Gironde : Thierry MEYRE – ou le cas échéant, des partenaires pour les actions communes

Mode d'évaluation

Évaluation des acquis en continu pendant la formation & enquête de satisfaction.

Validation

Attestation de compétences & Attestation de fin formation

Public Visé

Salariés d'exploitations agricoles, ayant besoin d'acquérir de nouvelles compétences ou de se perfectionner - Autres statuts : nous consulter

Niveau d'entrée /Prérequis Effectifs

PERMIS B (selon condition)
Mini : 4 / Maxi : 8

Modalités de rémunération

Voir conditions avec l'employeur ou organisme financeur

Modalités d'entrée

Positionnement par employeur – Acceptation du règlement intérieur

Modalités d'inscription

Fiche d'inscription CFPPA téléchargeable sur <https://cdfacfppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT-FCC.docx>

Cout

Nous consulter

Info

Mme GUIONIE Audrey
05.56.35.61.10 - fcc.cfppa@formagri33.com

• www.cdfacfppa33.com

Contact

Toutes les informations légales relatives au CFPPA et à l'offre de formation sont disponibles sur le site Internet.



SAVOIR PARAMÉTRER ET UTILISER UNE BARRE DE GUIDAGE

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION :

Contenu	Détail des séquences pédagogiques	Durée	Objectifs spécifiques	Contenu
	Les principes de l'agriculture de précision	3h30	Connaître les principes de l'agriculture de précision, les nouvelles technologies embarquées Se remémorer les consignes et règles de sécurité	Les différents systèmes et leurs commandes selon les barres de guidage satellite Les consignes et règles de sécurité
		3h30	Le fonctionnement des barres de guidage satellite	Découverte de la barre de guidage et de ses différentes fonctionnalités
	Paramétrer une barre de guidage satellite selon les opérations du vignoble	3h30	Savoir paramétrer une barre de guidage satellite selon les opérations du vignoble	Exercices avec réglages simples avec analyse points forts points faibles de chacun
		3h30	Optimisation les réglages de la barre de guidage	Mise en situation de réglages plus complexes avec analyse points forts points faibles de chacun
	Enregistrer des parcelles dans une barre de guidage	3h30	Les fonctionnalités de la barre de guidage pour enregistrer les parcelles	Découverte de la procédure d'enregistrement
		3h30	Enregistrer, réutiliser des parcelles sur la barre de guidage Repérer, analyser et corriger les anomalies	Mise en situation d'enregistrement de parcelle avec analyse points forts points faibles de chacun
	Extraire des rapports d'activité des travaux réalisés	3h30	Les fonctionnalités de la barre de guidage pour extraire les rapports d'activité	Découverte de la procédure d'extraction des rapports d'activité des travaux réalisés
	Protocole d'hygiène	2h30	Extraire des rapports d'activité des travaux réalisés sur la barre de guidage Repérer et analyser les anomalies	Mise en situation d'extraction des rapports d'activité avec analyse points forts points faibles de chacun
	Evaluation / bilan	1h	Evaluer la formation et les acquis des stagiaires	Retour d'expérience et analyse des évaluations pour mise en évidence des points de progression

Version janvier 2025

Les CDFA* et le CFPPA* Agricole de la Gironde sont 2 centres constitutifs de l'EPLEFPA** Bordeaux Gironde aux côtés des 3 lycées agricoles et 3 exploitations agricoles (Blanquefort - Bommes – Montagne) qui présentent

- une offre de formations de proximité sur 7 sites girondins
- et des actions sur mesure en entreprise (intra-entreprise).

Les formations longues en alternance sont réalisées en centre et sur l'entreprise. Ces formations qualifiantes permettent de se diplômer, du CAP/BPA à ingénieur, dans des domaines diversifiés. Des dispositifs de découverte des métiers sont également proposés pour les personnes en voie de reconversion professionnelle.

Par ailleurs, les formations courtes destinées au perfectionnement ou à l'initiation permettent le développement des compétences des demandeurs d'emploi, salariés ou chefs d'entreprise ; qu'elles soient issues du catalogue de formation inter-entreprises ou créées à la carte.

*Centre Départemental de Formation d'Apprentis et Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles

** Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

Une École de conduite grandeur nature



Pour former des demandeurs d'emploi et salariés d'entreprise

Un plateau d'évolution nouvellement créé permet la conduite en toutes saisons.

La formation vise :

- L'entretien (premier niveau et soudure) dans les règles de sécurité
- L'agriculture durable et l'éco-conduite
- La conduite assistée par ordinateur
- Le CERTIPHYTO (CIPP)
- Le SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
- La soudure

LE CFPPA DE LA GIRONDE

EXPERT RECONNU SUR LES CHAMPS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Plus de 25 ans d'expérience

Un public varié : salariés, exploitants, demandeurs d'emploi, demandes individuelles, entreprises

DOMAINES DE FORMATION

- viticulture-œnologie
- viticulture de précision
- agroéquipements, machinisme, conduite d'engins
- jardins-espaces verts, aménagements paysagers
- tonnellerie
- installation agricole
- conchyliculture
- palefrenier-soigneur & santé animale
- travaux de la cave

SES PARTENAIRES

ORGANISMES PARITAIRES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

Conseil Départemental de la Gironde

Municipalités

Associations d'insertion

Organismes de formation

partenaires tels que

l'AEROCAMPUS,

TELESPAZIO, entreprises

du secteur agricole et para agricole.....

SES ENGAGEMENTS QUALITE

S'ENGAGE À

1-Répondre dans les 5 jours ouvrés (contact et/ou rendez-vous), à toute demande d'analyse personnalisée des besoins en formation
Accueil individualisé par un conseiller garanti (sauf dispositifs relevant des informations collectives)

2-Assurer les missions du centre par du personnel compétent et formé
30 % mini. des agents en formation par an

3-Réaliser des formations de qualité
Plus de 80 % de réussite aux certifications (titres, diplômes, certificats)

4- Proposer un accès WIFI et YPAREO à l'ensemble des stagiaires dont la formation excède 200H

5- Améliorer nos pratiques à partir de

- l'écoute des stagiaires
- mesurer la satisfaction sur l'ensemble des formations
- assurer 80 % de satisfaction globale mini
- communiquer ces éléments aux usagers externes/internes.

ADRESSES DES SITES DE FORMATION → CONSULTER LE SITE INTERNET :

<https://www.cdfacfppa33.com>



QUI EST CONCERNÉ, ET QUELLES DÉMARCHES ?

Dans le cadre des actions de formation interentreprises inscrites au Guide Régional, le OCAPIAT autorise sous condition le financement de ces actions de formation.

Public concerné : À l'initiative de l'employeur, les formations interentreprises peuvent être suivies par tous les salariés quelles que soient la nature de leur contrat de travail (à l'exception des contrats d'apprentissage) et leur ancienneté dans l'entreprise.

Conditions d'accès : Peuvent accéder aux actions de formation du guide régional :

- Les salariés d'entreprises agricoles de moins de 50 salariés à jour de leur cotisation OCAPIAT
- Pour les salariés d'entreprises agricoles de plus de 50 salariés ou toutes les autres entreprises, merci de prendre contact avec le CFPPA de la Gironde, pour que l'on essaie de trouver une solution

Les heures de formation réalisées dans ce cadre sont effectuées sur le temps de travail et la rémunération est maintenue par l'employeur

Au-delà de 3 inscriptions, merci de vous rapprocher de nous pour que l'on étudie ensemble vos besoins, et que l'on essaie de trouver avec vous la réponse la plus adéquate.

Prise en charge pour les entreprises agricoles de moins de 50 salariés relevant d'Ocapiat à jour de leur cotisation : Les coûts pédagogiques sont réglés directement par OCAPIAT au CFPPA.

DÉMARCHES D'INSCRIPTION À ENTREPRENDRE :

L'EPLEFPA DE BORDEAUX GIRONDE s'est associé dans le cadre de l'offre Catalogue OCAPIAT à l'EPLEFPA DE SAINTONGE CFAA 17 et à l'EPLEFPA DE PAU MONTARDON.

Pour les entreprises agricoles de moins de 50 salariés relevant d'OCAPIAT, merci d'inscrire vos salariés directement sur le site d'OCAPIAT en cliquant sur les liens ci-dessous :

Pour les **formations viticoles et en agroéquipement** :

<https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=33323.006>

<https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003>

Pour les **Certiphyto** et les **formations en paysage**

<https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=17107.003>

Pour la **formation en sécurité « Prévenir les TMS »** :

<https://offredeformation.ocapiat.fr/catalogui/#/result?of=64691.005>

Vous pourrez alors voir les formations (programmes) et accéder aux sessions pour inscrire vos salariés.

- Pour les Certiphyto, ajouter la photocopie recto-verso de la carte d'identité du stagiaire
- Et pour les Renouvellements Certiphyto, la photocopie de la carte Certiphyto en cours de validité
- Pour les autres entreprises ou demandes individuelles, merci de remplir la fiche d'inscription du CFPPA et nous la retourner scannée par mail

https://cdfacppa33.com/wp-content/uploads/2024/11/FICHE-INSCRIPT*-FCC.docx

ADRESSES DES SITES DE FORMATION → CONSULTER LE SITE INTERNET :

<https://www.cdfacppa33.com>

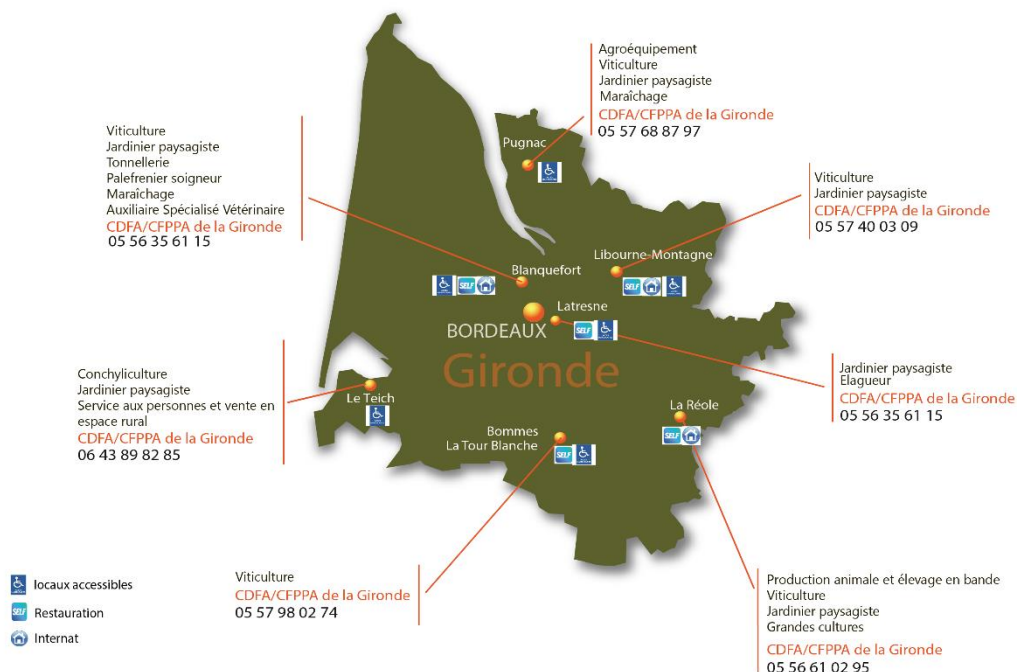


SERVICE DÉVELOPPEMENT ET SITES SONT PRÉSENTS SUR CHAQUE TERRITOIRE POUR ÊTRE A VOTRE ECOUTE

information sur les formations
& inscription pour la formation de salariés

05.56.35.61.10

fcc.cfppa@formagri33.com



Le CFPPA DE LA GIRONDE est un centre constitutif de :
L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES

87 Av. du Général de Gaulle – CS 90113 - 33295 Blanquefort Cedex - Tel. 05 56 35 61 10 - fax : 05 56 35 61 00

@ : cfppa.blanquefort@educagri.fr - <https://www.cdfacfpapa33.com>

N° déclaration d'activités (ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat) : 72 33 P0203 33

N° Siret : 19331424200010 / Code APE/NAF : 8559A